



Ce document est une traduction en français de la version anglaise auditée. En cas de différence, seule la version anglaise auditée fait foi.

<b>PORTRAIT DU GROUPE</b> .....	<b>5</b>
1. PRÉSENTATION DU GROUPE .....	5
2. HISTORIQUE.....	5
3. STRUCTURE DU GROUPE .....	6
4. RENSEIGNEMENTS SUR LES PARTICIPATIONS DE SOCFINAF .....	7
<i>SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC"</i> .....	8
<i>LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"</i> .....	9
<i>SALALA RUBBER CORPORATION "SRC"</i> .....	10
<i>BEREBY-FINANCES "BEFIN"</i> .....	10
<i>SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DU GRAND BEREBY "SOGB"</i> .....	11
<i>SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC"</i> .....	12
<i>PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG"</i> .....	13
<i>OKOMU OIL PALM COMPANY</i> .....	14
<i>SOCAPALM</i> .....	15
<i>SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE "SAFA"</i> .....	16
<i>SAFACAM</i> .....	16
<i>AGRIPALMA</i> .....	17
<i>BRABANTA</i> .....	18
<i>SOGESCOL FR</i> .....	19
<i>SOCFINCO FR</i> .....	20
<b>MARCHÉ INTERNATIONAL DU CAOUTCHOUC ET DES HUILES VÉGÉTALES</b> .....	<b>21</b>
1. CAOUTCHOUC .....	21
<i>Le marché international en 2023</i> .....	22
<i>Perspectives 2024</i> .....	23
2. HUILES VÉGÉTALES .....	24
<i>Le marché international en 2023</i> .....	25
<i>Perspectives 2024</i> .....	26
<b>ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE</b> .....	<b>27</b>
<b>CHIFFRES CLÉS</b> .....	<b>28</b>
1. INDICATEURS D'ACTIVITÉ .....	28
2. CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	29
3. CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....	29
<b>DONNÉES BOURSIÈRES</b> .....	<b>30</b>
<b>FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b> .....	<b>30</b>
<b>DÉCLARATION SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b> .....	<b>31</b>
1. INTRODUCTION.....	31
2. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE .....	31
3. CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	31
<i>Composition du Conseil d'Administration</i> .....	31
<i>Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées</i> .....	32
<i>Nominations des Administrateurs</i> .....	34
<i>Rôle et compétences du Conseil d'Administration</i> .....	34
<i>Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration</i> .....	34
4. LES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	34
4.1. <i>Comité d'Audit</i> .....	34
4.2. <i>Comité de Nomination et de Rémunération</i> .....	35
5. RÉMUNÉRATIONS.....	35
6. NOTIFICATION DE L'ACTIONNARIAT.....	35

7. CALENDRIER FINANCIER .....	36
8. AUDIT EXTERNE .....	36
9. RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE .....	36
10. AUTRES INFORMATIONS .....	36
<b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ.....</b>	<b>37</b>
<b>RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ.....</b>	<b>38</b>
1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS .....	38
2. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	39
3. PERSPECTIVES 2024.....	39
4. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE .....	40
5. EVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE .....	40
6. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE .....	40
7. SYSTEME GENERAL DE CONTROLE INTERNE ADAPTE AUX SPECIFICITES DES ACTIVITES DU GROUPE .....	40
8. ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE.....	42
<b>RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>43</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>44</b>
1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE .....	44
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ.....	46
3. ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ.....	47
4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ.....	48
5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ.....	49
6. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	50
<i>Note 1. Généralités et méthodes comptables .....</i>	<i>50</i>
<i>Note 2. Filiales et entreprises associées .....</i>	<i>65</i>
<i>Note 3. Retraitement et reclassement .....</i>	<i>68</i>
<i>Note 4. Contrats de location .....</i>	<i>70</i>
<i>Note 5. Immobilisations incorporelles.....</i>	<i>72</i>
<i>Note 6. Immobilisations corporelles.....</i>	<i>73</i>
<i>Note 7. Actifs biologiques producteurs .....</i>	<i>75</i>
<i>Note 8. Dotations aux amortissements et pertes de valeur.....</i>	<i>76</i>
<i>Note 9. Dépréciations d'actifs .....</i>	<i>76</i>
<i>Note 10. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle<sup>6</sup> sont significatives .....</i>	<i>78</i>
<i>Note 11. Participations dans des entreprises associées .....</i>	<i>80</i>
<i>Note 12. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu.....</i>	<i>83</i>
<i>Note 13. Impôts différés.....</i>	<i>83</i>
<i>Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles .....</i>	<i>84</i>
<i>Note 15. Charge d'impôts .....</i>	<i>85</i>
<i>Note 16. Stocks .....</i>	<i>87</i>
<i>Note 17. Créances commerciales (actifs courants) .....</i>	<i>88</i>
<i>Note 18. Autres créances (actifs courants) .....</i>	<i>88</i>
<i>Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....</i>	<i>88</i>
<i>Note 20. Capital et prime d'émission .....</i>	<i>89</i>
<i>Note 21. Réserve légale.....</i>	<i>89</i>
<i>Note 22. Engagements de retraites .....</i>	<i>90</i>
<i>Note 23. Dettes financières.....</i>	<i>92</i>
<i>Note 24. Dettes commerciales et autres dettes.....</i>	<i>95</i>
<i>Note 25. Financial instruments .....</i>	<i>96</i>
<i>Note 26. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice .....</i>	<i>98</i>
<i>Note 27. Autres produits financiers .....</i>	<i>98</i>
<i>Note 28. Charges financières .....</i>	<i>98</i>

<i>Note 29. Résultat net par action</i> .....	98
<i>Note 30. Dividendes et tantièmes</i> .....	99
<i>Note 31. Informations relatives aux parties liées</i> .....	99
<i>Note 32. Off balance sheet commitments</i> .....	101
<i>Note 33. Information sectorielle</i> .....	101
<i>Note 34. Gestion des risques</i> .....	108
<i>Note 35. Passifs éventuels</i> .....	112
<i>Note 36. Environnement politique et économique</i> .....	113
<i>Note 37. Evènements postérieurs à la date de clôture</i> .....	113
<i>Note 38. Actifs détenus en vue de la vente</i> .....	113
<i>Note 39. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé</i> .....	114
<b>RAPPORT DE GESTION SOCIAL</b> .....	<b>115</b>
ACTIVITÉS .....	115
RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	115
BILAN .....	116
PORTEFEUILLE .....	116
INVESTMENTS .....	116
<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT</b> .....	<b>118</b>
POLITIQUE DE GESTION RESPONSABLE .....	119
VALEUR ESTIMÉE DE L'ACTION (COMPTES SOCIAUX) .....	119
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE .....	120
PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES .....	120
PERSPECTIVES .....	120
NOMINATIONS STATUTAIRES .....	120
<b>ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX</b> .....	<b>121</b>
<b>1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023</b> .....	<b>121</b>
<b>2. COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 2023</b> .....	<b>123</b>
<b>3. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023</b> .....	<b>124</b>
<i>Note 1. Généralités</i> .....	124
<i>Note 2. Principes, règles et méthodes comptables</i> .....	124
<i>Note 3. Immobilisations financières</i> .....	127
<i>Note 4. Capitaux propres</i> .....	130
<i>Note 5. Dettes envers des entreprises liées</i> .....	131
<i>Note 6. Dettes envers les entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation</i> : .....	131
<i>Note 7. Produits provenant de participations</i> .....	132
<i>Note 8. Revenus d'autres investissements et prêts faisant partie de l'actif immobilisé</i> .....	132
<i>Note 9. Impôts</i> .....	132
<i>Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration</i> .....	132
<i>Note 11. Environnement politique et économique</i> .....	132
<i>Note 12. Engagements hors bilan</i> .....	133
<i>Note 13. Evènements postérieurs à la date de clôture</i> .....	133
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>134</b>

# Portrait du Groupe

## 1. Présentation du Groupe

Socfinaf est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 22 octobre 1961 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfinaf consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 137,000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique. En 2023, Socfinaf emploie 23,940 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 563 millions d'euros.

## 2. Historique

- **22/10/1961** : Constitution de la Compagnie Internationale de Cultures sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **31/12/1961** : Intercultures investit dans deux plantations congolaises à savoir la Compagnie Congolaise de l'Hévéa et Cultures Equatoriales.
- **18/04/1966** : Les titres Intercultures sont admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1974** : Mesure de nationalisation des entreprises industrielles par l'Etat zairois.
- **31/12/1976** : Avancement des négociations avec le Zaïre - sortie des participations zairoises du portefeuille et créance Zaïre comptabilisée.
- **19/05/1995** : Augmentation du capital social d'Intercultures afin de relancer l'activité de la Société dans le domaine des plantations tropicales.
- **30/06/1995** : Acquisition de 65% de la Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" en Côte d'Ivoire via Bereby Finances "Befin", une société holding ivoirienne.
- **30/06/1997** : Acquisition de 5% de Palmci, une société ivoirienne produisant de l'huile de palme.
- **30/06/1998** : Augmentation du capital social et investissement au Kenya dans 70.8% de Red Lands Roses, producteur de roses et de Socfinaf Company, producteur de café. De plus, Intercultures a acquis, via une filiale luxembourgeoise (Indufina Luxembourg) 54% d'une plantation de palmiers à huile au Nigéria, Okomu Oil Palm Company.
- **31/03/1999** : Intercultures continue l'expansion de ses investissements en Afrique et plus particulièrement au Libéria : acquisition de 70% de Weala Rubber Company, propriétaire d'une usine à caoutchouc et de 75% de Libérien Agricultural Company "LAC" qui dispose d'une concession<sup>6</sup> d'hévéas.
- **31/03/2000** : Acquisition de 89.64% de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse "SPFS", une société camerounaise active dans le secteur de la production, la transformation et le raffinage de l'huile de palme.
- **31/12/2000** : Via une holding camerounaise Palmcam, Intercultures poursuit ses investissements au Cameroun dans Socapalm, une société active dans la production et la transformation d'huile de palme.
- **31/12/2001** : Nouvelle augmentation du capital social qui a permis à Intercultures d'augmenter sa participation dans Okomu Oil Palm Company et dans Befin (maison mère de la SOGB).
- **31/12/2006** : Restructuration des participations du Groupe Socfinal, dont la distribution de titres Intercultures par Socfinasia (spin-off) et repositionnement des sociétés opérationnelles du Groupe.
- **31/12/2007** : Intercultures a acquis 99.8% de Brabanta, une société développant une plantation d'huile de palme au Congo (RDC).  
D'autre part, Intercultures a cédé ses participations Weala Rubber Company (Libéria) et Palmci (Côte d'Ivoire).
- **31/12/2008** : Constitution de Sud Comoë Caoutchouc "SCC" (Côte d'Ivoire) via la holding ivoirienne Befin. Intercultures a cédé 60% de Red Lands Roses (Kenya).
- **31/12/2009** : Augmentation de capital de Brabanta (RDC).  
Augmentation de la participation dans Salala Rubber Corporation "SRC" (Libéria).
- **17/03/2010** : Cession de Socfinaf Company (Kenya).



#### 4. Renseignements sur les participations de Socfinaf

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
<b>Sierra Leone</b>		
SAC	119,970,000	93.00%
<b>Libéria</b>		
LAC	25,000	100.00%
SRC	795	100.00%
<b>Côte d'Ivoire</b>		
Befin	739,995	87.06%
<b>Ghana</b>		
PSG	750,000	100.00%
<b>Nigéria</b>		
Okomu	633,172,834	66.38%
<b>Cameroun</b>		
Socapalm	3,086,886	67.46%
<b>République Démocratique du Congo</b>		
Brabanta	5,000	100.00%
<b>France</b>		
SAFA	577,200	100.00%
<b>Belgique</b>		
Socfinco	8,750	50.00%
Centrages	7,500	50.00%
Pépinière	3,333	50.00%
STP Invest	1,800	100.00%
<b>Luxembourg</b>		
Socfinde	50,000	20.00%
Terrasia	3,328	33.28%
Induservices	3,000	30.00%
Management Associates	1,500	15.00%
<b>Suisse</b>		
Sogescol FR	2,650	50.00%
Socfinco FR	650	50.00%
Induservices FR	700	50.00%
Sodimex FR	675	50.00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfinaf détient une participation directe ou indirecte.

Sauf indication contraire, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

## SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC"

Capital : USD 30,000,000

SAC est active au Sierra Leone dans la production d'huile de palme.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Palmier	12,349	0	12,349

Concessions<sup>G</sup> : 18,473 ha

Personnel permanent au 31 Décembre 2023 : 2,375

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	50,249	51,919
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	44,341	58,554
Résultat (milliers d'euros)	11,126	16,516
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Huile de palme	0.88	1.13
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.05
Cours de clôture EUR / USD	1.10	1.07

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	124,216	131,376
Actifs circulants	13,813	7,315
Capitaux propres (*)	45,729	33,684
Dettes, provisions et tiers (*)	92,299	105,007
Résultat de la période	12,046	17,307
Participation de Socfinaf (%)	93.00	93.00

(\*) Avant affectation.

## LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"

Capital : USD 31,105,561

LAC est active au Libéria dans le secteur de la culture d'hévéas et de la transformation de caoutchouc industriel.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	10,711	1,558	12,269

Concessions<sup>G</sup> : 121,407 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 2,036

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	27,694	27,401
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	34,964	40,757
Résultat (milliers d'euros)	-16,538	3,509
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	1.26	1.49
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.05
Cours de clôture EUR / USD	1.10	1.07

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	64,814	83,995
Actifs circulants	24,252	23,589
Capitaux propres (*)	42,913	60,817
Dettes, provisions et tiers (*)	46,153	46,767
Résultat de la période	-17,904	3,677
Participation de Socfinaf (%)	100.00	100.00

(\*) Avant affectation.

## SALALA RUBBER CORPORATION "SRC"

Capital : USD 49,656,328

SRC est active au Libéria dans le secteur de la culture d'hévéas.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	3,335	1,110	4,445

Concessions<sup>G</sup> : 8,000 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 229

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	5,314	4,563
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	4,018	4,469
Résultat (milliers d'euros)	-2,638	-2,229
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	0.76	0.98
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.05
Cours de clôture EUR / USD	1.10	1.07

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	44,025	46,130
Actifs circulants	2,554	2,686
Capitaux propres	-2,331	526
Dettes, provisions et tiers	48,910	48,291
Résultat de la période	-2,856	-2,335
Participation de Socfinaf (directe et indirecte) (%)	100.00	100.00

## BEREBY-FINANCES "BEFIN"

Capital : CFA 8,500,000,000

Cette société de portefeuille ivoirienne détient 73.16% de SOGB et 70.01% de SCC.

## SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DU GRAND BEREBY "SOGB"

Capital : CFA 21,601,840,000

SOGB est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
<b>Au 31 décembre 2023</b>			
Palmier	7,471	20	7,491
Hévéa	12,906	2,879	15,785
<b>TOTAL</b>	<b>20,377</b>	<b>2,899</b>	<b>23,276</b>

Concessions<sup>G</sup> : 34,712 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 6,281

<i>Production et vente</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Au 31 décembre</b>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	64,309	65,815
Huile de palme	34,159	35,301
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	111,971	143,125
Résultat (milliers d'euros)	8,035	23,863
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	1.22	1.52
Huile de palme	0.91	1.13
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

<i>Chiffres clés (millions de CFA)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	63,269	64,408
Actifs circulants	25,738	27,065
Capitaux propres (*)	60,756	68,879
Dettes, provisions et tiers (*)	28,251	22,594
Résultat de la période	5,270	15,653
Résultat distribué	7,094	8,000
Participation indirecte de Socfinaf (%)	63.69	63.69

(\*) Avant affectation.

## SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC"

Capital : CFA 964,160,000

SCC est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la transformation de caoutchouc industriel.

### Principales données

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 408

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<b>Au 31 décembre</b>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	38,559	39,554
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	48,644	57,479
Résultat (milliers d'euros)	4,099	4,858
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	1.26	1.45
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

<i>Chiffres clés (millions de CFA)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	3,727	3,977
Actifs circulants	10,196	11,978
Capitaux propres (*)	7,976	7,987
Dettes, provisions et tiers (*)	5,947	7,968
Résultat de la période	2,689	3,187
Résultat distribué	2,000	2,500
Participation indirecte de Socfinaf (%)	60.95	60.95

(\*) Avant affectation.

## PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG"

Capital : GHS 150,000,000

PSG est active au Ghana dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		<i>Total</i>
	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	
<b>Au 31 décembre 2023</b>			
Hévéa	942	0	942
Palmier	6,140	0	6,140
<b>TOTAL</b>	<b>7,082</b>	<b>0</b>	<b>7,082</b>

Concessions<sup>G</sup> : 18,304 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 2,642

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<b>Au 31 décembre</b>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	1,280	814
Huile de palme	35,472	25,375
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	34,514	33,083
Résultat (milliers d'euros)	12,795	5,808
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	0.89	1.19
Huile de palme	0.94	1.26
Cours moyen EUR / GHS	12.07	8.42
Cours de clôture EUR / GHS	13.13	9.15

<i>Chiffres clés (milliers de GHS)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	477,066	465,946
Actifs circulants	39,895	65,401
Capitaux propres (*)	428,495	274,059
Dettes, provisions et tiers (*)	88,465	257,288
Résultat de la période	154,436	48,891
Participation de Socfinaf (%)	100	100

(\*) Avant affectation.

## OKOMU OIL PALM COMPANY

Capital : NGN 476,955,000

Okomu est active au Nigéria dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
<b>Au 31 décembre 2023</b>			
Hévéa	6,265	1,070	7,335
Palmier	19,045	0	19,045
<b>TOTAL</b>	<b>25,310</b>	<b>1,070</b>	<b>26,380</b>

Concessions<sup>G</sup> : 33,113 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 1,862

<i>Production et vente</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Au 31 décembre</b>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Caoutchouc	9,907	8,124
Huile de palme	69,563	54,091
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	113,519	133,280
Résultat (milliers d'euros)	35,264	38,963
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Caoutchouc	1.21	1.52
Huile de palme	1.46	2.23
Cours moyen EUR / NGN	662	445
Cours de clôture EUR / NGN	995	479

<i>Chiffres clés (milliers de NGN)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	59,399,143	55,902,697
Actifs circulants	23,325,373	13,717,176
Capitaux propres (*)	40,633,430	42,017,150
Dettes, provisions et tiers (*)	42,091,087	27,602,722
Résultat de la période	23,331,914	17,342,677
Résultat distribué	13,292,595	20,032,110
Dividende unitaire brut (NGN)	13.93	21.00
Participation de Socfinaf (%)	66.38	66.38

(\*) Avant affectation.

## SOCAPALM

Capital : CFA 45,757,890,000

Socapalm est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	1,936	0	1,936
Palmier	29,458	2,975	32,433
<b>TOTAL</b>	<b>31,394</b>	<b>2,975</b>	<b>34,369</b>

Concessions<sup>G</sup> : 58,063 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 2,664

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	138,783	146,232
Caoutchouc (*)	2,499	1,734
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	129,003	112,852
Résultat (milliers d'euros)	18,194	16,269
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Huile de palme	0.91	0.75
Caoutchouc	0.71	0.82
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

<i>Chiffres clés (millions de CFA)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	73,401	74,493
Actifs circulants	18,657	20,762
Capitaux propres (**)	67,873	66,234
Dettes, provisions et tiers (**)	24,185	29,022
Résultat de la période	11,934	10,672
Résultat distribué	9,630	9,450
Participation de Socfinaf (%)	67.46	67.46

(\*) Production agricole intégralement vendue à SAFACAM.

(\*\*) Avant affectation.

## SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE "SAFA"

Capital : EUR 4,040,400

Cette société de droit français détient 68.93% de Safacam.

## SAFACAM

Capital : CFA 6,210,000,000

Safacam est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Palmier	5,306	0	5,306
Hévéa	3,509	917	4,426
<b>TOTAL</b>	<b>8,815</b>	<b>917</b>	<b>9,732</b>

Concessions<sup>G</sup> et terrains détenus en propre : 17,690 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 2,475

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	16,096	16,526
Huile de palmiste	9,770	8,531
Caoutchouc	9,004	6,377
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	35,943	35,406
Résultat (milliers d'euros)	934	4,189
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Produits palmiers	1.61	1.50
Caoutchouc	1.08	1.66
Cours EUR / CFA	655.957	655.957

<i>Chiffres clés (millions de CFA)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	22,602	21,901
Actifs circulants	9,107	8,251
Capitaux propres (*)	19,242	21,374
Dettes, provisions et tiers (*)	12,467	8,778
Résultat de la période	613	2,748
Résultat distribué	1,000	2,484
Participation indirecte de Socfinaf (%)	69.05	69.05

(\*) Avant affectation.

## AGRIPALMA

Capital : STN 156,094,090

Agripalma est une société active dans la production d'huile de palme sur l'île de São Tomé et Príncipe.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Palmier	1,879	0	1,879

Concessions<sup>6</sup> et terrains détenus en propre : 2,388 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 789

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	4,870	6,430
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	5,512	7,782
Résultat (milliers d'euros)	-2,463	849
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Huile de palme	1.13	1.21
Cours moyen EUR / STN	24.50	24.50
Cours de clôture EUR / STN	24.50	24.50

<i>Chiffres clés (millions de STN)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	667	691
Actifs circulants	94	103
Capitaux propres	-16	44
Dettes, provisions et tiers	777	750
Résultat de la période	-60	21
Participation indirecte de Socfinaf (%)	88.00	88.00

## BRABANTA

Capital : CDF 34,243,622,100

Brabanta est une société congolaise (RDC) active dans la production d'huile de palme.

### Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Palmier	6,072	0	6,072

Concessions<sup>G</sup> : 8,380 ha

Personnel permanent au 31 décembre 2023 : 2,023

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
<b>Production (tonnes)</b>		
Huile de palme	13,231	13,769
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	10,923	16,366
Résultat (milliers d'euros)	-4,803	-672
<b>Prix de vente moyen (EUR / kg)</b>		
Huile de palme	0.83	1.19
Cours moyen EUR / CDF	2,514	2,103
Cours de clôture EUR / CDF	2,961	2,151

<i>Chiffres clés (millions de CDF)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	139,957	133,043
Actifs circulants	175,848	115,053
Capitaux propres (*)	74,717	69,634
Dettes, provisions et tiers (*)	241,088	178,463
Résultat de la période	-12,077	-1,413
Participation de Socfinaf (en %)	100.00	100.00

(\*) Avant affectation.

## SOGESCOL FR

Capital : CHF 5,300,000

Sogescol FR est une société suisse qui commercialise du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2023 par un bénéfice de USD 6,705,434. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de bénéfice à hauteur de USD 8,000,000.

	2023	2022
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.05
Cours de clôture EUR / USD	1.10	1.07

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	2023	2022
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	4,031	773
Actifs circulants	49,001	50,991
Capitaux propres (*)	16,660	17,955
Dettes, provisions et tiers (*)	36,372	33,809
Résultat de la période	6,705	8,865
Résultat distribué	8,000	8,000
Dividende unitaire brut (USD)	1,509	1,509
Participation de Socfinaf (%)	50.00	50.00

(\*) Avant affectation.

## SOCFINCO FR

Capital : CHF 1,300,000

Socfinco FR est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles. Les interventions de Socfinco FR couvrent le secteur agro-industriel du palmier à huile et de l'hévéa.

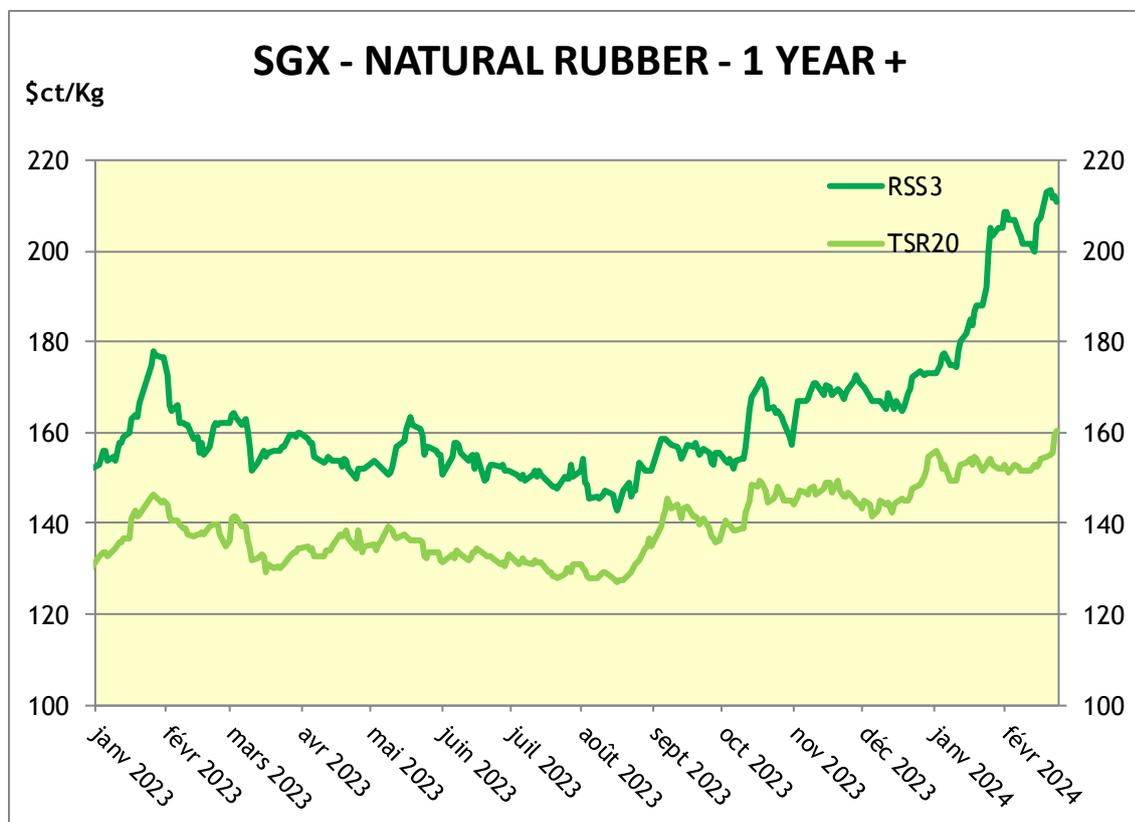
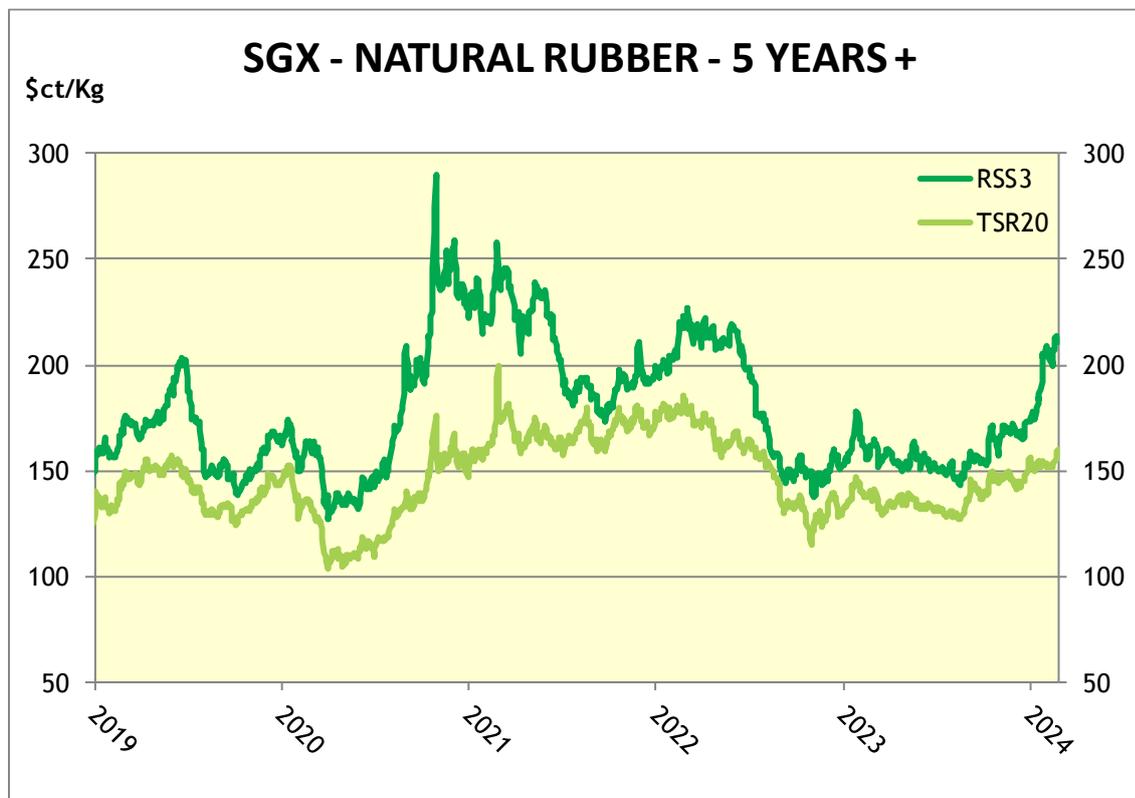
L'exercice clôturé au 31 décembre 2023 présente un bénéfice de EUR 6,488,998. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de bénéfice à hauteur de EUR 6,000,000.

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	5,444	4,309
Actifs circulants	19,703	22,133
Capitaux propres (*)	14,921	16,432
Dettes, provisions et tiers (*)	10,225	10,010
Ventes et prestations	26,709	30,293
Résultat de la période	6,489	8,834
Résultat distribué	6,000	8,000
Dividende unitaire brut (EUR)	4,615	6,154
Participation de Socfinaf (%)	50.00	50.00

(\*) Avant affectation.

# Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

## 1. Caoutchouc



## Le marché international en 2023

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20<sup>G</sup> 1<sup>ère</sup> position sur SGX<sup>G</sup>) pour l'année 2023 est de 1,377 USD/T FOB<sup>S</sup> Singapour contre 1,548 USD/T en 2022, soit une baisse de 11%.

Convertie en Euro, la moyenne des cours du TSR20<sup>G</sup> en 2023 est de 1,273 EUR/T contre 1,469 EUR/T en 2022.

La fin de l'année 2022 a été marquée par l'arrêt de la politique 'zéro-Covid' en Chine et des stocks élevés de caoutchouc naturel dans les pays consommateurs. La Chine, premier consommateur mondial de caoutchouc naturel, a connu en 2022 l'un des plus faibles rythmes de croissance économique depuis 40 ans à 3%.

L'espoir de reprise de l'activité économique chinoise en début d'année a permis aux cours du caoutchouc naturel d'atteindre un niveau proche des 1,450 USD/T à la fin janvier 2023. En effet, la levée des mesures de santé publique devait aller de pair avec un redémarrage spectaculaire de l'économie chinoise. En réalité, le pays n'a pas retrouvé son envol, confronté à une crise immobilière majeure, à une baisse de ses exportations et une consommation intérieure en berne.

Dans ce contexte et malgré l'entrée en hivernage des pays producteurs, les cours sont restés sous pression à partir de février évoluant dans une échelle entre 1,300 et 1,400 USD/T sur fond de ralentissement de la consommation, de guerre en Ukraine, de pressions inflationnistes persistantes, de politiques monétaires restrictives des principales banques centrales et de turbulences dans le secteur bancaire. Les cours du caoutchouc naturel ont atteint mi-août un plus bas de l'année à 1,270 USD/T.

La baisse de la demande de caoutchouc naturel s'est fait particulièrement ressentir sur les marchés européens et américains provoquant une hausse des inventaires dans les usines des pneumaticiens.

La baisse de production en Indonésie et Malaisie, due notamment à une maladie de l'hévéa, n'a pas eu d'effets positifs sur les cours du caoutchouc naturel car elle fut compensée par la hausse de production dans d'autres pays comme la Côte d'Ivoire et le Cambodge. La Côte d'Ivoire a connu en 2023 sa plus forte croissance de production annuelle (+26%) depuis cinq ans et conforte son statut de 3<sup>ème</sup> producteur mondial avec 1.68 millions de tonnes produites.

A partir de la fin août, les cours du caoutchouc naturel se sont redressés suite aux mesures prises par le gouvernement chinois afin de stimuler la croissance économique et aux révisions de production à la baisse en Thaïlande et en Indonésie en raison de pluies abondantes entravant les récoltes.

Fin décembre, les cours du caoutchouc naturel ont franchi la barre des 1,500 USD/T et atteint le dernier jour de clôture en 2023 le plus haut niveau de l'année à 1,561 USD/T.

En fort contraste par rapport à l'année 2021 et au premier semestre 2022, la logistique mondiale s'est améliorée fin 2022 et les taux de fret maritime ont régulièrement baissé durant 2023 pour revenir à leurs niveaux pré-COVID. Les taux de fret en sortie d'Asie ont baissé plus rapidement qu'en sortie d'Afrique rendant le caoutchouc asiatique plus compétitif par rapport à l'africain.

Cependant, les tensions apparues en Mer Rouge ont impacté les taux de fret en sortie d'Asie vers l'Europe qui ont commencé à remonter fortement à la fin 2023. Les armateurs doivent dorénavant dévier leurs bateaux vers le cap de Bonne-Espérance au lieu du canal de Suez et imposent des surcharges de fret substantielles pour les cargos originaires d'Asie.

Selon les dernières prévisions publiées par GlobalData en février 2024, la production mondiale de caoutchouc naturel en 2023 serait de 14.15 millions de tonnes, en baisse de 1.1% par rapport à 2022 tandis que la consommation mondiale s'élèverait à 14.03 millions de tonnes, en hausse de 2.3% par rapport à 2022, entraînant un surplus de 118,000 tonnes en 2023 contre 596,000 tonnes en 2022.

## Perspectives 2024

Les cours du caoutchouc naturel en début d'année sont restés au-dessus des 1,500 USD/T et ont atteint 1,603 USD/T fin février, leur plus haut niveau depuis juillet 2022.

Les cours du caoutchouc naturel devraient être soutenus en 2024 par une tension sur l'offre et une reprise de la demande. En effet, de mauvaises conditions climatiques ayant perturbé la production dans les provinces du sud de la Thaïlande fin 2023 et début 2024 ainsi que la possibilité d'un hivernage précoce dans les principaux pays producteurs lié au phénomène El Nino pourraient amplifier le déficit de caoutchouc naturel prévu en 2024.

La fin des hausses de taux d'intérêt et, dépendant de l'évolution de l'inflation, un probable assouplissement de la politique monétaire des banques centrales aux Etats-Unis et en Europe pourrait encourager une reprise économique avec un impact positif en termes de demande de caoutchouc naturel.

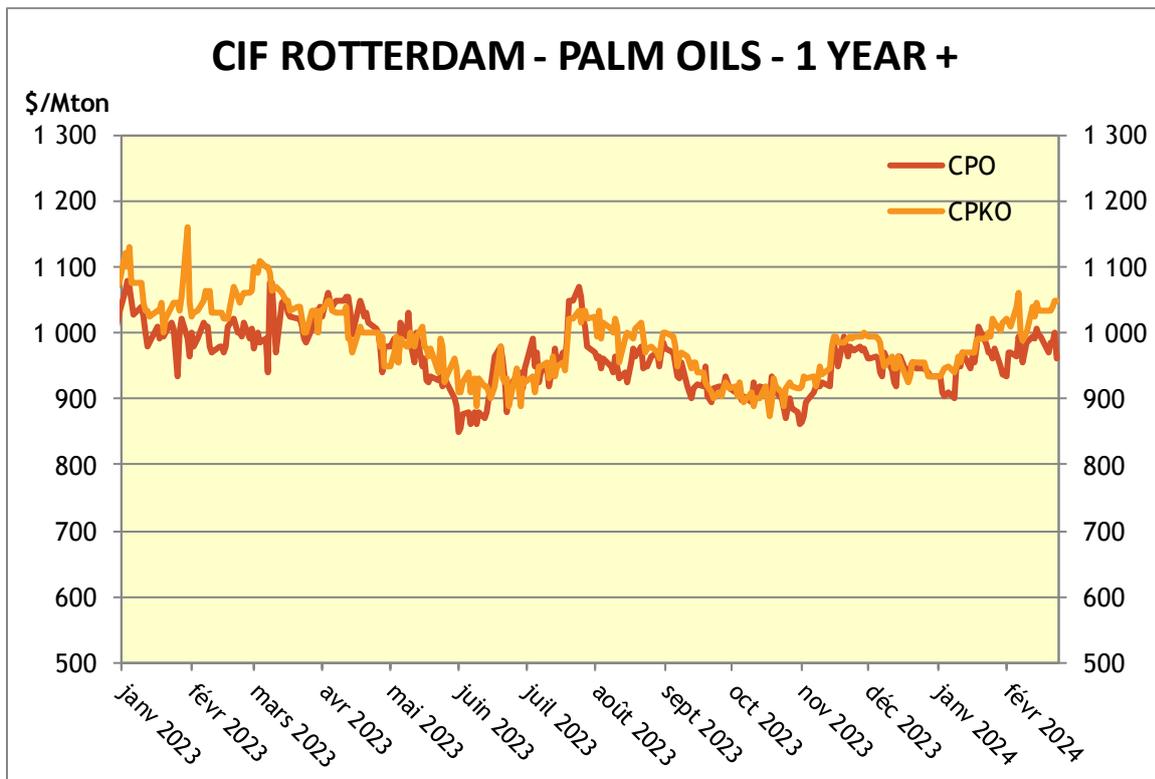
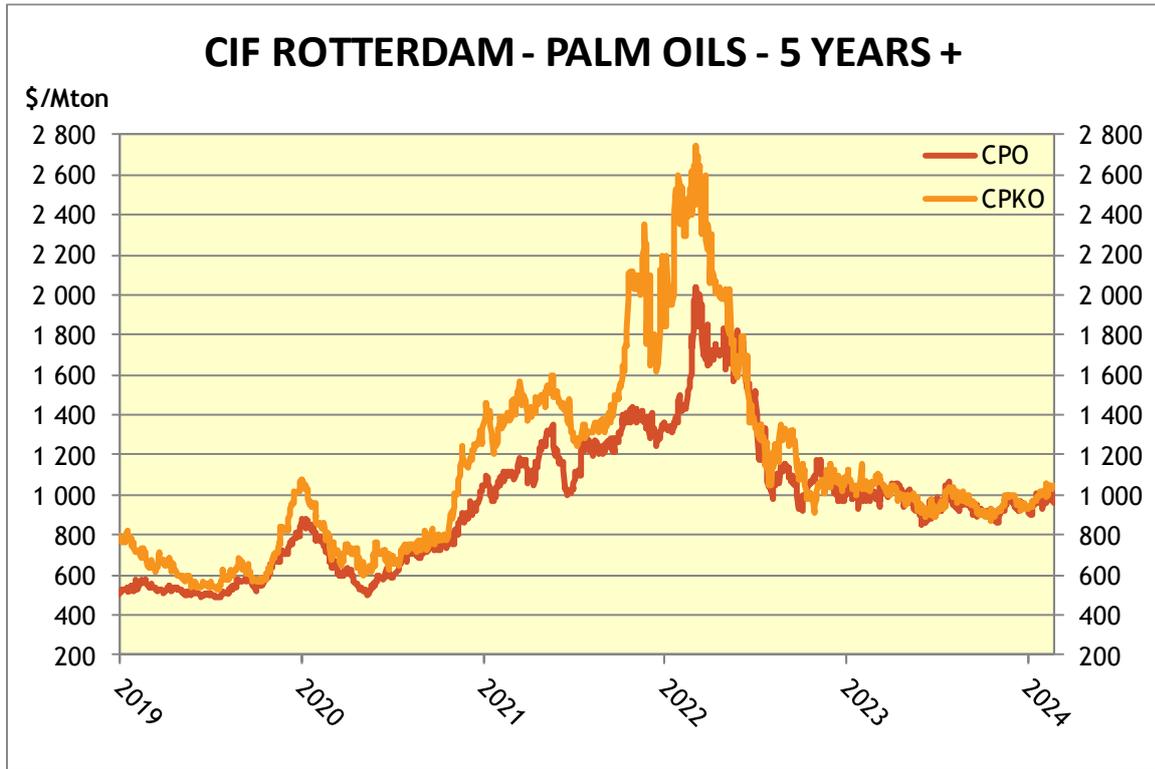
L'évolution des cours dépendra aussi de l'efficacité des mesures prises par le gouvernement chinois pour stimuler la reprise économique qui reste affectée par une crise immobilière sans précédent et d'un ralentissement économique mondial, conséquence de la lutte contre l'inflation.

L'entrée en vigueur fin 2024 de la réglementation européenne « EUDR » visant à interdire certaines matières premières issues de la déforestation devrait changer la structure de marché. En effet, la forte demande des pneumaticiens pour un caoutchouc naturel traçable à destination du continent européen devrait permettre aux producteurs qui seront en mesure de prouver que leur chaîne d'approvisionnement est conforme à la légalité et ne provient pas de zones de déforestation, d'obtenir une prime substantielle par rapport au marché de référence. Les producteurs de caoutchouc non conformes à l'EUDR seront contraints de vendre leur production hors du marché unique à moins bonne valorisation.

Selon les dernières prévisions de l'IRSG<sup>G</sup> publiées en août 2023, l'IRSG<sup>G</sup> estime en 2024 la production mondiale à 14.90 millions de tonnes (hausse de 2.2%) et une demande mondiale de l'ordre de 14.95 millions de tonnes (hausse de 2.7%) entraînant un déficit de caoutchouc de 48,000 T. La consommation et la production serait donc quasi à l'équilibre.

Le TSR20<sup>G</sup> 1<sup>st</sup> position FOB<sup>G</sup> Singapore sur SGX<sup>G</sup> cote au 23 février 2024 à 1,603 USD/T.

## 2. Huiles végétales



### Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes

(source : Oil World)

	2024 (*)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2015	2005	1995
Indonésie	48.2	48.4	46.7	44.7	42.8	44.2	41.6	33.4	14.1	4.2
Malaisie	18.4	18.6	18.5	18.1	19.1	19.9	19.5	20.0	15.0	7.8
Autres	14.8	14.4	14.0	13.1	12.2	12.4	11.9	9.1	4.8	3.2
<b>TOTAL</b>	<b>81.4</b>	<b>81.6</b>	<b>79.2</b>	<b>75.9</b>	<b>74.1</b>	<b>76.5</b>	<b>73.0</b>	<b>62.5</b>	<b>33.9</b>	<b>15.2</b>

(\*) Estimation (décembre 2023).

### Production des principales huiles en millions de tonnes

(source : Oil World)

	Oct 2023 à Sep 2024 (*)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2015	2005	1995
Palme	81.4	81.6	79.2	75.9	74.1	76.5	73.0	62.5	33.9	15.2
Soja	61.4	59.7	60.1	60.1	58.6	56.8	56.8	48.8	33.6	20.2
Colza	30.9	30.6	25.7	26.9	25.3	24.9	25.6	26.3	16.2	10.8
Tournesol	22.3	22.3	19.7	18.9	21.3	20.7	19.0	15.1	9.7	8.7
Palmiste	8.5	8.4	8.2	8.0	7.8	8.1	7.7	6.8	4.0	2.0
Coton	4.5	4.4	4.4	4.4	4.6	4.6	4.7	4.7	5.0	3.9
Arachide	4.4	4.4	4.7	4.4	4.2	3.7	4.0	3.7	4.5	4.3
Coprah	3.0	3.1	3.0	2.8	2.6	2.9	2.9	2.9	3.2	3.3
<b>TOTAL</b>	<b>216.6</b>	<b>214.5</b>	<b>205.1</b>	<b>201.4</b>	<b>198.5</b>	<b>198.2</b>	<b>193.7</b>	<b>170.8</b>	<b>110.1</b>	<b>68.4</b>

(\*) Estimation (décembre 2023).

### Le marché international en 2023

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam<sup>G</sup> sur l'année 2023 est de 964 USD/T contre 1,352 USD/T en 2022.

Alors que l'année 2022 avait été caractérisée par une forte volatilité des cours, l'année 2023 a été marquée par une certaine stabilité, avec des prix oscillant la plupart du temps entre 900 et 1,000 USD/T.

En 2022, les cours avaient connu une hausse spectaculaire au premier semestre provoquée par une restriction soudaine de l'offre due au conflit russo-ukrainien et aux mesures protectionnistes prises par l'Indonésie. Puis, au second semestre, la hausse des stocks et le retour massif de l'huile de palme indonésienne sur les marchés avaient créé une forte pression baissière sur les prix. Ainsi, après avoir perdu près de 500 USD/T en quelques mois, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam<sup>G</sup> avaient fini l'année 2022 autour de 1,000 USD/T.

Sur les premiers mois de l'année 2023, les cours se sont stabilisés autour des 1,000 USD/T, le marché étant tirailé par des informations tantôt haussières, tantôt baissières. L'offre d'huile végétale sur les marchés restait soutenue, favorisant un sentiment baissier. Dans le même temps, des statistiques d'exportation plutôt positives et des conditions météorologiques difficiles susceptibles d'affecter les récoltes, ont permis de supporter les cours durant cette période.

Après plusieurs mois sans grande volatilité, les cours de l'huile de palme ont fini par s'éroder au cours du mois de mai, passant de 1,000 à 850 USD/T CIF Rotterdam<sup>G</sup> avant de rebondir au mois de juin suite aux annonces d'un retour probable du phénomène climatique El Niño. En Asie du Sud Est, El Niño est traditionnellement synonyme de sécheresse pouvant entraîner de fortes baisses de production, et donc un resserrement de l'offre d'huile de palme sur les marchés.

Cependant, si la survenue du phénomène climatique est désormais avérée, les prévisions en faveur d'un « fort » El Niño se sont peu à peu estompées. Les conséquences sur la production d'huile de palme pourraient être plus tardives et moins importantes que prévues.

Selon les prévisions d'Oil World, la production mondiale d'huile de palme s'établit autour de 81.6 millions de tonnes en 2023.

La demande quant à elle reste soutenue, et ce, malgré le ralentissement de l'économie chinoise. L'Inde reste le plus gros importateur, avec près de 10 millions de tonnes importées en 2023. Mais le plus gros consommateur est l'Indonésie qui absorbe chaque année plus de 20 millions de tonnes d'huile de palme, soit 40% de sa production. La part destinée à l'industrie des biocarburants (11 millions de tonnes) dépasse désormais celle destinée à l'industrie alimentaire (9 millions de tonnes).

A la fin décembre 2023, le CPO<sup>G</sup> CIF Rotterdam<sup>G</sup> s'échangeait autour de 935 USD/T.

## Perspectives 2024

La production mondiale d'huile de palme, après avoir augmenté très fortement ces dernières années, connaît un essoufflement notable. En effet, un ralentissement de la hausse des productions est constaté chez les deux principaux pays producteurs, Indonésie et Malaisie (85% de la production mondiale) qui disposent de moins de surfaces disponibles pour planter et font face à des problèmes de disponibilité de main d'œuvre. De plus, les effets possibles du phénomène El Niño sur les plantations de palmier pourraient également impacter la production d'huile de palme en 2024.

L'offre d'huile de palme disponible pourrait donc se révéler être insuffisante pour satisfaire la croissance de la demande mondiale. Cette dernière reste soutenue notamment grâce à l'augmentation de la population mondiale et à la hausse continue de la demande en huiles végétales dans les pays en développement.

Dans le contexte actuel de ralentissement économique mondial, la demande pourrait cependant montrer des signes de fléchissement même si les principaux pays importateurs, Inde et Chine en tête, ne voient pas leur consommation baisser significativement.

L'industrie des biocarburants, par ses programmes de plus en plus ambitieux (B20 en Malaisie, B35 en Indonésie) devrait apporter un certain support aux cours de l'huile de palme. En 2023, on estime ainsi que plus de 20 millions de tonnes d'huile de palme (soit 25% de la production mondiale) auront servi à la fabrication de biodiesel.

Certains experts estiment également que l'entrée en vigueur de la réglementation européenne sur les produits importés (EUDR) pourrait dessiner les contours d'un marché de l'huile de palme à deux vitesses. En effet, ce texte qui interdira à compter de la fin de l'année 2024 l'arrivée sur le sol européen de matières premières issues de zones de déforestation après 2020 est une loi contraignante qui pourrait scinder le marché de l'huile de palme en deux : d'une part une huile de palme traçable produite par les plus grandes plantations capables de répondre à la réglementation européenne et, d'autre part, une huile déclassée produite par des plus petits acteurs qui sera vendue en dehors de l'Union Européenne. Cette huile « non labélisée » verrait alors son prix chuter par rapport à l'huile de palme « EUDR ».

Les cours de l'huile de palme devraient également être impactés par l'évolution des cours du soja en 2024. Le Brésil qui contribue pour près de 40% de la production mondiale de soja connaît actuellement de fortes perturbations climatiques (temps sec au Mato Grosso et pluies abondantes au Paraná) susceptibles d'affecter la récolte 2024 et d'influencer l'offre globale d'huiles végétales sur les marchés.

Au 23 février 2024, le CPO<sup>G</sup> CIF Rotterdam<sup>G</sup> cotait autour de 960 USD/T.

## Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("Rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

## Chiffres clés

### 1. Indicateurs d'activité

<i>Superficies (hectares)</i>		<i>Hévéa</i>		<i>Palmier</i>	
<b>Au 31 décembre 2023</b>					
Immatures (par année de planting)					
2023		606		761	
2022		391		755	
2021		935		1,480	
2020		1,000		0	
2019		1,373		0	
2018		2,146		0	
2017		912		0	
2016		167		0	
2015		3		0	
2014		0		0	
<b>Total immatures</b>		<b>7,535</b>		<b>2,996</b>	
Jeunes	(de 8 à 11 ans)	12,425	(de 4 à 7 ans)	14,295	
Matures	(de 12 à 22 ans)	18,440	(de 8 à 18 ans)	46,024	
Vieux	(plus de 22 ans)	8,739	(plus de 18 ans)	27,401	
<b>Total en production</b>		<b>39,603</b>		<b>87,720</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>47,138</b>		<b>90,716</b>	

<i>Superficies (hectares)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Palmier	90,716	90,959	91,004	91,207	91,220
Hévéa	47,138	47,278	47,940	48,146	48,361
<b>TOTAL</b>	<b>137,854</b>	<b>138,237</b>	<b>138,944</b>	<b>139,353</b>	<b>139,581</b>

<i>Production</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Huile de palme (tonnes)</b>	<b>362,424</b>	<b>349,644</b>	<b>355,924</b>	<b>321,348</b>	<b>278,979</b>
Production propre <sup>G</sup>	319,591	308,544	309,149	285,726	244,551
Achats aux tiers <sup>G</sup>	42,834	41,100	46,775	35,623	34,428
<b>Caoutchouc (tonnes)</b>	<b>149,472</b>	<b>147,271</b>	<b>151,848</b>	<b>144,456</b>	<b>147,851</b>
Production propre <sup>G</sup>	68,210	59,027	55,450	48,972	53,749
Achats aux tiers <sup>G</sup>	81,262	88,243	96,397	95,484	94,102
<b>Semences (milliers)</b>	<b>3,464</b>	<b>4,495</b>	<b>3,362</b>	<b>1,413</b>	
Production propre <sup>G</sup>	3,464	4,495	3,362	1,413	

<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Palmier	370	408	328	241	210
Hévéa	187	222	196	157	164
Autres produits agricoles	2	0	1	1	0
Autres	4	7	2	4	3
<b>TOTAL</b>	<b>563</b>	<b>637</b>	<b>527</b>	<b>403</b>	<b>376</b>

<i>Personnel</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Effectifs moyens	23,940	25,453	24,596	23,291	24,166

## 2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(millions d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
		<i>Retraité</i>			
Chiffre d'affaires	563	637	527	403	376
Résultat opérationnel	105	175	143	56	47
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	28	73	72	-4	4
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	147	190	154	91	65
Flux de trésorerie libre <sup>G</sup>	98	136	93	30	9

## 3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

<i>(millions d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
		<i>Retraité</i>	<i>Retraité</i>		
Actifs biologiques producteurs	300	350	366	364	405
Autres actifs non-courants	300	324	316	290	304
Actifs courants	191	230	209	171	169
Actifs détenus en vue de la vente	6	0	0	0	0
Capitaux propres totaux	464	485	416	334	385
Passifs non-courants	166	220	295	182	197
Passifs courants	167	199	180	310	298

## Données boursières

(euros)	2023	2022 Retraité	2021 Retraité	2020	2019
Nombre d'actions	17,836,650	17,836,650	17,836,650	17,836,650	17,836,650
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	363,885,495	368,561,160	301,530,511	224,895,450	272,328,282
Résultat net par action non diluée	1.58	4.10	4.04	-0.22	0.22
Dividende par action	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Cours de bourse					
minimum	10.00	11.30	8.10	7.00	8.20
maximum	13.40	15.80	12.40	12.60	12.20
clôture	10.80	12.10	12.00	11.10	12.00
Capitalisation boursière <sup>G</sup>	192,635,820	215,823,465	214,039,800	197,986,815	214,039,800
Dividendes distribués / Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	N.a.	N.a.	N.a.	N.a.	N.a.
Dividendes / capitalisation boursière <sup>G</sup>	N.a.	N.a.	N.a.	N.a.	N.a.
Cours de bourse / résultat net par action non diluée	6.82	2.95	2.97	-51.03	55.60

## Faits marquants de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu au cours de l'exercice.

# Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

## 1. Introduction

Socfinaf est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

## 2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 27 mars 2024 et est disponible sur le site web du Groupe.

## 3. Conseil d'Administration

### Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président <sup>(a)</sup>	AGO 1981	AGO 2028
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGO 1993	AGO 2029
Bolloré Participations SE représenté par M. Cyrille Bolloré	Française	1985	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGO 2018	AGO 2024
M. Gbenga Oyebode	Nigériane	1959	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGO 2011	AGO 2029
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur délégué <sup>(b)</sup>	AGO 2014	AGO 2026
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur <sup>(b)</sup>	AGO 2020	AGO 2026
M. Frédéric Lemaire	Belge	1970	Administrateur <sup>(c)</sup>	AGO 2019	AGO 2025
M. George Quarteng- Mensah	Ghanéen	1953	Administrateur	AGO 2023	AGO 2029

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

(c) Administrateur indépendant

Le mandat d'administrateur de M. Cyrille Bolloré arrive à échéance cette année. Le renouvellement de ce mandat sera proposé lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Ce renouvellement aura une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2030.

Un nouvel administrateur, M. George Quarteng-Mensah, a été nommé lors de la dernière assemblée générale annuelle pour un mandat de six ans jusqu'en 2029.

## Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

### Hubert Fabri

Président

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Compagnie de l'Odet, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale;
- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

### Vincent Bolloré

Administrateur

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général de Compagnie de l'Odet;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur de Compagnie de l'Odet;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

### Bolloré Participations

Administrateur

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Bolloré SE, Compagnie des Tramways de Rouen, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB", Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière Moncey, S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

### Gbenga Oyebode

Administrateur

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Okomu Oil Palm Company;
- Administrateur de Nestlé Nigéria et de Lafarge Africa;
- Administrateur de Lafarge Africa plc, société cotée à la Bourse du Nigéria.

**François Fabri**

*Administrateur délégué*

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" aux Conseils de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Administrateur délégué de Palmeraies de Mopoli;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

**Philippe Fabri**

*Administrateur*

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin".

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA" au Conseil de S.A.F.A Cameroun "Safacam".

**Frédéric Lemaire**

*Administrateur*

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinaf.

**George Quarteng-Mensah**

*Administrator*

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinaf.

## Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs. Il précise la durée du mandat et vérifie que l'administrateur répond aux critères d'indépendance.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

## Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

## Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

### Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2023 le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois.

### Points généralement abordés

Situations comptables périodiques;  
Mouvements de portefeuille;  
Inventaire et évaluation du portefeuille;  
Evolution des participations significatives;  
Rapport de gestion;  
Projets d'investissement;  
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

### Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2023 : 87%  
- 2022 : 83%  
- 2021 : 83%  
- 2020 : 85%  
- 2019 : 71%

## 4. Les Comités du Conseil d'Administration

### 4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2023.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- M. Frédéric Lemaire (administrateur indépendant) - Président
- M. Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 mai 2024.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

#### 4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfinaf sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

### 5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfinaf au titre de l'exercice 2023 s'élève à 488,730 euros contre 356,995 euros pour l'exercice 2022.

Les Administrateurs de Socfinaf n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

### 6. Notification de l'actionariat

Le 31 décembre 2014, Socfinaf a émis 1,474,200 actions nouvelles portant le nombre total d'actions émises à 17,854,200. Toutes les déclarations déposées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 31 décembre 2014 se rapportent à l'ancien nombre d'actions et à l'ancien nombre de droits de vote, c'est-à-dire à 16,380,000.

Au 31 décembre 2023, le capital social est représenté par 17,836,650 actions.

Actionnaire	Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote	Pourcentage détenu	Date de la notification
<b>Socfin</b>			
<b>L-1650 Luxembourg</b>	<b>10,497,046</b>	<b>58.85</b>	<b>01/02/2017</b>
Bolloré (a)	80,642	0.49 (b)	03/09/2014
F-29500 Ergué Gaberic			
Compagnie du Cambodge (a)	1,157,929	7.07 (b)	03/09/2014
F-92800 Puteaux			
Société Industrielle et Financière de l'Artois (a)	176,636	1.08 (b)	03/09/2014
F-92800 Puteaux			
Compagnie des Glénans (a)	58,993	0.36 (b)	03/09/2014
F-29500 Ergué Gaberic			
<b>Total Bolloré (toutes catégories confondues, basé sur les droits de vote agrégés)</b>	<b>1,474,200</b>	<b>9.00 (b)</b>	

(a) = sociétés contrôlées par Vincent Bolloré.

(b) = avant augmentation de capital du 31 décembre 2014.

## 7. Calendrier financier

29 mai 2024	Assemblée Générale Ordinaire à 10h
Fin septembre 2024	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2024
Mi-novembre 2023	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2024
Fin mars 2025	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2024
Mi-avril 2025	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2024
Mi-mai 2025	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1 <sup>er</sup> trimestre 2025
28 mai 2025	Assemblée Générale Ordinaire à 10h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg [www.bourse.lu](http://www.bourse.lu) sous la rubrique "OAM" et sur le site de la Société [www.socfin.com](http://www.socfin.com).

## 8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé  
Ernst & Young "EY"  
35E Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg.

En 2023, les honoraires d'audit s'élèvent à 732,412 euros TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2023 ni en 2022.

## 9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfinaf en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("Rapport développement durable").

## 10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

## Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfinaf et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et
- (b) le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

## Rapport de gestion sur les états financiers consolidés présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 29 mai 2024

Mesdames, Messieurs,

### 1. Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 intègrent aux comptes annuels de Socfinaf, toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes, dont les détails sont donnés dans la Note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la Note 1 de l'annexe relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS<sup>G</sup> telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfinaf (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS<sup>G</sup> pour la première fois en 2005 et toutes les normes applicables au 31 décembre 2023 et concernant le Groupe ont été mises en œuvre.

#### Résultat consolidé

Pour l'exercice 2023 le résultat consolidé "Part du Groupe" s'inscrit à 28.2 millions d'euros contre 73.2 millions d'euros en 2022. Il en résulte un profit net par action "Part du Groupe" de 1.58 euros contre 4.10 euros en 2022.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 563.1 millions d'euros en 2023 contre 637.3 millions d'euros en 2022 (diminution de 74.2 millions d'euros). Cette diminution du chiffre d'affaires résulte principalement de la variation de la monnaie de transaction par rapport à l'euro pour 74.9 millions d'euros, à la baisse des prix pour 22.5 millions d'euros, alors que l'augmentation des quantités vendues a augmenté les revenus pour 17.8 millions d'euros.

De même, le résultat opérationnel a diminué pour atteindre 105.2 millions d'euros, contre 175.3 millions d'euros en 2022.

Les autres produits financiers s'élèvent à 22.9 millions d'euros contre 8.7 millions d'euros en 2022 et se composent principalement de gains de change pour 22.2 millions d'euros contre 8.0 millions d'euros en 2022.

Les charges financières s'élèvent à 43.0 millions d'euros contre 41.2 millions d'euros en 2022 et se composent principalement de charges d'intérêts pour 14.7 millions d'euros (15.9 millions d'euros en 2022) et de pertes de change pour 26.8 millions d'euros (24.6 millions d'euros en 2022).

En outre, la charge fiscale a diminué, l'impôt sur le revenu s'élevant à 36.6 millions d'euros contre 39.8 millions d'euros en 2022.

Le résultat de la période attribuable au Groupe a diminué à 6.0 millions d'euros contre 11.3 millions d'euros en 2022.

#### Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfinaf se composent :

- d'actifs non-courants à hauteur de 600.1 millions d'euros contre 673.8 million en 2022, soit une diminution de 73.7 millions d'euros principalement due à la baisse des actifs biologiques pour -50.3 millions d'euros, des immobilisations corporelles pour -44.7 millions d'euros et à l'augmentation des actifs liés aux droits d'utilisation pour +21.1 millions d'euros ;
- d'actifs courants s'élevant à 190.5 millions d'euros contre 229.8 millions d'euros en 2022. Cette diminution de 39.3 millions d'euros est principalement due à la baisse de la valeur des stocks pour -17.0 millions d'euros et de la trésorerie pour -23.9 millions d'euros.

Les capitaux propres "Part du Groupe" s'élèvent à 363.9 millions d'euros contre 368.6 millions d'euros en 2022. Cette diminution des capitaux propres de 4.7 millions d'euros provient, pour l'essentiel, du résultat de la période 28.2 millions d'euros (2022 : 73.2 millions d'euros), de l'impact de l'hyperinflation pour 15.9 millions d'euros et de la variation de la réserve de conversion pour -50.9 millions d'euros.

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action<sup>G</sup> "Part du Groupe" de 20.40 contre 20.66 euros un an auparavant. Au 31 décembre 2023, le cours de bourse s'élève à 10.80 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en baisse à 332.8 millions d'euros contre 418.3 millions d'euros un an auparavant.

Les dettes financières sont en baisse à 166.9 millions d'euros en 2023 contre 247.4 millions d'euros en 2022. Il s'agit principalement des dettes de Socfinaf vis-à-vis de Socfin pour 80.0 millions d'euros et d'avances d'actionnaires pour 40.0 millions d'euros, ainsi que de la partie non courante et courante des emprunts bancaires pour un montant de 34.0 millions d'euros.

Les passifs d'impôts différés s'inscrivent en baisse à 24.6 millions d'euros contre 33.1 millions d'euros en 2022. Les passifs d'impôts exigibles sont en diminution à 28.7 million contre 40.7 millions d'euros en 2022.

La dette nette avant les ajustements IFRS<sup>G</sup> s'élève à 113.4 millions d'euros contre 176.5 millions d'euros au 31 décembre 2022.

### Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2023, la trésorerie nette s'élève à 36.3 millions d'euros, en baisse de 16.7 millions d'euros sur la période contre une diminution de 3.1 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur.

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 147.0 millions d'euros durant l'exercice 2023 (contre 189.5 millions d'euros en 2022). Il provient principalement de la capacité d'autofinancement pour 176.9 millions d'euros (contre 208.4 millions d'euros en 2022), des impôts payés pour 35.2 millions d'euros et -9.0 millions d'euros de la variation du besoin en fonds de roulement.

Les activités d'investissement ont mobilisé -48.5 millions d'euros (-53.4 millions d'euros en 2022). Ces activités sont largement influencées par les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevant à 45.8 millions d'euros (55.1 millions d'euros en 2022).

Les opérations de financement s'élèvent à 105.5 millions d'euros (138.8 millions d'euros en 2022), principalement dues au remboursement des emprunts pour 63.1 millions d'euros (contre un remboursement en 92.6 millions d'euros en 2022) ainsi qu'aux dividendes versés sur la période pour 23.1 millions d'euros (28.9 millions d'euros en 2022).

## 2. Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés de la Société (voir Notes 25 et 34).

## 3. Perspectives 2024

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme, mais aussi de l'évolution du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

## 4. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, São Tomé et RDC), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

### Incertitudes géopolitiques

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont appliqué des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. À la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022, des sanctions supplémentaires potentielles ont été annoncées.

Le 7 octobre 2023, des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas ont lancé une offensive surprise coordonnée contre Israël, faisant plus de 1 200 morts, principalement des citoyens israéliens. À la suite de cette attaque, Israël s'est déclaré en état de guerre pour la première fois depuis la guerre du Kippour en 1973.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que ni les opérations de l'entreprise, ni ses performances, ni sa continuité d'exploitation n'aient été significativement affectées par ce qui précède en 2023, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et les effets possibles sur la situation financière et les résultats de l'entreprise.

## 5. Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement significatif à mentionner après la date de clôture.

## 6. Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires décrivant comment ces règles sont mises en place figurent dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel, ainsi que dans le rapport de gestion des états financiers sociaux.

## 7. Système général de contrôle interne adapté aux spécificités des activités du Groupe

### Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.

Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances...).

### **Autonomie et responsabilisation des filiales**

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

### **Contrôle centralisé**

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.

C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

### **Processus du reporting de trésorerie**

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

### **Processus du reporting financier**

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

### **Processus d'élaboration des comptes consolidés**

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

## 8. Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2023.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

**Le Conseil d'Administration**

## Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de  
SOCFINAF S.A.  
4, avenue Guillaume  
L-1650 Luxembourg

Les comptes consolidés du Groupe (version anglaise) au 31 décembre 2023 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée en date du **XX avril 2024**.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.

Les comptes consolidés ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

## Etats financiers consolidés

### 1. Etat de la situation financière consolidée

EUR ACTIFS	Note	31/12/2023	31/12/2022 Retraité (*)	01/01/2022 Retraité (*)
<b>Actifs non-courants</b>				
Droits d'utilisation d'actifs	4	29,232,550	8,169,573	7,484,998
Immobilisations incorporelles	5	991,732	1,449,899	1,958,916
Immobilisations corporelles	6	232,787,778	277,533,909	269,676,822
Actifs biologiques producteurs	7	299,988,603	350,244,763	365,903,978
Participations dans des entreprises associées	11	24,499,660	27,288,358	23,619,982
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu <sup>6</sup>	12	4,800,038	300,038	38
Avances à long terme		2,015,903	1,664,769	1,745,719
Actifs d'impôts différés	13	2,735,633	4,513,651	9,421,066
Autres actifs non-courants		3,089,715	2,619,576	1,743,807
		<b>600,141,612</b>	<b>673,784,536</b>	<b>681,555,326</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks	16	88,736,703	105,769,814	92,844,873
Actifs biologiques courants		2,129,780	3,005,618	2,423,966
Créances commerciales	17	27,235,836	23,519,223	28,185,332
Autres créances	18	23,131,220	21,440,996	8,995,522
Actifs d'impôts exigibles	14	9,549,095	12,438,610	13,378,526
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	39,741,654	63,638,033	63,091,772
		<b>190,524,288</b>	<b>229,812,294</b>	<b>208,919,991</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente	38	6,313,418	0	0
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>796,979,318</b>	<b>903,596,830</b>	<b>890,475,317</b>

(\*) Pour plus de détails, voir en Note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

EUR	Note	31/12/2023	31/12/2022	01/01/2022
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>				
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>				
Capital souscrit	20	35,673,300	35,673,300	35,673,300
Prime d'émission	20	87,453,866	87,453,866	87,453,866
Réserve légale	21	3,567,330	3,567,330	3,567,330
Réserves consolidées		330,567,274	239,380,868	166,418,604
Ecart de conversion		-121,624,614	-70,699,935	-63,611,554
Résultat de la période		28,248,339	73,185,734	72,028,965
		<b>363,885,495</b>	<b>368,561,163</b>	<b>301,530,511</b>
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>6</sup>	10	100,045,115	116,745,946	113,878,970
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>463,930,610</b>	<b>485,307,109</b>	<b>415,409,481</b>
<b>Passifs non-courants</b>				
Passifs d'impôts différés	14	24,585,197	33,149,100	32,481,370
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	22	12,501,274	12,366,549	12,054,536
Dettes financières à plus d'un an	23	102,778,317	163,937,129	240,634,699
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	4	24,950,880	8,674,141	8,285,305
Autres dettes	24	1,332,110	1,650,571	1,445,937
		<b>166,147,778</b>	<b>219,777,490</b>	<b>294,901,847</b>
<b>Passifs courants</b>				
Dettes financières à moins d'un an	23	64,103,627	83,477,325	75,991,471
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	4	2,778,042	1,532,064	1,105,090
Dettes commerciales	24	46,397,043	50,186,437	43,847,861
Passifs d'impôts exigibles	14	28,701,137	40,651,438	30,408,824
Provisions		597,934	622,480	337,462
Autres dettes	24	24,038,868	22,042,487	28,473,281
		<b>166,616,651</b>	<b>198,512,231</b>	<b>180,163,989</b>
Passifs associés aux actifs classés comme destinés à la vente	38	284,279	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>796,979,318</b>	<b>903,596,830</b>	<b>890,475,317</b>

(\*) Pour plus de détails, voir en Note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 2. Compte de résultat consolidé

EUR	Note	2023	2022
<b>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>			
			<i>Retraité (*)</i>
Produits des activités ordinaires	33	563,066,846	637,341,934
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		9,185,214	-5,109,712
Autres produits opérationnels	33	11,671,635	5,844,939
Matières premières et consommables utilisés	33	-198,032,506	-178,603,713
Autres charges externes	33	-118,502,853	-128,138,069
Frais de personnel	26	-78,909,883	-72,776,228
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	8	-68,590,445	-58,213,723
Autres charges opérationnelles	33	-14,677,733	-25,015,835
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>105,210,275</b>	<b>175,329,593</b>
Autres produits financiers	27	22,852,327	8,653,915
Plus-values sur cessions d'actifs		153,578	76,466
Moins-values sur cessions d'actifs		-342,369	-1,833,410
Charges financières	28	-43,023,377	-41,163,373
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>84,850,434</b>	<b>141,063,191</b>
Charge d'impôts sur le résultat	15	-36,557,147	-39,796,407
(Charge) / Produit d'impôts différés	13	-4,971,264	-6,528,620
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	11	6,002,745	11,297,778
<b>Résultat net de la période</b>		<b>49,324,768</b>	<b>106,035,942</b>
<b>Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle<sup>G</sup></b>		<b>21,076,429</b>	<b>32,850,208</b>
<b>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>28,248,339</b>	<b>73,185,734</b>
<b>Résultat net par action non dilué</b>		<b>1.58</b>	<b>4.10</b>
<b>Nombre d'actions Socfinaf</b>		<b>17,836,650</b>	<b>17,836,650</b>
Résultat net par action non dilué		1.58	4.10
Résultat net par action dilué		1.58	4.10

(\*) Pour plus de détails, voir en Note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

### 3. État du résultat étendu consolidé

EUR	Note	2023	2022 Retraité (*)
<b>Résultat net de la période</b>		<b>49,324,768</b>	<b>106,035,942</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu<sup>G</sup></b>			
Pertes et gains actuariels	22	-1,468,299	902,556
Impôts sur les pertes et gains actuariels		602,097	-187,624
<b>Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat</b>		<b>-866,202</b>	<b>714,932</b>
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées (**)		-62,323,635	-6,900,555
Quote-part des autres éléments du résultat étendu <sup>G</sup> des entreprises associées	11	-337,884	443,736
<b>Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat</b>		<b>-62,661,519</b>	<b>-6,456,819</b>
<b>Total des autres éléments du résultat étendu</b>		<b>-63,527,721</b>	<b>-5,741,887</b>
<b>Résultat étendu</b>		<b>-14,202,953</b>	<b>100,294,055</b>
<b>Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle<sup>G</sup></b>		<b>6,403,098</b>	<b>32,388,357</b>
<b>Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>-20,606,051</b>	<b>67,905,698</b>

(\*) Pour plus de détails, voir en Note 3.

(\*\*) Dont -33.1 millions d'euros concernant Okomu et -13.6 millions d'euros concernant PSG (suite à la forte dévaluation du Naira et du Cedi au cours de la période, voir note 1.9).

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

#### 4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

EUR	Note	2023	2022 Retraité (*)
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		28,248,339	73,185,734
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		21,076,429	32,850,208
Part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	11	-6,002,745	-11,297,777
Dividendes des entreprises associées	11	8,292,174	7,126,982
Juste valeur de la production agricole		9,659,361	-5,789,099
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		4,310,632	-1,202,240
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	8	68,590,445	58,213,723
Provisions et autres charges		1,011,683	7,278,228
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		188,791	1,758,494
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés		41,528,411	46,325,027
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>176,903,520</b>	<b>208,449,280</b>
<i>Charge d'intérêts</i>	27, 28	14,238,101	15,590,970
<i>Impôts payés</i>	15	-35,155,555	-39,796,406
Variation de stocks		-5,993,340	-8,943,177
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-14,979,594	-13,221,521
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		9,116,206	29,213,136
Variation des comptes de régularisation		2,830,778	-1,758,263
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>-9,025,950</b>	<b>5,290,175</b>
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>146,960,116</b>	<b>189,534,019</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions / cessions d'immobilisations incorporelles		-15,444	-32,003
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	6, 7	-45,765,516	-55,144,750
Cessions d'immobilisations corporelles		1,553,935	1,655,010
Acquisitions / cessions d'immobilisations financières	12	-4,741,780	134,933
Intérêts reçus	27	419,665	0
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-48,549,140</b>	<b>-53,386,810</b>
<b>Activités de financement</b>			
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle	10	-23,106,115	-28,941,422
Produits des emprunts	23	3,564,029	7,030,288
Remboursements d'emprunts	23	-66,681,107	-99,581,546
Remboursements de dettes liées aux contrats de location	23	-4,623,622	-1,737,556
Intérêts payés	28	-14,657,766	-15,590,970
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>105,504,581</b>	<b>138,821,206</b>
Incidence des écarts de conversion		-9,216,071	-446,315
Impact trésorerie liée aux actifs détenus en vue de la vente	38	-361,169	0
<b>Variation nette de trésorerie</b>		<b>-16,670,845</b>	<b>-3,120,312</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier	19	52,942,133	56,062,445
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	19	36,271,288	52,942,133
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>-16,670,845</b>	<b>-3,120,312</b>

(\*) Pour plus de détails, voir en Note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 5. Tableau de variation des capitaux propres consolidé

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle <sup>G</sup>	TOTAL
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022 - Retraité (*)</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>-63,611,554</b>	<b>238,447,569</b>	<b>301,530,511</b>	<b>113,878,970</b>	<b>415,409,481</b>
Résultat de la période					73,185,734	73,185,734	32,850,208	106,035,942
Pertes et gains actuariels					620,360	620,360	94,572	714,932
Ecarts de conversion				-6,344,132		-6,344,132	-556,423	-6,900,555
Quote-part Groupe du résultat étendu <sup>G</sup> des entreprises associées					443,736	443,736		443,736
<b>Résultat étendu<sup>G</sup></b>				<b>-6,344,132</b>	<b>74,249,830</b>	<b>67,905,698</b>	<b>32,388,357</b>	<b>100,294,055</b>
Dividendes (Note 10)					0	0	-22,456,156	-22,456,156
Acomptes sur dividendes (Note 10)					0	0	-6,485,266	-6,485,266
Autres variations				-744,249	-130,797	-875,046	-579,959	-1,455,005
<b>Transactions avec les actionnaires</b>				<b>-744,249</b>	<b>-130,797</b>	<b>-875,046</b>	<b>-29,521,381</b>	<b>-30,396,427</b>
<b>Situation au 31 décembre 2022 - Retraité (*)</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>-70,699,935</b>	<b>312,566,602</b>	<b>368,561,163</b>	<b>116,745,946</b>	<b>485,307,109</b>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>-70,699,935</b>	<b>312,566,602</b>	<b>368,561,163</b>	<b>116,745,946</b>	<b>485,307,109</b>
Résultat de la période					28,248,339	28,248,339	21,076,429	49,324,768
Pertes et gains actuariels					-490,124	-490,124	-376,078	-866,202
Ecarts de conversion				-48,026,382		-48,026,382	-14,297,253	-62,323,635
Transfert entre réserves				-2,898,297	2,898,297	0		0
Quote-part Groupe du résultat étendu <sup>G</sup> des entreprises associées					-337,884	-337,884		-337,884
<b>Résultat étendu<sup>G</sup></b>				<b>-50,924,679</b>	<b>30,318,628</b>	<b>-20,606,051</b>	<b>6,403,098</b>	<b>-14,202,953</b>
Dividendes (Note 10)					0	0	-20,924,672	-20,924,672
Acomptes sur dividendes (Note 10)					0	0	-2,181,443	-2,181,443
Hyperinflation					15,923,481	15,923,481		15,923,481
Autres variations					6,902	6,902	2,186	9,088
<b>Transactions avec les actionnaires</b>					<b>15,930,383</b>	<b>15,930,383</b>	<b>-23,103,929</b>	<b>-7,173,546</b>
<b>Situation au 31 décembre 2023</b>	<b>35,673,300</b>	<b>87,453,866</b>	<b>3,567,330</b>	<b>-121,624,614</b>	<b>358,815,613</b>	<b>363,885,495</b>	<b>100,045,115</b>	<b>463,930,610</b>

(\*) Pour plus de détails, voir en Note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 6. Annexe aux états financiers consolidés

### Note 1. Généralités et méthodes comptables

#### 1.1. Généralités

Socfinaf S.A. (la "Société") a été créée le 22 Octobre 1961. Son objet social la qualifie comme "soparfi"<sup>G</sup> (les termes comportant un <sup>G</sup> sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel) depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales ("Groupe") consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Afrique.

Socfinaf est contrôlée par Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin" qui est le plus grand ensemble qui consolide. Le siège social de cette dernière société est également situé 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN LU0056569402 et est inscrite au registre de commerce sous le code B6225.

#### 1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS<sup>G</sup> (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société-mère Socfinaf et de présentation du Groupe.

En date du 27 Mars 2024, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

En conformité avec la législation du Grand-Duché de Luxembourg, les états financiers seront approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La version officielle des comptes est la version ESEF<sup>G</sup> disponible avec l'outil OAM (Officially Appointed Mechanism).

#### ***Nouvelles normes et amendements publiés mais non encore entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :***

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

- En janvier 2020 et en octobre 2022, l'IASB a publié des amendements aux paragraphes 69 à 76 de la norme IAS<sup>G</sup> 1 "Présentation des états financiers" afin de préciser les exigences relatives au classement des passifs en tant que courants ou non courants. Les amendements clarifient les points suivants :

- ce que l'on entend par droit de différer le règlement
- qu'un droit de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting
- que la classification n'est pas affectée par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report
- ce n'est que si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres que les conditions d'un passif n'ont pas d'incidence sur sa classification.

En outre, une obligation d'information a été introduite lorsqu'un passif résultant d'un contrat de prêt est classé comme non courant et que le droit de l'entité de différer le règlement est subordonné au respect de clauses futures dans un délai de douze mois. Les amendements entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuel commençant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et doivent être appliqués rétrospectivement.

- En septembre 2022, l'IASB a publié des amendements à l'IFRS<sup>G</sup> 16 pour préciser les exigences qu'un bailleur utilise pour évaluer le passif locatif résultant d'une transaction de cession-bail, afin de s'assurer que le bailleur ne comptabilise aucun montant de profit ou de perte lié au droit d'utilisation<sup>G</sup> qu'il conserve. Les amendements entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuel ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et doivent être appliqués rétrospectivement aux transactions de cession-bail conclues après la date d'application initiale de l'IFRS<sup>G</sup> 16. Une application anticipée est autorisée et doit être mentionnée.

***Nouvelles normes IFRS<sup>G</sup>, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne :***

Le groupe ne s'attend pas à ce que l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous ait un impact significatif sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas non plus l'adoption anticipée de nouvelles normes comptables, amendements et interprétations.

- Le 25 mai 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS<sup>G</sup> 7 et à l'IFRS<sup>G</sup> 7 " Accords de financement avec les fournisseurs " : les amendements clarifient les caractéristiques d'un accord pour lequel une entité est tenue de fournir les informations. Ils imposent également aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs d'évaluer la manière dont les accords de financement avec les fournisseurs affectent les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entité. Ces informations peuvent comprendre les modalités de ces accords et la valeur comptable des passifs financiers liés aux accords de financement avec les fournisseurs. Les amendements seront appliqués aux périodes de reporting annuel commençant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, avec une adoption anticipée autorisée.

- Le 25 août 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS<sup>G</sup> 21 "Absence d'échangeabilité". Les amendements précisent comment une entité doit évaluer si une monnaie est échangeable et comment elle doit déterminer un cours de change au comptant lorsque l'échangeabilité fait défaut. Ils expliquent également comment une entité doit spécifier les informations à fournir afin d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre l'impact d'une monnaie qui n'est pas échangeable. Les amendements seront appliqués de manière prospective aux périodes de reporting annuel commençant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2025, une adoption anticipée étant autorisée.

### 1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (actifs courants) (IAS<sup>G</sup> 2, IAS<sup>G</sup> 41), ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS<sup>G</sup> 3), sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2023 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Groupe a adopté les amendements suivants, sans incidence significative sur ses états financiers consolidés :

- IFRS<sup>G</sup> 17 "Contrats d'assurance" et ses amendements : établit des principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance. Selon l'IFRS<sup>G</sup> 17, les prestations d'assurance devraient être évaluées à leur valeur d'exécution actuelle et fournir une méthode d'évaluation et de présentation plus cohérente pour tous les types de contrats d'assurance. L'IFRS<sup>G</sup> 17 remplace l'IFRS<sup>G</sup> 4 "Contrats d'assurance" et ses interprétations.

- Amendements à l'IAS<sup>G</sup> 12 "Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique" : les amendements ont réduit le champ d'application de l'exemption de comptabilisation des paragraphes 15 et 24 de l'IAS<sup>G</sup> 12 (exemption de comptabilisation) de sorte qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles égales.

- Amendements à l'IAS<sup>G</sup> 8 Définition des estimations comptables : les amendements à l'IAS<sup>G</sup> 8 clarifient la distinction entre les changements d'estimations comptables, les changements de méthodes comptables et la correction d'erreurs. Ils précisent également comment les entités utilisent les techniques de mesure et les données d'entrée pour élaborer les estimations comptables.

- Amendements à l'IAS<sup>G</sup> 1 et à l'IFRS<sup>G</sup> Enoncé de pratique 2 Présentation des méthodes comptables : les amendements à l'IAS<sup>G</sup> 1 et à l'IFRS<sup>G</sup> Enoncé de pratique 2 - Jugements d'importance matérielle fournissent des orientations et des exemples pour aider les entités à appliquer des jugements d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les amendements visent à aider les entités à fournir des informations sur les méthodes comptables plus utiles en remplaçant l'obligation pour les entités de fournir leurs méthodes comptables "significatives" par une obligation de fournir leurs méthodes comptables "matérielles" et en ajoutant des orientations sur la manière dont les entités appliquent le concept d'importance relative pour prendre des décisions concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables.

- Amendements à l'IAS<sup>G</sup> 12 "Réforme fiscale internationale - Règles du modèle du Pilier 2" : le 23 mai 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS<sup>G</sup> 12 afin de répondre aux préoccupations concernant les implications potentielles des règles du modèle Pilier 2 de l'OCDE. Les amendements introduisent, dans l'IAS<sup>G</sup> 12, une exception obligatoire à la comptabilisation et à la divulgation des actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, d'une part, et des exigences en matière d'informations à fournir, d'autre part. Ces dernières sont destinées aux entités concernées afin d'aider les utilisateurs des états financiers à mieux comprendre l'exposition aux impôts sur le revenu du deuxième pilier qui découlent de cette législation, en particulier avant sa date d'entrée en vigueur. Les conséquences de cet amendement sont décrites plus en détail dans la Note 13.

#### 1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfinaf ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("filiales") et ceux des entreprises où Socfinaf exerce une influence notable ("entreprises associées"), dont l'ensemble constitue le "Groupe".

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

##### a) Filiales

Conformément à la norme IFRS<sup>G</sup> 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le résultat des filiales et chaque élément du compte de résultat étendu<sup>G</sup> est réparti entre la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle<sup>G</sup>, même si cela résulte en une balance des participations ne donnant pas le contrôle déficitaire.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

En cas de perte de contrôle du Groupe envers une filiale, le Groupe décomptabilise les actifs relatifs (y compris l'écart d'acquisition), les passifs, la part des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les autres composants des capitaux propres, le gain ou la perte résiduelle étant comptabilisé au compte de résultat. Le cas échéant, l'investissement résiduel est comptabilisé à la juste valeur.

##### b) Investissements dans les entreprises associées et les coentreprises

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce une influence notable par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette entreprise, mais dont il n'a ni le contrôle ni le contrôle conjoint. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, entre 20 % et 50 % des droits de vote. Une coentreprise est un accord conjoint en vertu duquel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'accord ont des droits sur l'actif net de l'accord. Le contrôle conjoint est le partage contractuel du contrôle d'un accord (c'est-à-dire que les décisions requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle).

Les entreprises associées et les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans l'entreprise associée ou la coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière, puis ajustée pour tenir compte de la part du Groupe dans les mouvements du compte de résultat et des autres éléments du résultat étendu<sup>G</sup>.

Le compte de résultat reflète la part du Groupe dans les résultats des opérations de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Tout changement dans les autres éléments du résultat étendu<sup>G</sup> de ces entreprises détenues est présenté comme faisant partie des autres éléments du résultat étendu<sup>G</sup> du Groupe. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions entre le Groupe et l'entreprise associée ou la coentreprise sont éliminés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise.

Les participations dans les entreprises associées et les coentreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence significative commence jusqu'à la date à laquelle cette influence cesse. La valeur comptable des écarts d'acquisition positifs résultant de l'acquisition d'entreprises associées et de coentreprises est incluse dans la valeur comptable de l'investissement et ne fait pas l'objet d'un test de dépréciation distinct. Un test de dépréciation est effectué si

une indication objective de dépréciation est identifiée. La dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, dans le compte de résultat sous la rubrique "Part du groupe dans le résultat des entreprises associées".

La liste des filiales et des entreprises associées (y compris les coentreprises) du Groupe est présentée dans la Note 2.

### **1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations**

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

### **1.6. Regroupements d'entreprises**

La norme IFRS<sup>6</sup> 3 "Regroupements d'entreprises" revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

### **1.7. Ecart d'acquisition (Goodwill)**

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires<sup>6</sup>, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

### **1.8. Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses**

Le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

## 1.9. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfinaf et de chaque filiale, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion". En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

1 euro est égal à :	Taux de clôture		Taux moyen	
	31/12/2023	31/12/2022	2023	2022
Euro	1.000	1.000	1.000	1.000
Franc CFA	655.957	655.957	655.957	655.957
Cedi ghanéen	13.1274	9.1472	12.0698	8.4184
Naira nigérian	994.55	478.92	661.63	445.11
Dobra de São Tomé	24.50	24.50	24.50	24.50
Franc congolais	2,961	2,151	2,514	2,103
Dollar américain	1.1050	1.0666	1.0826	1.0479

## 1.10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession <sup>G</sup>

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

### 1.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

### 1.12. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS<sup>G</sup> 16 " Immobilisations corporelles ".

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS<sup>G</sup> 41 "Agriculture".

#### ***Actifs biologiques producteurs***

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile en Asie, au cours de la quatrième année après le planting des palmiers à huile en Afrique et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

#### ***Production agricole***

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec<sup>G</sup> (produit fini<sup>G</sup>). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3<sup>G</sup> (feuille fumée<sup>G</sup>) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données

prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe évalue la production agricole sur pied (huile dans le fruit des palmiers et latex à l'intérieur de l'arbre) comme des actifs biologiques, conformément aux principes de la norme IAS<sup>G</sup> 41. Cette production est évaluée à la juste valeur au moment de la récolte. Tout gain et perte résultant de changements dans la juste valeur est comptabilisé au compte de résultat de la période.

### 1.13. Contrats de location

Le Groupe détermine à la signature du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire si le contrat transfère le droit d'utilisation de l'actif sur une période donnée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique lors de la reconnaissance et de l'évaluation des contrats locatifs, à l'exception des contrats de location de courte durée et des contrats de faible valeur (correspondant principalement à de l'équipement informatique), pour lesquels les paiements associés sont reconnus en charges au compte de résultat. Le Groupe comptabilise une dette locative relative au paiement des charges locatives, ainsi que des droits d'utilisation correspondant au droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée. La dette locative est réévaluée s'il y a un changement dans la durée de location, dans le montant de la charge locative ou dans l'évaluation de l'option d'achat de l'actif.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 1.75% et 19.9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêts. La charge d'intérêts est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat. Les droits d'utilisation d'actifs<sup>G</sup> sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Le Groupe applique IAS<sup>C</sup> 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la Note 10 relative aux dépréciations d'actifs.

#### 1.14. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

#### 1.15. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables.

Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la Note 1.12. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### 1.16. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir Note 34).

### 1.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de trois mois, ainsi que les investissements soumis à un risque négligeable de changement de valeur et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance de trois mois ou moins.

### 1.18. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

#### *Prêts et emprunts*

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle "Solely Payments of Principal and Interest" (SPPI<sup>G</sup>). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Les prêts avec intérêts sont comptabilisés à la valeur nette des montants donnés, moins les coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas perçus au cours de la période où ils se produisent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe applique la simplification du risque de crédit faible : à chaque date de clôture, le Groupe évalue si l'instrument de dette est considéré comme présentant un risque de crédit faible en utilisant toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif. Lors de cette évaluation, le groupe réévalue la notation interne de l'instrument de dette. En outre, le groupe considère qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit lorsque les paiements contractuels sont en retard de plus de 30 jours.

Les emprunts et découverts portant intérêt sont comptabilisés pour la valeur nette des montants reçus, moins les frais d'émission directs. Les charges financières sont comptabilisées dans le compte de résultat et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas payées dans l'année où elles se produisent.

La valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et les dettes à court terme.

L'évaluation de la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'institutions financières, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des prêts et des conditions actuelles du marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt réestimés en vigueur à la date du bilan sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir Note 25).

Le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, ajusté en fonction du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts (voir Note 25).

#### *Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global<sup>G</sup> (instruments de capitaux propres)*

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut choisir de classer irrévocablement ses participations en tant qu'instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsqu'elles répondent à la définition des capitaux propres selon l'IAS<sup>G</sup> 32 Instruments financiers : Présentation et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée instrument par instrument.

Les gains et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais recyclés dans le compte de résultat. Les dividendes sont comptabilisés en tant qu'autres produits dans le compte de résultat lorsque le droit au paiement a été établi, sauf lorsque le Groupe bénéficie de ces produits en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement ses investissements en actions non cotées dans cette catégorie. Le Groupe continue de détenir ces participations dans le cadre des événements expliqués en Note 36 (voir aussi la Note 12).

### ***Autres actifs et passifs financiers***

Les autres actifs (créances commerciales, autres créances, ...) et passifs financiers (dettes commerciales, autres dettes, ...) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au coût amorti diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges/produits opérationnels". Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit, ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

### **1.19. Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

### **1.20. Engagements de retraite**

#### ***Plans à cotisations définies***

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

#### ***Plans à prestations définies***

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS<sup>6</sup> 19 "Avantages du personnel".

Toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies sont comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en "Autres éléments du résultat étendu"<sup>6</sup>.

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

### **1.21. Comptabilisation des produits**

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

- (a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat;
- (b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal dans ses différentes activités, étant donné qu'il contrôle les biens vendus avant de les transférer à ses clients.

Au 31 décembre 2023, les produits provenant du principal client du Groupe représentent environ 197.8 millions d'euros (2022: 247.5 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

## 1.22. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré:

- par un écart d'acquisition
- par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés directement, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat global<sup>G</sup>.

Le Groupe applique l'exception obligatoire à la comptabilisation et à la publication d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2 (voir la Note 13).

## 1.23. Information sectorielle

IFRS<sup>G</sup> 8 "Secteurs opérationnels" requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

## 1.24. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS<sup>G</sup>, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS<sup>G</sup> 19 - Avantages du personnel (Note 22), IAS<sup>G</sup> 41 - Agriculture et IAS<sup>G</sup> 2 - Stocks (Notes 7 et 16), IAS 16<sup>G</sup> - Immobilisations corporelles (Note 6), IAS<sup>G</sup> 36 - Dépréciation d'actifs (Notes 6, 7 et 9), IFRS<sup>G</sup> 9 - Instruments financiers (Note 25) et IFRS<sup>G</sup> 16 - Contrats de Location (Note 4).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS<sup>G</sup> 13 - Evaluation de la Juste Valeur, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir Note 1.12).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

### 1.25. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes à céder) sont classés comme actifs détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable doit être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente et lorsque la vente est considérée comme hautement probable. Si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue, ces actifs sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur comptable et la juste valeur, diminuée des coûts de cession (Note 38).

### 1.26. Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2023, les passifs dus sous 12 mois (166,616,651 euros) n'excèdent pas les actifs réalisables sous 12 mois (190,524,288 euros).

### 1.27. Hyperinflation

Les comptes des entités dont l'économie est en hyperinflation sont convertis conformément à la norme IAS<sup>G</sup> 29 - Information financière dans les économies hyperinflationnistes. Les éléments monétaires du bilan ne sont pas retraités, car ils sont déjà exprimés dans l'unité de mesure courante à la fin de la période de référence, contrairement aux éléments non monétaires, qui sont retraités dans l'unité de mesure courante à la fin de la période de référence. Conformément à l'IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères, les montants comparatifs étant convertis dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste, ils ne doivent pas être retraités.

#### *Sierra Leone*

Depuis octobre 2023, la Sierra Leone est considérée comme hyperinflationniste. La norme IAS<sup>G</sup> 29 s'applique aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le Leone de Sierra Leone (SLL). La devise fonctionnelle de la filiale située en Sierra Leone est le dollar américain. Par conséquent, l'IAS<sup>G</sup> 29 n'a pas d'incidence sur les états financiers du groupe en Sierra Leone.

#### *Ghana*

Depuis octobre 2023, le Ghana est considéré comme hyperinflationniste. La norme IAS<sup>G</sup> 29 s'applique aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le cedi ghanéen (GHS). La monnaie fonctionnelle de la filiale située au Ghana est le cedi ghanéen. Par conséquent, les éléments non monétaires de la filiale située au Ghana ont été réévalués en fonction de l'unité de mesure en vigueur à la fin de la période de référence (voir Notes 4, 6 et 7), correspondant à l'indice des prix à la consommation (IPC) du Ghana, fourni par le service statistique du gouvernement ghanéen.

### 1.28. Changement climatique

Le groupe a pris en compte l'impact potentiel du changement climatique, qui peut affecter positivement ou négativement les actifs biologiques du groupe, et donc sa performance financière. Parmi les facteurs climatiques, la répartition des précipitations et de l'ensoleillement sont les plus importants.

Le groupe a pris en compte les événements climatiques tels que les vents violents ou les incendies dans l'évaluation des actifs biologiques. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il reste difficile de distinguer l'impact des changements climatiques naturels de l'impact climatique causé par l'activité anthropique.

Le conseil d'administration a tenu compte de divers documents dans son évaluation de l'impact, tels que les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mais aussi les données provenant des départements agronomiques qui reflètent l'effet potentiel du changement climatique au cours des dernières années. Les budgets sont ajustés pour intégrer les besoins opérationnels pouvant résulter de l'impact de ces changements et la valeur d'usage des actifs biologiques est alignée en conséquence (Note 1.14 et Note 9). D'un point de vue social, les effets du changement climatique sont intégrés par la mise à jour régulière des données utilisées pour le calcul de la provision pour avantages sociaux (Note 22).

Le Conseil d'Administration continuera à prendre en compte l'impact potentiel du changement climatique dans ses évaluations et intégrera tout nouvel impact potentiel susceptible d'entraîner un changement significatif dans les états financiers du Groupe.

### **1.29. Incertitudes géopolitiques**

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

Le 7 octobre 2023, des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas lancent une offensive surprise coordonnée contre Israël, qui fait plus de 1 200 morts, principalement des citoyens israéliens. À la suite de cette attaque, Israël se déclare en état de guerre pour la première fois depuis la guerre du Kippour en 1973.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation du Groupe en 2023, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats du Groupe.

### **1.30. Environnement, social et gouvernance**

Le Groupe a décrit ses ambitions et ses objectifs en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance dans un rapport de développement durable distinct qui peut être consulté sur le site internet de Socfinaf.

La direction a procédé à une évaluation préliminaire pour mesurer les impacts financiers de ces objectifs sur les états financiers consolidés. Sur la base de cette évaluation, la direction a pu conclure que la plupart des engagements décrits dans le rapport sur le développement durable ont déjà été intégrés dans les budgets des filiales du groupe. Ces budgets sont principalement utilisés pour la détermination des indicateurs internes de dépréciation mais aussi comme base pour la détermination des taux de croissance attendus des entreprises. Une description plus détaillée de l'évaluation des indicateurs de dépréciation est fournie dans les Notes 1.14 et 9.

## Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe 2023	% de contrôle du Groupe 2023	Méthode de consolidation (*) 2023	% d'intérêt du Groupe 2022	% de contrôle du Groupe 2022	Méthode de consolidation (*) 2022
<b>AFRIQUE</b>						
<i>Hévéa et palmier</i>						
SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY "SOGB" S.A.	63.69	73.16	IG	63.69	73.16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	66.38	66.38	IG	66.38	66.38	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	69.05	69.05	IG	69.05	69.05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	67.46	67.46	IG	67.46	67.46	IG
<i>Hévéa</i>						
LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION "SRC"	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" S.A.	60.95	70.01	IG	60.95	70.01	IG
<i>Palmier</i>						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD	93.00	93.00	IG	93.00	93.00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A.	67.46	100.00	IG	67.46	100.00	IG
AGRIPALMA LDA	88.00	88.00	IG	88.00	88.00	IG
BRABANTA S.A.U.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
<i>Autres activités</i>						
BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A.	87.06	87.06	IG	87.06	87.06	IG
CAMSEEDS S.A.	67.52	100.00	IG	67.61	100.00	IG
<b>EUROPE</b>						
<i>Autres activités</i>						
CENTRAGES S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
INDUSERVICES S.A.	30.00	30.00	MEE	30.00	30.00	MEE
INDUSERVICES FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" S.A.S.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SOCFINCO S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINCO FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINDE S.A.	20.00	20.00	MEE	20.00	20.00	MEE
SODIMEX FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOGESCOL FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
STP INVEST S.A.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
TERRASIA S.A.	33.28	33.28	MEE	33.28	33.28	MEE

(\*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - MEE : Mise En Equivalence - NC : Non Consolidée

## Liste des filiales et entreprises associées

- \* AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé et Príncipe spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.
- \* BRABANTA S.A. est une société de droit congolais spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisé dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).
- \* CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- \* IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- \* INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- \* INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- \* LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC" est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.
- \* OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- \* SALALA RUBBER CORPORATION "SRC" est une société de droit libérien spécialisée dans l'exploitation d'une plantation d'hévéas.
- \* SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- \* SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* SOCFIN CONSULTANT SERVICES "SOCFINCO" S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- \* SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- \* SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.
- \* SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.

- \* SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme.
- \* SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- \* SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY "SOGB" S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- \* STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.
- \* SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.
- \* TERRASIA S.A est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.

### Note 3. Retraitement et reclassement

Le Groupe a retraité ses états financiers consolidés précédemment publiés pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le Groupe a identifié une erreur de l'année précédente. Cette erreur a été corrigée en retraitant chacun des postes correspondants des états financiers des années précédentes.

Plusieurs postes relatifs à l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement pour des besoins de cohérence dans la présentation des états financiers de l'exercice.

Les tableaux suivants résument l'impact de ces retraitements et reclassements sur les états financiers du Groupe.

État consolidé de la situation financière :

01/01/2022	Publié antérieurement	Impact de la correction d'erreurs	Impact du reclassement		Retraitement
		(a)	(b)	(c)	
Réserves consolidées	180,034,759	-13,616,155			166,418,604
Ecart de conversion	-63,481,543	-130,011			-63,611,554
Résultat de la période	72,028,965				72,028,965
Participations ne donnant pas le contrôle	121,205,286	-7,326,314			113,878,972
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>309,787,467</b>	<b>-21,072,480</b>	<b>0</b>		<b>288,714,987</b>
Passifs d'impôts différés	11,408,890	21,072,480			32,481,370
Dettes financières à plus d'un an	234,679,480		5,955,219		240,634,699
Autres dettes, non courantes	7,401,155		-5,955,219		1,445,936
Dettes financières à moins d'un an	35,588,183		40,403,288		75,991,471
Autres dettes, courantes	68,876,569		-40,403,288		28,473,281
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>357,954,277</b>	<b>21,072,480</b>	<b>0</b>		<b>379,026,757</b>

31/12/2022	Publié antérieurement	Impact de la correction d'erreurs	Impact du reclassement		Publié antérieurement
		(a)	(b)	(c)	
Réserves consolidées	253,235,800	-13,854,932			239,380,868
Ecart de conversion	-71,070,327	370,392			-70,699,935
Résultat de la période	75,584,548	-2,398,815			73,185,733
Participations ne donnant pas le contrôle	124,791,747	-8,045,799			116,745,948
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>382,541,768</b>	<b>-23,929,154</b>	<b>0</b>		<b>358,612,614</b>
Passifs d'impôts différés	9,219,942	23,929,155			33,149,097
Dettes financières à plus d'un an	159,582,281		4,354,848		163,937,129
Autres dettes, non courantes	6,005,420		-4,354,848		1,650,572
Dettes financières à moins d'un an	43,071,845		40,405,480		83,477,325
Autres dettes, courantes	62,447,969		-40,405,480		22,042,489
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>280,327,457</b>	<b>23,929,155</b>	<b>0</b>		<b>304,256,612</b>

Compte de résultat consolidé et état du résultat global :

Exercice 2022	Publié antérieurement	Impact de la correction d'erreurs		Impact du reclassement		Publié antérieurement
		(a)	(b)	(c)		
Production immobilisée	9,969,880			-9,969,880		0
Matières premières et consommables utilisés	-182,873,108			4,269,395		-178,603,713
Autres charges externes	-132,268,074			4,130,005		-128,138,069
Frais de personnel	-74,266,738			1,490,510		-72,776,228
Autres charges opérationnelles	-25,095,805			79,970		-25,015,835
(Charge) / Produit d'impôts différés	-2,914,673	-3,613,947				-6,528,620
<b>Résultat net de la période</b>	<b>109,649,889</b>	<b>-3,613,947</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>106,035,942</b>
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle	34,065,341	-1,215,132				32,850,209
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	75,584,548	-2,398,814				73,185,734
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées	-7,801,046	900,491				-6,900,555
<b>Résultat étendu</b>	<b>103,007,511</b>	<b>-2,713,456</b>	<b>0</b>			<b>100,294,055</b>

Le retraitement (a) correspond aux passifs d'impôts différés de l'une des filiales en Afrique (Okomu), qui ont été sous-estimés au cours des années précédentes.

Les reclassements sont décrits ci-dessous :

- (b) Les emprunts envers les actionnaires ont été reclassés respectivement des autres dettes (non courantes) vers les dettes financières à plus d'un an, et des autres dettes (courantes) vers les dettes financières à moins d'un an ;
- (c) La production immobilisée et les charges correspondantes, pour plusieurs filiales en Afrique, ont été compensées dans le compte de résultat, afin d'impacter uniquement les mouvements de l'état de la situation financière.

Le résultat non dilué par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 a également été ajusté. Le montant de l'ajustement du résultat non dilué par action est une diminution de 0.14 euro par action.

#### Note 4. Contrats de location

Les montants comptabilisés au bilan au titre des contrats de location sont les suivants :

\* Droits d'utilisation d'actifs<sup>G</sup>

EUR	Mobilier, matériel roulant et autres	Immeubles	Terrains et concessions <sup>G</sup> agricoles	TOTAL
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>8,334,541</b>	<b>672,164</b>	<b>7,437,970</b>	<b>16,444,675</b>
Entrées	2,517,377	0	58,191	2,575,568
Cessions	0	-136,602	0	-136,602
Ecart de conversion	-32,383	-39	86,597	54,175
<b>Valeur brute au 31 décembre 2022</b>	<b>10,819,535</b>	<b>535,523</b>	<b>7,582,758</b>	<b>18,937,816</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-6,173,227</b>	<b>-469,720</b>	<b>-2,316,736</b>	<b>-8,959,683</b>
Amortissements	-1,666,422	-36,367	-158,987	-1,861,776
Reprises d'amortissements	0	40,980	0	40,980
Ecart de conversion	40,887	11	-28,669	12,229
<b>Amortissements au 31 décembre 2022</b>	<b>-7,798,762</b>	<b>-465,096</b>	<b>-2,504,392</b>	<b>-10,768,250</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</b>	<b>3,020,773</b>	<b>70,427</b>	<b>5,078,366</b>	<b>8,169,566</b>
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>10,819,535</b>	<b>535,523</b>	<b>7,582,758</b>	<b>18,937,816</b>
Entrées	10,151,459	0	14,357,096 (*)	24,508,555
Cessions	-4,402,886			-4,402,886
Hyperinflation	0	0	3,213,055	3,213,055
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	-185,995	-185,995
Ecart de conversion	-3,219,325	-831	-391,540	-3,611,696
<b>Valeur brute au 31 décembre 2023</b>	<b>13,348,783</b>	<b>534,692</b>	<b>24,575,374</b>	<b>38,458,849</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>-7,798,762</b>	<b>-465,096</b>	<b>-2,504,392</b>	<b>-10,768,250</b>
Amortissements	-3,641,708	-31,842	-559,689	-4,233,239
Reprises d'amortissements	4,402,886	0	0	4,402,886
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	152,144	152,144
Ecart de conversion	1,180,354	230	39,566	1,220,150
<b>Amortissements au 31 décembre 2023</b>	<b>-5,857,230</b>	<b>-496,708</b>	<b>-2,872,371</b>	<b>-9,226,309</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2023</b>	<b>7,491,553</b>	<b>37,984</b>	<b>21,703,003</b>	<b>29,232,540</b>

(\*) Les entrées de la période correspondent à la révision du prix de la concession au Cameroun.

**\* Dettes liées aux contrats de location**

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Dettes à plus d'un an	24,950,880	8,674,141
Dettes à moins d'un an	2,778,042	1,532,064
<b>TOTAL</b>	<b>27,728,922</b>	<b>10,206,205</b>

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

EUR	2023	2022
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	4,233,239	1,861,776
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	2,154,944	1,529,868
Charge d'intérêts (incluse dans les charges financières)	3,411,779	1,041,390
<b>TOTAL</b>	<b>9,799,962</b>	<b>4,433,034</b>

**\* Concessions<sup>G</sup> de terrains agricoles**

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions<sup>G</sup> de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions<sup>G</sup> sont renouvelables.

Société	Date du bail initial ou de son renouvellement/ extension	Durée du bail initial	Superficie concédée
SAC	2011/2012/2013/2014	50 ans	18,473 ha (1)
LAC	1959	77 ans	121,407 ha
SRC	1960	70 ans	8,000 ha (3)
SOGB	1995	99 ans	34,712 ha
PSG	2013/2016/2022	50 ans	18,304 ha
OKOMU	1986/1993/1999//2014	92 to 99 ans	33,113 ha
SOCAPALM	2005	55 ans	58,063 ha
SAFACAM	2022	3 ans	2,161 ha (4)
AGRIPALMA	2009	25 ans	1,735 ha (2)(5)
BRABANTA	2004 to 2022	25 ans	8,380 ha

- (1) Concessions<sup>G</sup> renouvelables pour un terme de 25 ans
- (2) Concessions<sup>G</sup> renouvelables tacitement pour des périodes de 25 ans
- (3) Concession<sup>G</sup> extensible jusqu'à 40,000 ha
- (4) Safacam possède en propre 15,529 ha
- (5) Agripalma possède en propre 653 ha

## Note 5. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions <sup>G</sup> et brevets	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>2,189,580</b>	<b>752,312</b>	<b>767,672</b>	<b>3,709,564</b>
Acquisitions	0	0	32,003	32,003
Sorties	0	-348,205	-167,660	-515,865
Ecart de conversion	-556,198	1,454	-1,205	-555,949
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022</b>	<b>1,633,382</b>	<b>405,561</b>	<b>630,810</b>	<b>2,669,753</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-280,076</b>	<b>-748,249</b>	<b>-722,323</b>	<b>-1,750,648</b>
Amortissements	-35,068	-3,938	-15,628	-54,634
Reprises d'amortissements	0	348,480	167,660	516,140
Ecart de conversion	69,538	-1,454	1,205	69,289
<b>Amortissements au 31 décembre 2022</b>	<b>-245,606</b>	<b>-405,161</b>	<b>-569,086</b>	<b>-1,219,853</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</b>	<b>1,387,776</b>	<b>400</b>	<b>61,724</b>	<b>1,449,900</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>1,633,382</b>	<b>405,561</b>	<b>630,810</b>	<b>2,669,753</b>
Acquisitions	0	15,621	0	15,621
Sorties	0	0	-177	-177
Transfert	0	0	-35,710	-35,710
Ecart de conversion	-489,272	-21,759	-13,624	-524,655
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023</b>	<b>1,144,110</b>	<b>399,423</b>	<b>581,299</b>	<b>2,124,832</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>-245,606</b>	<b>-405,161</b>	<b>-569,086</b>	<b>-1,219,853</b>
Amortissements	-24,459	-746	-29,603	-54,808
Transfert	0	0	35,710	35,710
Ecart de conversion	70,469	21,759	13,624	105,852
<b>Amortissements au 31 décembre 2023</b>	<b>-199,596</b>	<b>-384,148</b>	<b>-549,355</b>	<b>-1,133,099</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2023</b>	<b>944,514</b>	<b>15,275</b>	<b>31,944</b>	<b>991,733</b>

## Note 6. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières (***)	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>8,266,696</b>	<b>244,788,574</b>	<b>148,484,143</b>	<b>211,417,483</b>	<b>17,754,247</b>	<b>658,096</b>	<b>631,369,239</b>
Acquisitions (*)	409,617	6,398,548	15,373,975	11,600,420	12,514,036	583,322	46,879,918
Sorties	0	-1,914,426	-343,416	-7,501,440	0	0	-9,759,282
Transfert	870,068	2,235,911	7,830,695	5,329,369	-16,185,586	-314,457	-234,000
Ecart de conversion	-178,502	1,423,572	-3,654,409	530,620	178,014	-61,378	-1,762,083
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022</b>	<b>9,367,879</b>	<b>252,932,179</b>	<b>167,690,988</b>	<b>221,376,452</b>	<b>14,260,711</b>	<b>865,583</b>	<b>666,493,792</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-1,175,572</b>	<b>-125,170,715</b>	<b>-67,367,106</b>	<b>-166,068,695</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-359,782,088</b>
Amortissements	-16,775	-11,632,747	-10,914,834	-11,632,864	0	0	-34,197,220
Reprises d'amortissements	0	1,909,317	238,877	6,463,264	0	0	8,611,458
Transfert	0	-1,736,377	0	1,736,377	0	0	0
Ecart de conversion	-1,085	-701,941	750,838	-916,911	0	0	-869,099
<b>Amortissements au 31 décembre 2022</b>	<b>-1,193,432</b>	<b>-137,332,463</b>	<b>-77,292,225</b>	<b>-170,418,829</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-386,236,949</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1,728,058</b>	<b>-182,271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1,910,329</b>
Réductions de valeur (**)	0	-409,129	-403,478	0	0	0	-812,607
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2022</b>	<b>0</b>	<b>-409,129</b>	<b>-2,131,536</b>	<b>-182,271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2,722,936</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</b>	<b>8,174,447</b>	<b>115,190,587</b>	<b>88,267,227</b>	<b>50,775,352</b>	<b>14,260,711</b>	<b>865,583</b>	<b>277,533,907</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>9,367,879</b>	<b>252,932,179</b>	<b>167,690,988</b>	<b>221,376,452</b>	<b>14,260,711</b>	<b>865,583</b>	<b>666,493,792</b>
Acquisitions (*)	0	4,599,712	5,234,624	13,420,048	12,189,105	676,214	36,119,703
Sorties	0	-150,984	-445,823	-3,383,491	-1,487,422	0	-5,467,720
Hyperinflation	0	3,559,352	4,626,554	1,723,126	0	0	9,909,032
Transfert	-1,482,854	10,296,975	2,197,008	3,184,170	-14,548,501	-1,069,328	-1,422,530
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	-5,971,824	0	-1,261,309	0	0	-7,233,133
Ecart de conversion	-2,259,961	-19,590,147	-39,010,253	-14,835,108	-1,276,793	-8,376	-76,980,638
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023</b>	<b>5,625,064</b>	<b>245,675,263</b>	<b>140,293,098</b>	<b>220,223,888</b>	<b>9,137,100</b>	<b>464,093</b>	<b>621,418,506</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>-1,193,432</b>	<b>-137,332,463</b>	<b>-77,292,225</b>	<b>-170,418,829</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-386,236,949</b>
Amortissements	-16,518	-12,150,672	-8,955,871	-13,400,168	0	0	-34,523,229
Reprises d'amortissements	0	140,444	306,131	3,370,914	0	0	3,817,489
Transfert	19,670	-61,214	-393	393	0	0	-41,544
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	3,631,134	0	975,370	0	0	4,606,504
Ecart de conversion	5,941	6,213,514	10,482,218	9,540,193	0	0	26,241,866
<b>Amortissements au 31 décembre 2023</b>	<b>-1,184,339</b>	<b>-139,559,257</b>	<b>-75,460,140</b>	<b>-169,932,127</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-386,135,863</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>0</b>	<b>-409,129</b>	<b>-2,131,536</b>	<b>-182,271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2,722,936</b>
Réductions de valeur	0	-298,687	0	0	0	0	-298,687
Reprises de réductions de valeurs	0	0	133,234	0	0	0	133,234
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	385,553	0	0	0	0	385,553
Ecart de conversion	0	7,968	0	0	0	0	7,968
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2023</b>	<b>0</b>	<b>-314,295</b>	<b>-1,998,302</b>	<b>-182,271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2,494,868</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2023</b>	<b>4,440,725</b>	<b>105,801,711</b>	<b>62,834,656</b>	<b>50,109,490</b>	<b>9,137,100</b>	<b>464,093</b>	<b>232,787,775</b>

(\*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(\*\*) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la Note 8.

(\*\*\*) Les pépinières ont été reclassées en 2023 des immobilisations corporelles aux actifs biologiques, voir Note 7.

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose d'installations techniques et de matériel professionnel affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 4.9 millions d'euros (2022 : 8.1 millions d'euros). Le détail de ces garanties est fourni à la Note 32.

## Note 7. Actifs biologiques producteurs

EUR	Palmier		Hévéa		Pépinières et autres (***)	TOTAL
	Mature	Immature	Mature	Immature		
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>369,391,780</b>	<b>6,506,412</b>	<b>177,926,297</b>	<b>50,252,424</b>	<b>7,131</b>	<b>604,084,044</b>
Acquisitions (*)	0	2,839,161	0	5,425,671	0	8,264,832
Sorties	-7,615,248	-521,789	-4,614,064	-1,048,276	0	-13,799,377
Transfert	3,220,779	-3,129,536	16,158,537	-16,015,781	0	233,999
Ecarts de conversion	-1,387,620	-186,183	3,504,320	-130,834	0	1,799,683
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022</b>	<b>363,609,691</b>	<b>5,508,065</b>	<b>192,975,090</b>	<b>38,483,204</b>	<b>7,131</b>	<b>600,583,181</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-124,846,284</b>	<b>0</b>	<b>-58,239,712</b>	<b>0</b>	<b>-3,104</b>	<b>-183,089,100</b>
Amortissements	-15,458,723	0	-5,828,706	0	-56	-21,287,485
Reprises d'amortissements	7,590,069	0	4,314,350	0	0	11,904,419
Transfert	-304,376	0	304,376	0	0	0
Ecarts de conversion	480,583	0	-1,182,888	0	0	-702,305
<b>Amortissements au 31 décembre 2022</b>	<b>-132,538,731</b>	<b>0</b>	<b>-60,632,580</b>	<b>0</b>	<b>-3,160</b>	<b>-193,174,471</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-22,828,705</b>	<b>0</b>	<b>-29,622,116</b>	<b>-2,640,149</b>	<b>0</b>	<b>-55,090,970</b>
Ecarts de conversion	-761,413	0	-1,148,202	-163,369	0	-2,072,984
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2022</b>	<b>-23,590,118</b>	<b>0</b>	<b>-30,770,318</b>	<b>-2,803,518</b>	<b>0</b>	<b>-57,163,954</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</b>	<b>207,480,842</b>	<b>5,508,065</b>	<b>101,572,192</b>	<b>35,679,686</b>	<b>3,971</b>	<b>350,244,756</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>363,609,691</b>	<b>5,508,065</b>	<b>192,975,090</b>	<b>38,483,204</b>	<b>7,131</b>	<b>600,583,181</b>
Acquisitions (*)	0	3,490,349	0	5,634,066	521,397	9,645,812
Sorties	-934,198	-386,833	-2,955,273	0	-769,566	-5,045,870
Hyperinflation	3,386,453	0	1,689,724	0	0	5,076,177
Transfert	3,546,358	-3,512,803	8,938,826	-8,765,028	1,275,501	1,482,854
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	-40,811,858	-4,002,517	-71,764	-44,886,139
Ecarts de conversion	-37,498,668	-98,312	-9,850,140	-2,944,059	-188,941	-50,484,348
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023</b>	<b>332,205,408</b>	<b>5,000,466</b>	<b>149,986,369</b>	<b>28,405,666</b>	<b>773,758</b>	<b>516,371,667</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>-132,538,731</b>	<b>0</b>	<b>-60,632,580</b>	<b>0</b>	<b>-3,160</b>	<b>-193,174,471</b>
Amortissements	-14,497,818	0	-7,567,771	0	-302	-22,065,891
Reprises d'amortissements	931,881	0	2,534,073	0	0	3,465,954
Transfert	889	0	0	0	-19,670	-18,781
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	5,837,046	0	0	5,837,046
Ecarts de conversion	9,779,930	0	2,927,522	0	0	12,707,452
<b>Amortissements au 31 décembre 2023</b>	<b>-136,323,849</b>	<b>0</b>	<b>-56,901,710</b>	<b>0</b>	<b>-23,132</b>	<b>-193,248,691</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>-23,590,118</b>	<b>0</b>	<b>-30,770,318</b>	<b>-2,803,518</b>	<b>0</b>	<b>-57,163,954</b>
Réductions de valeur (**)	0	0	-6,632,680	-915,146	0	-7,547,826
Transfert	0	0	-851,402	851,402	0	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	34,311,388	2,768,543	0	37,079,931
Ecarts de conversion	2,853,205	0	1,545,550	98,716	0	4,497,471
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2023</b>	<b>-20,736,913</b>	<b>0</b>	<b>-2,397,462</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>-23,134,378</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2023</b>	<b>175,144,646</b>	<b>5,000,466</b>	<b>90,687,197</b>	<b>28,405,663</b>	<b>750,626</b>	<b>299,988,598</b>

(\*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(\*\*) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la Note 9.

(\*\*\*) Les pépinières ont été reclassées en 2023 dans les actifs biologiques.

La méthode comptable concernant les actifs biologiques courants est présentée dans la Note 1.12.

## Note 8. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

EUR	2023	2022
<b>Dotations aux amortissements</b>		
Sur immobilisations incorporelles (Note 5)	54,808	54,634
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 6)	34,523,229	34,197,220
Sur actifs biologiques producteurs (Note 7)	22,065,891	21,287,485
Sur droits d'utilisation d'actifs (note 4)	4,233,239	1,861,776
<b>Pertes de valeur</b>		
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 5)	165,452	812,607
Sur actifs biologiques producteurs (Note 6)	7,547,826	0
<b>TOTAL</b>	<b>68,590,445</b>	<b>58,213,722</b>

## Note 9. Dépréciations d'actifs

### Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

### Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs<sup>G</sup>

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Au 31 décembre 2023, une perte de valeur de 0.3 million d'euros (2022 : 0.8 million d'euros) et une reprise de réductions de valeurs de 0.1 million d'euros ont été constatées sur les immobilisations corporelles.

### Actifs biologiques producteurs

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques producteurs puissent avoir subi une perte de valeur.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20<sup>G</sup> 1<sup>ère</sup> position sur SGX<sup>G</sup>) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam<sup>G</sup>) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Au 31 décembre 2023, le tassement des cours de clôture, pour les secteurs hévéa et palmier, ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

Sur base de ces critères, pour le segment du caoutchouc, la hausse des prix observée au cours de l'exercice 2023 n'excède pas 15% des prix moyens des 5 dernières années. Pour le segment palmier, l'examen des prix mondiaux et locaux ne montre pas d'indicateur de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes;
- Critères relatifs au marché local;
- Indices physiques de perte de valeur;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

La revue des indices de perte de valeur a conduit le Groupe à la conclusion qu'il existe un signe de dépréciation pour SRC.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des Unités Génératrices de Trésorerie "UGT" dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité;
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et;
- de l'existence d'un marché actif pour toute ou partie de la production.

Le Groupe prend en compte les facteurs de risque politique et spécifique au pays lors de la revue de secteurs opérationnels. De plus, les entités sont regroupées au sein de chaque UGT pays.

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Ces informations comprennent les mesures prises qui aideront à prévenir les effets du changement climatique (programme d'entretien, préparation des terres et des champs contre les incendies et/ou les inondations résultant de fortes pluies). Les impacts sur les flux de trésorerie futurs des effets potentiels des changements climatiques sont donc pris en considération. Le Groupe a ensuite recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation<sup>G</sup> dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Cette analyse de sensibilité est réalisée chaque fois qu'un test de dépréciation est effectué après l'identification d'indicateurs de dépréciation.

### **Evolution des marges réalisées**

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice. Ce dernier dépend de l'échéance de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Sur la base de l'existence d'une indication de réduction de valeur et à la suite de tests de dépréciation ultérieurs, le Groupe a comptabilisé une perte de valeur de 7.5 millions d'euros pour SRC (Libéria). Le montant restant a été reclassé dans les actifs détenus en vue de la vente (voir également les Notes 7 et 38).

Au 31 décembre 2023, les pertes de valeur cumulées concernant le secteur d'activité Palmier sont de 7.2 millions d'euros pour Brabanta, 9.2 millions d'euros pour Agripalma et 4.4 millions d'euros pour SAC. Pour le secteur d'activité Hévéa, les pertes de valeur cumulées sont de 1.0 million d'euros pour PSG et 1.4 million d'euros pour Safacam (Note 7). Aucun indicateur de reprise de dépréciation n'a été identifié au cours de l'année.

**Note 10. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle<sup>G</sup> sont significatives**

**Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle<sup>G</sup> dans les activités du Groupe**

Filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle <sup>G</sup>		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle <sup>G</sup>	
		2023	2022	2023	2022
		<b>Production d'huile de palme et de caoutchouc</b>			
SOGB	Côte d'Ivoire	36%	36%	27%	27%
OKOMU	Nigéria	34%	34%	34%	34%
SAFACAM	Cameroun	31%	31%	31%	31%
SOCAPALM	Cameroun	33%	33%	33%	33%

Filiale	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>G</sup> dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle <sup>G</sup> dans la filiale	
	2023	2022	2023	2022
	<b>EUR</b>			
SOGB	1,816,310	9,919,771	34,428,578	40,323,449
OKOMU (Retraité)	11,532,083	12,770,057	13,610,634	24,085,211
SAFACAM	-340,054	795,546	12,682,330	14,333,451
SOCAPALM	5,833,015	5,871,789	29,186,471	27,876,194
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle <sup>G</sup> non significatives prises individuellement			10,137,102	10,127,641
<b>Participations ne donnant pas le contrôle<sup>G</sup></b>			<b>100,045,115</b>	<b>116,745,946</b>

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle<sup>G</sup> sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

Filiale	Actifs		Passifs	
	courants	non-courants	courants	non-courants
<b>EUR</b>				
<b>2022</b>				
SOGB	41,259,858	98,190,002	27,675,941	6,768,082
OKOMU (Retraité)	28,642,085	116,727,370	19,373,135	38,262,602
SAFACAM	12,578,738	33,387,449	9,541,067	3,840,819
SOCAPALM	31,652,073	113,564,581	37,057,322	7,186,191

Filiale	Actifs		Passifs	
	courants	non-courants	courants	non-courants
<b>EUR</b>				
<b>2023</b>				
SOGB	39,237,673	96,453,663	35,692,377	7,376,308
OKOMU	23,453,222	59,724,716	17,910,393	24,411,400
SAFACAM	13,883,373	34,456,093	11,913,763	7,092,036
SOCAPALM	28,442,311	111,898,820	31,614,481	5,254,925

<b>EUR 2022</b>				
<i>Filiale</i>	<i>Produits des activités ordinaires</i>	<i>Résultat net de la période</i>	<i>Résultat étendu de la période</i>	<i>Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle<sup>G</sup></i>
SOGB	143,125,135	23,862,820	23,862,820	5,321,013
OKOMU (Retraité)	133,279,823	38,962,980	38,962,980	13,683,296
SAFACAM	35,405,879	4,188,838	4,188,838	1,177,658
SOCAPALM	112,851,693	16,268,753	16,268,753	7,717,380

<b>EUR 2023</b>				
SOGB	111,971,288	8,034,526	8,034,526	5,480,113
OKOMU	113,518,676	35,264,066	35,264,066	8,816,146
SAFACAM	35,943,252	933,817	933,817	1,303,922
SOCAPALM	129,002,660	18,194,012	18,194,012	5,107,090

<b>EUR 2022</b>				
<i>Filiale</i>	<i>Entrées (sorties) nettes de trésorerie</i>			<i>Entrées (sorties) nettes de trésorerie</i>
	<i>Activités opérationnelles</i>	<i>Activités d'investissement</i>	<i>Activités de financement</i>	
SOGB	46,841,347	-8,339,224	-31,411,643	<b>7,090,479</b>
OKOMU	50,558,570	-22,109,292	-37,698,943	<b>-9,249,665</b>
SAFACAM	8,426,402	-2,316,652	-6,346,027	<b>-236,277</b>
SOCAPALM	28,473,548	-10,987,793	-17,619,574	<b>-133,819</b>

<b>EUR 2023</b>				
SOGB	30,182,499	-8,399,725	-18,023,120	<b>3,759,654</b>
OKOMU	32,367,223	-11,180,148	-25,909,506	<b>-4,722,431</b>
SAFACAM	5,355,954	-4,585,446	-2,522,796	<b>-1,752,289</b>
SOCAPALM	35,566,217	-11,080,808	-19,192,268	<b>5,293,141</b>

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

## Note 11. Participations dans des entreprises associées

EUR	2023	2022
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>27,288,358</b>	<b>23,619,989</b>
Sorties de périmètre (Note 2)	0	-881,038
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	6,002,745	11,297,777
Dividendes	-8,292,174	-7,126,982
Quote-part Groupe du résultat étendu des entreprises associées	-337,884	443,737
Autres mouvements	-161,386	-65,125
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>24,499,660</b>	<b>27,288,358</b>

EUR	Valeur mise en équivalence 31/12/2023	Part du Groupe dans le résultat de la période 2023	Valeur mise en équivalence 31/12/2022	Part du Groupe dans le résultat de la période 2022
Immobilière de la Pépinière	1,794,038	-71,861	1,866,129	1,962
Induservices	145,837	47,547	98,291	26,434
Induservices FR	0	125,258	0	-108,679
Management Associates	0	0	0	154,201
Socfinco	313,853	-4,683	318,537	-256,646
Socfinco FR	7,106,126	2,558,601	8,639,420	5,223,770
Socfinde	1,848,000	124,448	1,723,552	23,464
Sodimex	0	0	0	389,114
Sodimex FR	2,116,830	342,281	2,183,194	451,950
Sogescol FR	7,533,893	2,791,818	8,807,489	5,249,578
Terrasia	294,446	9,698	284,748	10,156
<b>TOTAL</b>	<b>24,499,659</b>	<b>6,002,746</b>	<b>27,288,357</b>	<b>11,297,777</b>

EUR	Total de l'actif 31/12/2023	Produits des activités ordinaires 2023	Total de l'actif 31/12/2022	Produits des activités ordinaires 2022
Immobilière de la Pépinière	3,738,399	512,571	4,019,267	591,134
Induservices	1,080,076	2,240,040	815,459	2,700,576
Induservices FR	7,823,488	3,651,270	6,629,460	2,937,282
Socfinco	1,581,948	0	1,589,976	169
Socfinco FR	25,146,251	26,708,826	26,442,122	30,292,559
Socfinde	110,740,705	0	57,373,319	0
Sodimex FR	8,126,993	21,344,372	10,279,841	21,313,415
Sogescol FR	47,993,053	326,642,221	48,532,250	411,044,829
Terrasia	655,210	0	624,891	0
<b>TOTAL</b>	<b>210,859,313</b>	<b>385,020,304</b>	<b>160,413,271</b>	<b>472,760,647</b>

Données principales des entreprises associées significatives comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence

<i>Entreprise associée</i> EUR	<i>Etablissement principal</i>	<i>Principale activité</i>	<i>Dividendes reçus</i> 31/12/2023	<i>Dividendes recus</i> 31/12/2022
Socfinco	Belgique	Prestation de services	0	200,000
Socfinco FR	Suisse	Prestation de services	4,000,000	4,000,000
Sodimex FR	Suisse	Achat et vente de matériel	375,000	250,000
Sogescol FR	Suisse	Commerce de produits tropicaux	3,744,267	2,730,328
<b>TOTAL</b>			<b>8,119,267</b>	<b>7,180,328</b>

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Etat de la situation financière

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2022	<i>Actifs courants</i> EUR	<i>Actifs non-courants</i> EUR	<i>Passifs courants</i> EUR	<i>Passifs non-courants</i> EUR
Centrages	2,209,820	1,896,866	728,645	0
Socfinco FR	22,132,936	4,309,187	6,658,770	3,351,275
Socfinde	47,411,732	9,961,587	44,937,399	6,412,830
Sodimex FR	10,245,556	34,286	5,825,789	0
Sogescol FR	47,807,127	725,123	31,698,353	0
<b>TOTAL</b>	<b>129,807,171</b>	<b>16,927,049</b>	<b>89,848,956</b>	<b>9,764,105</b>

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2023	<i>Actifs courants</i> EUR	<i>Actifs non-courants</i> EUR	<i>Passifs courants</i> EUR	<i>Passifs non-courants</i> EUR
Centrages	2,473,196	1,499,994	677,627	0
Socfinco FR	19,702,567	5,443,685	8,691,698	1,533,477
Socfinde	107,749,118	2,991,587	97,660,026	6,412,830
Sodimex FR	8,104,378	22,616	3,492,398	321,364
Sogescol FR	44,344,968	3,648,084	32,518,033	397,673
<b>TOTAL</b>	<b>182,374,227</b>	<b>13,605,966</b>	<b>143,039,782</b>	<b>8,665,344</b>

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Compte de résultat

<i>Entreprise associée</i> 2022	<i>Résultat des activités poursuivies</i> EUR	<i>Résultat net de la période</i> EUR	<i>Autres éléments du résultat étendu de la période</i> EUR	<i>Résultat étendu de la période</i> EUR
Centrages	223,191	223,191	0	223,191
Socfinco FR	8,833,675	8,833,675	51,338	8,885,013
Socfinde	139,836	139,836	0	139,836
Sodimex FR	905,204	905,204	90,864	996,068
Sogescol FR	8,459,383	8,459,383	192,819	8,652,202
<b>TOTAL</b>	<b>18,561,289</b>	<b>18,561,289</b>	<b>335,022</b>	<b>18,896,311</b>

Entreprise associée 2023	Résultat des activités poursuivies		Autres éléments du résultat étendu de la période	
	Résultat net de la période	Résultat net de la période	Résultat net de la période	Résultat net de la période
	EUR	EUR	EUR	EUR
Centrages	117,522	117,522	0	117,522
Socfinco FR	6,488,998	6,488,998	-91,830	6,397,168
Socfinde	644,758	644,758	0	644,758
Sodimex FR	609,180	609,180	-33,645	575,535
Sogescol FR	6,193,674	6,193,674	-87,087	6,106,587
<b>TOTAL</b>	<b>14,054,132</b>	<b>14,054,132</b>	<b>-212,563</b>	<b>13,841,569</b>

Rapprochement entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable des participations dans les états financiers consolidés

Entreprise associée 31/12/2022	Actif net de l'entreprise associée	Pourcentage de la participation du Groupe	Autres ajustements IFRS		Valeur comptable de la participation du Groupe
			EUR	EUR	
Centrages	3,378,041	50%	1,677,977	3,366,997	
Socfinco FR	16,432,078	50%	423,381	8,639,420	
Socfinde	6,023,090	20%	518,934	1,723,552	
Sodimex FR	4,454,053	50%	-43,833	2,183,194	
Sogescol FR	16,833,897	50%	390,541	8,807,489	
<b>TOTAL</b>	<b>47,121,159</b>		<b>2,967,000</b>	<b>24,720,652</b>	

Entreprise associée 31/12/2023	Actif net de l'entreprise associée	Pourcentage de la participation du Groupe	Autres ajustements IFRS		Valeur comptable de la participation du Groupe
			EUR	EUR	
Centrages	3,295,563	50%	1,698,855	3,346,636	
Socfinco FR	14,921,077	50%	-3,805,484	7,106,126	
Socfinde	6,667,849	20%	514,430	1,848,000	
Sodimex FR	4,313,232	50%	-39,786	2,116,830	
Sogescol FR	15,077,346	50%	-4,780	7,533,893	
<b>TOTAL</b>	<b>44,275,067</b>		<b>-1,636,765</b>	<b>21,951,485</b>	

Il n'y a pas d'écarts d'acquisition dans les entreprises associées présentées ci-dessus.

Informations présentées de façon globale pour les entreprises associées qui ne sont pas significatives prises individuellement

EUR	2023	2022
Quote-part du Groupe dans le résultat net lié aux activités poursuivies	185,598	194,814
Quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	-125,259	108,679
Quote-part du Groupe dans le résultat global total	60,339	303,493
Valeur comptable totale des participations du Groupe dans ces entreprises associées	2,548,175	2,567,706

Le résultat après impôts lié aux activités abandonnées pour 2023 et 2022 est nul pour toutes les entreprises associées du Groupe.

La nature, l'étendue et les incidences financières des intérêts détenus par le Groupe dans les entreprises associées, y compris la nature des relations avec les autres investisseurs, sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

## Note 12. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

EUR	2023	2022
<b>Juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>300,038</b>	<b>38</b>
Sorties (**)	4,500,000	0
Transfert	0	300,000
<b>Juste valeur au 31 décembre</b>	<b>4,800,038</b>	<b>300,038</b>

(\*\*) Le mouvement en 2023 correspond à l'augmentation de capital de Management Associates.

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	4,800,038	300,038	4,800,038	300,038

## Note 13. Impôts différés

### \* Composants des impôts différés

EUR	2023	2022 Retraité
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-915,418	-3,466,822
IAS 12 : Pré-compte sur dividendes	-6,235,965	-3,998,436
IAS 16 : Immobilisations corporelles (*)	-16,196,712	-26,596,533
IAS 19 : Engagements de retraites	2,545,646	3,282,072
IAS 21 : Ecart de conversion	-1,210,662	0
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	375,811	757,296
IAS 38 : Frais d'établissement	0	516,392
IAS 38 : Frais de recherche	360,975	337,185
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	-47,377	-98,386
IFRS 16 : Contrats de location	-44,883	648,482
IAS 41 : Actifs biologiques	-480,896	0
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	0	-16,580
Autres	-83	-117
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>-21,849,564</b>	<b>-28,635,447</b>
<i>Dont actifs d'impôts différés</i>	<i>2,735,633</i>	<i>4,513,652</i>
<i>Dont passifs d'impôts différés</i>	<i>-24,585,197</i>	<i>-33,149,099</i>

(\*) Dont -1.1 millions d'euros lié à l'hyperinflation (réévaluation des immobilisations corporelles).

Les impôts différés ci-dessus sont présentés par catégorie d'impôts différés résultant des retraitements de consolidation. Ils sont calculés société par société et la position nette entre les impôts différés passifs et les impôts différés actifs est présentée.

Le Groupe Socfinaf entre dans le champ d'application des règles du modèle du Pilier 2 de l'OCDE. La législation du Pilier 2 a été promulguée ou pratiquement promulguée dans certaines juridictions où le Groupe opère et entrera en vigueur en janvier 2024. Étant donné que la législation du Pilier 2 n'est pas entrée en vigueur à la date de clôture, le Groupe n'a pas d'exposition fiscale à court terme. Le Groupe applique l'exception à la comptabilisation et à la divulgation d'informations sur les actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, comme le prévoient les amendements à l'IAS 12 publiés en mai 2023 et adoptés par l'UE en novembre 2023.

Sur la base d'une analyse préliminaire, la Société devrait être qualifiée d'"entité mère partiellement détenue" (Partially Owned Parent Entity ou POPE) du fait que plus de 20 % de la participation à ses bénéficiaires est détenue, directement ou indirectement, par une ou plusieurs personnes qui ne sont pas des entités constitutives du groupe.

En tant que POPE, la société devrait être soumise à l'Income Inclusion Rule (IIR) sur la base de sa part attribuable de l'impôt complémentaire (le cas échéant) de ses entités constitutives à faible taux d'imposition.

La Société est contrôlée par la Société Financière des Caoutchoucs, abrégée en "Socfin", qui est la plus grande entité consolidée et qui devrait être considérée comme l'entité mère ultime (Ultimate Parent Entity ou UPE) aux fins du deuxième pilier luxembourgeois. L'UPE, Socfin, serait soumise à l'IIR mais appliquerait le mécanisme de compensation de l'IIR.

Toutefois, les règles du Pilier 2 ont été promulguées au Luxembourg à une date proche de la date d'établissement du rapport. L'application de la législation et l'exécution des calculs relatifs au Pilier 2 étant très complexes, l'impact quantitatif des règles du Pilier 2 ne peut être raisonnablement estimé à l'heure actuelle. En outre, les informations quantitatives indiquant l'exposition potentielle à l'impôt sur le revenu au titre du Pilier 2 ne sont pas connues à l'heure actuelle ou ne peuvent être raisonnablement estimées. Par conséquent, la société (dans sa condition potentielle de POPE) est toujours en train d'évaluer l'exposition potentielle (le cas échéant) aux impôts sur le revenu du Pilier 2 au 31 décembre 2023. Le Groupe applique l'exception à la comptabilisation et à la divulgation d'informations sur les actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, comme le prévoient les amendements à l'IAS 12 publiés en mai 2023 et adoptés par l'UE en novembre 2023.

Le Groupe communiquera les impacts potentiels dans son prochain rapport annuel au 31 décembre 2024.

#### \* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps.

LAC, Brabanta, Agripalma et Camseeds, ont des pertes fiscales non utilisées dont la recouvrabilité est incertaine à la date de clôture respectivement de 33.5 millions d'euros (à utiliser avant 2030), 16.6 millions d'euros (récupération non limitée), 7.0 millions d'euros (à utiliser avant 2028) et 1.6 million d'euros (à utiliser avant 2025) respectivement au 31 Décembre 2023.

Socfinaf a des pertes fiscales non utilisées de 250.4 millions d'euros (à utiliser principalement avant 2040).

En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

### Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles

#### \* Composants des actifs d'impôts exigibles

EUR	2023	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>12,438,610</b>	<b>13,378,526</b>
Produit d'impôts	1,133,981	1,211,151
Autres impôts (*)	9,529,471	-1,710,668
Impôts payés ou récupérés	-263,201	2,333,362
Régularisations d'impôts	-12,782,933	-3,022,879
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-299,780	0
Ecart de conversion	-207,054	249,118
<b>Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>9,549,095</b>	<b>12,438,610</b>

(\*) Correspond principalement à la compensation des actifs et passifs d'impôts.

**\* Composants des passifs d'impôts exigibles**

EUR	2023	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>40,651,438</b>	<b>30,408,824</b>
Charge d'impôts	31,897,496	37,157,521
Autres impôts (*)	38,366,780	23,208,381
Impôts payés ou récupérés	-58,507,765	-48,988,859
Transfert (**)	-13,881,093	-1,177,818
Ecart de conversion	-9,825,719	43,389
<b>Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>28,701,137</b>	<b>40,651,438</b>

(\*) Les autres impôts sont composés des impôts qui ne sont pas inclus dans les dépenses fiscales générales : TVA, impôt à la source, taxe douanière, ...

(\*\*) Correspond principalement à la compensation des actifs et passifs d'impôts.

**Note 15. Charge d'impôts**

**\* Composants de la charge d'impôts**

EUR	2023	2022 Retraité
Charge d'impôts exigible (*)	36,557,147	39,796,406
Charge / (produit) d'impôts différés	4,971,264	6,528,621
<b>Charge d'impôts au 31 décembre</b>	<b>41,528,411</b>	<b>46,325,027</b>

(\*) La retenue à la source sur les dividendes est présentée dans la charge d'impôts sur le résultat.

**\* Composants de la charge / (produit) d'impôts différés**

EUR	2023	2022 Retraité
IAS 19 : Engagements de retraites	1,553,831	-1,450,766
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	484,856	-13,828
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	-2,143,595	1,420,836
IFRS 9 : Juste valeur	0	44,201
IAS 12 : Latences fiscales (*)	2,523,222	1,674,170
IAS 16 : Immobilisations corporelles	539,398	5,280,573
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	25,932	-510,998
IAS 21 : Ecart de conversion	1,819,832	-40,261
IFRS 16 : contrats de location	286,364	-37,374
Autres	0	162,066
<b>Charge / (produit) d'impôts différés au 31 décembre</b>	<b>4,971,264</b>	<b>6,528,619</b>

(\*) Dont l'impact des latences fiscales activées pour 3.5 millions d'euros, et le précompte mobilier pour -0.7 million d'euros.

\* Réconciliation entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie

EUR	2023	2022
Charge d'impôts payés durant la période	-36,557,147	-39,796,406
Impôt - variation au bilan	1,401,592	0
<b>Impôt sur le revenu payé</b>	<b>-35,155,555</b>	<b>-39,796,406</b>

\* Réconciliation de la charge d'impôts

EUR	2023	2022
		<i>Restated</i>
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>84,850,434</b>	<b>141,063,191</b>
Taux d'imposition nominal de la société mère	24.94%	24.94%
Taux d'imposition nominal des filiales	de 0% à 33%	de 1% à 33%
Impôts au taux nominal d'imposition des filiales	18,981,308	33,020,896
Impôts non provisionnés	0	61,922
Revenus définitivement taxés	2,843,271	2,222,265
Mesures favorables à l'investissement non activées	-192,116	-858,604
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	7,215,176	6,763,922
Revenus non imposables	-5,601,483	-1,962,465
Dépenses non déductibles	6,629,405	3,975,975
Déficits reportés imputés non activés	-1,410,695	-1,125,940
Déficits à reporter non activés	8,294,995	4,104,175
Autres avantages fiscaux	-10,671	-40,956
Rappel d'impôts	232,357	35,862
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	4,552,406	113,723
Ajustements divers	-5,542	14,252
<b>Charge d'impôts au 31 décembre</b>	<b>41,528,411</b>	<b>46,325,027</b>

\* Changement de taux des filiales

En 2023, suite à des changements au niveau local, les taux d'imposition sur le revenu pour SAC et PSG ont été mis à jour respectivement à 0% (15% en 2022) et 7.5% (1% en 2022).

## Note 16. Stocks

### \* Valeur comptable des stocks par catégorie

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Matières premières <sup>G</sup>	24,638,464	33,610,606
Consommables	16,850,225	22,944,186
Pièces de rechange	30,663,090	32,159,246
Produits en cours de fabrication <sup>G</sup>	858,179	635,495
Produits finis <sup>G</sup>	17,728,911	17,412,198
Acomptes versés et commandes en cours	2,945,178	4,400,098
<b>Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)</b>	<b>93,684,047</b>	<b>111,161,829</b>
Réductions de valeur sur stocks	-4,947,343	-5,392,015
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>88,736,704</b>	<b>105,769,814</b>

### \* Réconciliation des stocks

EUR	2023	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>111,161,829</b>	<b>96,902,172</b>
Variation de stocks	5,770,503	8,994,376
Juste valeur de la production agricole	-9,522,251	5,115,356
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-956,711	0
Ecart de conversion	-12,769,323	149,925
<b>Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)</b>	<b>93,684,047</b>	<b>111,161,829</b>
Réductions de valeur sur stocks	-4,947,343	-5,392,015
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>88,736,704</b>	<b>105,769,814</b>

### \* Quantité des stocks par catégorie

31/12/2022	Matières premières <sup>G</sup>	Produits en cours de fabrication <sup>G</sup>	Produits finis <sup>G</sup>
Huile de palme / huile de palmiste (en tonnes) <sup>G</sup>	667	0	6,079
Hévéa (en tonnes)	33,460	0	9,931
Autres (en unités)	0	0	2,150,187

31/12/2023	Matières premières <sup>G</sup>	Produits en cours de fabrication <sup>G</sup>	Produits finis <sup>G</sup>
Huile de palme / huile de palmiste (en tonnes) <sup>G</sup>	0	0	10,843
Hévéa (en tonnes)	33,065	0	9,799
Autres (en unités)	0	0	2,386,647

### Note 17. Créances commerciales (actifs courants)

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Créances commerciales	22,784,333	19,073,838
Avances et acomptes versés	4,451,502	4,445,384
<b>TOTAL</b>	<b>27,235,835</b>	<b>23,519,222</b>

Les politiques comptables et de gestion des risques liées aux créances sont détaillées dans les Notes 1 et 34.

Le groupe a effectué une analyse des pertes prévisionnelles sur les créances commerciales au cours de l'année. Suite à cette analyse, le groupe n'a pas identifié de dépréciation comptable à constater.

### Note 18. Autres créances (actifs courants)

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Créances sociales	1,247,379	1,017,195
Autres créances (*)	21,252,251	19,953,623
Comptes de régularisation	631,589	470,178
<b>TOTAL</b>	<b>23,131,219</b>	<b>21,440,996</b>

(\*) Les autres créances comprennent des créances liées aux activités non opérationnelles ainsi qu'une créance de 15.9 millions d'euros (14.3 millions d'euros en 2022) liée au cash pooling au niveau de Socfinaf et de ses filiales.

### Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

#### \* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

EUR	2023	2022
Comptes à vue	39,741,654	63,638,033
<b>TOTAL</b>	<b>39,741,654</b>	<b>63,638,033</b>

#### \* Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

EUR	2023	2022
Comptes à vue	39,741,654	63,638,033
Concours bancaires courants (**)	-3,470,366	-10,695,901
<b>TOTAL</b>	<b>36,271,288</b>	<b>52,942,132</b>

(\*) Voir aussi la Note 23.

## Note 20. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 35.7 millions d'euros au 31 décembre 2023 (inchangé par rapport à 2022). Au capital souscrit s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 87.5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, le capital est représenté par 17,836,650 actions sans désignation de valeur nominale.

	Actions ordinaires	
	31/12/2023	31/12/2022
Nombre d'actions au 31 décembre	17,836,650	17,836,650
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	17,836,650	17,836,650

## Note 21. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale n'est pas disponible pour distribution aux actionnaires.

## Note 22. Engagements de retraites

### \* Régime de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays. Les avantages à verser au personnel de la filiale camerounaise Socapalm sont financés par des actifs comprenant des contrats d'assurance, dont le prix n'est pas coté sur un marché actif.

EUR	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	2023 Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	2022 Montant net comptabilisé
<b>Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière</b>						
Valeur actuelle des engagements	13,932,928	-1,431,667	12,501,261	13,689,169	-1,322,634	12,366,535
<b>Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies</b>	<b>13,932,928</b>	<b>-1,431,667</b>	<b>12,501,261</b>	<b>13,689,169</b>	<b>-1,322,634</b>	<b>12,366,535</b>
<b>Composantes de la charge nette</b>						
Coûts des services rendus	716,745	0	716,745	855,755	0	855,755
Coûts financiers	1,047,943	23,504	1,071,447	1,061,814	23,422	1,085,236
Rendement des actifs des régimes	0	-170,158	-170,158	0	-116,216	-116,216
Pré-retraites, réductions, liquidations	-5,875	0	-5,875	0	0	0
Coûts des services passés	300,283	0	300,283	0	0	0
<b>Coûts des régimes à prestations définies</b>	<b>2,059,096</b>	<b>-146,654</b>	<b>1,912,442</b>	<b>1,917,569</b>	<b>-92,794</b>	<b>1,824,775</b>
<b>Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>13,689,168</b>	<b>-1,322,634</b>	<b>12,366,534</b>	<b>13,768,201</b>	<b>-1,713,679</b>	<b>12,054,522</b>
Coûts selon le compte de résultat	2,059,096	-146,654	1,912,442	1,917,569	-92,794	1,824,775
Cotisations employeurs	-699,064	-671,544	-1,370,608	-900,012	-669,194	-1,569,206
Prestations payées	-179,306	179,306	0	-223,676	223,676	0
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	1,387,967	80,332	1,468,299	-954,436	51,880	-902,556
Transfert de l'actif net	0	449,526	449,526	0	877,478	877,478
Ecarts de conversion	-2,324,932	0	-2,324,932	81,522	0	81,522
<b>Au 31 décembre</b>	<b>13,932,928</b>	<b>-1,431,667</b>	<b>12,501,261</b>	<b>13,689,168</b>	<b>-1,322,634</b>	<b>12,366,534</b>

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en janvier 2024.

\* Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu

EUR			2023		2022	
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
Ajustements liés à l'expérience	-912,093	0	-912,093	-269,868	0	-269,868
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	171,518	0	171,518	1,445,002	0	1,445,002
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-647,390	0	-647,390	-220,698	0	-220,698
Rendement des actifs du régime hors taux d'intérêt	0	-80,332	-80,332	0	-51,880	-51,880
<b>Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu</b>	<b>-1,387,965</b>	<b>-80,332</b>	<b>-1,468,297</b>	<b>954,436</b>	<b>-51,880</b>	<b>902,556</b>

\* Hypothèses actuarielles d'évaluation

	2023	2022
<b>AFRIQUE</b>		
Taux d'actualisation moyen	de 5.42% à 17.11%	de 4.93% à 18.48%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	229,001	170,158
Augmentations futures des salaires	de 1.74% à 10.7%	de 1.74% à 12%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	19.06	19.34

\* Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

EUR	2023	2022
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>		
- Régimes de pension	13,932,928	13,689,169
- Juste valeur des actifs de régime	-1,431,667	-1,322,634
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>12,501,261</b>	<b>12,366,535</b>
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 0.5%	13,515,787	13,285,487
Diminution de 0.5%	14,375,266	14,093,019
<b>Augmentations futures attendues des salaires</b>		
Augmentation de 0.5%	14,360,688	14,067,916
Diminution de 0.5%	13,526,805	13,306,104

L'analyse de sensibilité est basée sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour mesurer les obligations des régimes à prestations définies. Le taux de mortalité qui peut être affecté par l'effet du changement climatique est inclus dans cette analyse de sensibilité.

**\* Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs**

	2024	2023
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	1,812,594	1,810,894

	2023	2022
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)	6.1	6.2

**\* Régime de pension à cotisations définies**

EUR	2023	2022
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	1,005,730	1,049,949

**Note 23. Dettes financières**

31/12/2022 EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL Retraité
Dettes auprès d'établissements financiers	16,872,593	34,606,124	51,478,717
Dettes liées aux contrats de location	1,532,064	8,674,142	10,206,206
Autres emprunts (*)	55,908,831	129,331,004	185,239,835
Concours bancaires courants (**)	10,695,901	0	10,695,901
<b>TOTAL</b>	<b>85,009,389</b>	<b>172,611,270</b>	<b>257,620,659</b>

31/12/2023 EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	13,137,581	17,357,744	30,495,325
Dettes liées aux contrats de location	2,778,042	24,950,880	27,728,922
Autres emprunts (*)	47,495,679	85,420,573	132,916,252
Concours bancaires courants (**)	3,470,366	0	3,470,366
<b>TOTAL</b>	<b>66,881,668</b>	<b>127,729,197</b>	<b>194,610,865</b>

(\*) Ce solde comprend un montant de 120.0 millions d'euros à payer à Socfin (2022 : 174.9 millions d'euros). Voir la Note 31.

(\*\*) Voir également la Note 19.

L'essentiel des emprunts consolidés est libellé en euros ou en francs CFA (dont la parité est liée à l'euro). Les taux des emprunts conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent entre 5.50% et 7.09%.

Comme expliqué à la Note 34, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

Le Groupe est en conformité avec les covenants relatifs aux dettes auprès d'établissements financiers.

\* Analyse de l'endettement à long terme par taux

31/12/2022	Taux fixe		Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
EUR						Retraité
<b>Dettes auprès d'établissements financiers</b>						
Côte d'Ivoire	2,647,567	5.50% to 6.50%		0	-	2,647,567
Nigéria	17,197,310	5.00% to 10.00%		0	-	17,197,310
Libéria	1,699,592	7.60%		0	-	1,699,592
Cameroun	8,186,656	5.00% to 7.09%		0	-	8,186,656
Ghana	4,874,999	4.00%		0	-	4,874,999
	<b>34,606,124</b>			<b>0</b>		<b>34,606,124</b>
<b>Autres emprunts et dérivés passifs</b>						
Europe	120,000,000	4.25%		0	-	120,000,000
Sierra Leone	9,331,005	0% to 3.00%		0	-	9,331,005
	<b>129,331,005</b>			<b>0</b>		<b>129,331,005</b>
<b>TOTAL</b>	<b>163,937,129</b>			<b>0</b>		<b>163,937,129</b>

31/12/2023	Taux fixe		Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
EUR						
<b>Dettes auprès d'établissements financiers</b>						
Côte d'Ivoire	175,639	5.50%		0	-	175,639
Nigéria	7,240,279	5.00% to 10.00%		0	-	7,240,279
Cameroun	8,316,825	5.70% to 7.09%		0	-	8,316,825
Ghana	1,625,000	4.00%		0	-	1,625,000
	<b>17,357,743</b>			<b>0</b>		<b>17,357,743</b>
<b>Autres emprunts et dérivés passifs</b>						
Europe	80,000,000	6.00% to 6.25%		0	-	120,000,000
Sierra Leone	5,420,573	0% to 3.00%		0	-	5,420,573
	<b>85,420,573</b>			<b>0</b>		<b>85,420,573</b>
<b>TOTAL</b>	<b>102,778,316</b>			<b>0</b>		<b>102,778,316</b>

\* Analyse de l'endettement à long terme par devise

31/12/2022	EUR	CFA	NGN	STN	USD	GHS	CDF	TOTAL EUR
								Retraité
Dettes auprès d'établissements financiers	4,874,999	10,834,222	17,197,310	0	1,699,592	0	0	34,606,123
Autres emprunts	120,000,000	0	0	0	9,331,004	0	0	129,331,004
Dettes liées aux contrats de location	0	6,901,010	65,318	268,436	1,364,985	35,690	38,702	8,674,141
<b>TOTAL</b>	<b>124,874,999</b>	<b>17,735,232</b>	<b>17,262,628</b>	<b>268,436</b>	<b>12,395,581</b>	<b>35,690</b>	<b>38,702</b>	<b>172,611,268</b>

31/12/2023	EUR	CFA	NGN	STN	USD	GHS	CDF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	1,625,000	8,492,464	7,240,279	0	0	0	0	17,357,743
Autres emprunts	80,000,000	0	0	0	5,420,573	0	0	85,420,573
Dettes liées aux contrats de location	0	20,289,243	3,236,272	112,602	1,260,191	25,509	27,063	24,950,880
<b>TOTAL</b>	<b>81,625,000</b>	<b>28,781,707</b>	<b>10,476,551</b>	<b>112,602</b>	<b>6,680,764</b>	<b>25,509</b>	<b>27,063</b>	<b>127,729,196</b>

**\* Analyse de l'endettement à long terme par échéance**

31/12/2022 EUR	2024	2025	2026	2027	2028 et au-delà	TOTAL Retraité
Dettes auprès d'établissements financiers	13,888,998	7,702,455	4,539,071	3,950,392	4,525,209	34,606,125
Dettes liées aux contrats de location	1,220,841	606,192	278,971	73,687	6,494,450	8,674,141
Autres emprunts	5,100,000 (*)	5,100,000 (*)	125,100,000 (*)	0	9,331,004	144,631,004
<b>TOTAL</b>	<b>20,209,839</b>	<b>13,408,647</b>	<b>129,918,042</b>	<b>4,024,079</b>	<b>20,350,663</b>	<b>187,911,270</b>

(\*) Ces montants correspondent aux intérêts et au capital à rembourser relatifs à l'emprunt à long terme de 120 millions d'euros, détaillé en Note 30.

31/12/2023 EUR	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	8,362,989	4,773,585	4,061,408	2,685,043	1,051,182	20,934,207
Dettes liées aux contrats de location	2,332,498	1,812,884	1,534,512	121,920	19,149,066	24,950,880
Autres emprunts	6,937,466 (*)	85,000,000 (*)	0	0	3,487,181	95,424,647
<b>TOTAL</b>	<b>17,632,952</b>	<b>91,586,469</b>	<b>5,595,920</b>	<b>2,806,963</b>	<b>23,687,429</b>	<b>141,309,733</b>

(\*) Ces montants correspondent aux intérêts et au capital à rembourser relatifs à l'emprunt à long terme de 80 millions d'euros, détaillé en Note 30.

**\* Analyse des dettes à court terme**

Les dettes à court terme sont principalement composées des avances actionnaires avec Bolloré et Mopoli. Le détail des taux d'intérêts, des devises et des échéances est présenté dans la Note 31 "Informations sur les parties liées".

**\* Trésorerie nette / (dette nette)**

EUR	31/12/2023	31/12/2022 Retraité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39,741,654	63,638,033
Dettes financières à plus d'un an	-102,778,317	-163,937,128
Dettes financières à moins d'un an	-64,103,627	-83,477,324
Dettes liées aux contrats de location	-27,728,922	-10,206,207
<b>Dette nette</b>	<b>-154,869,212</b>	<b>-193,982,626</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39,741,654	63,638,033
Dettes financières à taux fixe	-166,881,944	-232,802,668
Dettes financières à taux variable	0	-14,611,784
Dettes liées aux contrats de location	-27,728,922	-10,206,207
<b>Dette nette</b>	<b>-154,869,212</b>	<b>-193,982,626</b>

\* Réconciliation de la trésorerie nette / (dette nette)

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes financières à plus d'un an	Dettes financières à moins d'un an	Dettes liées aux contrats de location	TOTAL
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022 - Retraité</b>	<b>63,091,770</b>	<b>-240,634,695</b>	<b>-75,991,474</b>	<b>-9,390,392</b>	<b>-262,924,791</b>
Flux de trésorerie	992,576	66,189,365	21,018,464	1,737,556	89,937,961
Différences de conversion	-446,314	1,409,412	1,020,847	-78,293	1,905,652
Transferts	0	19,178,526	-29,525,164	0	-10,346,639
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	-10,079,732	0	-2,475,073	-12,554,805
<b>Situation au 31 décembre 2022 - Retraité</b>	<b>63,638,032</b>	<b>-163,937,124</b>	<b>-83,477,327</b>	<b>-10,206,202</b>	<b>-193,982,622</b>
Flux de trésorerie	-14,319,139	37,988,001	31,318,102 (*)	4,623,622	59,610,586
Différences de conversion	-9,216,071	9,990,476	138,407	2,274,529	3,187,341
Transferts	0	13,180,334	-12,082,811	0	1,097,523
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-361,169	0	0	45,866	-315,303
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	-24,466,733	-24,466,733
<b>Situation au 31 décembre 2023</b>	<b>39,741,653</b>	<b>-102,778,313</b>	<b>-64,103,629</b>	<b>-27,728,918</b>	<b>-154,869,208</b>

(\*) Dont 7.2 millions d'euros relatifs aux mouvements sur les découverts bancaires et 24.1 millions d'euros relatifs aux remboursements d'emprunts.

Note 24. Dettes commerciales et autres dettes

EUR	31/12/2023	31/12/2022 Retraité
<b>Autres dettes non-courantes</b>	<b>1,332,110</b>	<b>1,650,572</b>
Dettes fournisseurs	35,295,036	42,111,681
Factures à recevoir et avances reçues	11,102,007	8,074,757
<b>Sous-total dettes fournisseurs</b>	<b>46,397,043</b>	<b>50,186,438</b>
Dettes sociales	6,110,763	5,102,003
Autres dettes (*)	11,555,848	7,773,177
Comptes de régularisation (**)	6,372,256	9,167,312
<b>Sous-total autres dettes courantes</b>	<b>24,038,867</b>	<b>22,042,492</b>
<b>Factures à recevoir et avances reçues</b>	<b>71,768,020</b>	<b>73,879,502</b>
Dont dettes non-courantes	1,332,110	1,650,572
Dont dettes courantes	70,435,910	72,228,930

(\*) Les autres dettes comprennent le cash pooling au niveau de Socfinaf pour 0 million d'euro (0.3 million d'euros en 2022). Voir également la note 31.

(\*\*) Ce montant comprend la partie des prêts relative à la subvention Okomu, pour 2.2 millions d'euros (2022 : 6.2 millions d'euros).

## Note 25. Financial instruments

31/12/2022 Retraité	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu à la juste valeur		Autres actifs et passifs financiers		TOTAL	Autres actifs et passifs financiers (*)	
	Prêts et emprunts au coût	à la juste valeur	au coût			Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	à la juste valeur
<b>Actifs</b>							
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	300,038	0	300,038	0	0	
Avances à long terme	1,231,712	0	433,058	1,664,770	1,231,712	433,058	
Autres actifs non-courants	0	0	2,619,576	2,619,576	0	2,619,576	
Créances commerciales	0	0	23,519,222	23,519,222	0	23,519,222	
Autres créances	0	0	21,440,996	21,440,996	0	21,440,996	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	63,638,033	63,638,033	0	63,638,033	
<b>Total actifs</b>	<b>1,231,712</b>	<b>300,038</b>	<b>111,650,885</b>	<b>113,182,635</b>	<b>1,231,712</b>	<b>111,650,885</b>	
<b>Passifs</b>							
Dettes financières à plus d'un an (**)	163,937,128	0	0	163,937,128	159,078,419	0	
Autres dettes (non-courantes)	0	0	1,650,572	1,650,572	0	1,650,572	
Dettes financières à moins d'un an (**)	72,781,424	0	10,695,900	83,477,324	72,781,424	10,695,900	
Dettes commerciales (courantes)	0	0	50,186,438	50,186,438	0	50,186,438	
Autres dettes (courantes) (**)	0	0	22,042,491	22,042,491	0	22,042,491	
<b>Total passifs</b>	<b>236,718,552</b>	<b>0</b>	<b>84,575,401</b>	<b>321,293,953</b>	<b>231,859,843</b>	<b>84,575,401</b>	

(\*) A titre d'information.

(\*\*) Voir Note 23.

31/12/2022 EUR	Juste valeur			TOTAL
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	300,038	300,038

31/12/2023	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*) à la juste valeur
EUR	au coût		au coût			
<b>Actifs</b>						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	4,800,038	0	4,800,038	0	0
Avances à long terme	1,502,170	0	513,733	2,015,903	1,502,170	513,733
Autres actifs non-courants	0	0	3,089,715	3,089,715	0	3,089,715
Créances commerciales	0	0	27,235,836	27,235,836	0	27,235,836
Autres créances	0	0	23,131,220	23,131,220	0	23,131,220
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	39,741,654	39,741,654	0	39,741,654
<b>Total actifs</b>	<b>1,502,170</b>	<b>4,800,038</b>	<b>93,712,158</b>	<b>100,014,366</b>	<b>1,502,170</b>	<b>93,712,158</b>
<b>Passifs</b>						
Dettes financières à plus d'un an (**)	102,778,317	0	0	102,778,317	100,229,159	0
Autres dettes (non-courantes) (***)	0	0	1,332,110	1,332,110	0	1,332,110
Dettes financières à moins d'un an (**)	60,633,260	0	3,470,367	64,103,627	60,633,260	3,470,367
Dettes commerciales (courantes) (***)	0	0	46,397,043	46,397,043	0	46,397,043
Autres dettes (courantes) (***)	0	0	24,038,868	24,038,868	0	24,038,868
<b>Total passifs</b>	<b>163,411,577</b>	<b>0</b>	<b>75,238,388</b>	<b>238,649,965</b>	<b>160,424,873</b>	<b>75,238,388</b>

(\*) A titre d'information.

(\*\*) Voir Note 23.

(\*\*) Voir Note 24.

31/12/2023	Juste valeur			TOTAL
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	4,800,038	4,800,038

Le Groupe a estimé la juste valeur des instruments financiers en comparant leur taux d'intérêt au taux d'intérêt réel à la fin de l'année, fourni par la Banque Centrale Européenne. En cas de différences significatives entre les taux d'intérêt, la juste valeur estimée des instruments financiers est indiquée dans cette note.

## Note 26. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Frais de personnel</i> <i>EUR</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i> <i>Retraité</i>
Rémunérations	69,702,788	65,739,733
Charges sociales et charges liées aux retraites	9,207,095	7,036,495
<b>TOTAL</b>	<b>78,909,883</b>	<b>72,776,228</b>

<i>Effectifs moyens</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Directeurs	118	106
Employés	5,126	4,534
Ouvriers (y compris saisonniers)	18,696	20,813
<b>TOTAL</b>	<b>23,940</b>	<b>25,453</b>

## Note 27. Autres produits financiers

<i>EUR</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	419,665	346,457
Gains de change	22,174,456	8,040,379
Autres	258,206	267,079
<b>TOTAL</b>	<b>22,852,327</b>	<b>8,653,915</b>

## Note 28. Charges financières

<i>EUR</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Intérêts et charges financières	11,245,986	14,896,038
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	3,411,779	1,041,390
Pertes de change	26,848,781	24,584,287
Autres	1,516,828	641,659
<b>TOTAL</b>	<b>43,023,374</b>	<b>41,163,374</b>

## Note 29. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	<i>2023</i>	<i>2022</i> <i>Restated</i>
Résultat net (en euros)	28,248,339	73,185,734
Nombre moyen d'actions	17,836,650	17,836,650
<b>Résultat net par action non dilué (en euros)</b>	<b>1.58</b>	<b>4.10</b>

### Note 30. Dividendes et tantièmes

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale annuelle du 29 mai 2024 de ne pas payer de dividende.

	2023	2022
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	0	0
Nombre d'actions	17,836,650	17,836,650
Dividende par action distribué sur la période	0	0

### Note 31. Informations relatives aux parties liées

#### \* Rémunérations allouées aux administrateurs

EUR	2023	2022
Avantages à court terme	488,730	356,995

#### \* Transactions relatives aux autres parties liées

31/12/2022				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL Retraité
<b>Actifs non-courants</b>				
Avances à long terme	0	130,000	280,000	410,000
	0	130,000	280,000	410,000
<b>Actifs courants</b>				
Créances commerciales	0	14,712,028	0	14,712,028
Autres créances (Note 18)	0	15,122,089	7,464	15,129,553
	0	29,834,117	7,464	29,841,581
<b>Passifs non-courants</b>				
Dettes financières (Note 23)	120,000,000	4,976,156	4,284,667	129,260,823
	120,000,000	4,976,156	4,284,667	129,260,823
<b>Passifs courants</b>				
Dettes financières (Note 23)	14,611,491	292	40,405,480	55,017,263
Dettes commerciales	0	15,503,605	71,063	15,574,668
Autres dettes (Note 24)	0	3,159,945	660	3,160,605
	14,611,491	18,663,842	40,477,203	73,752,536

2022				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
<b>Compte de résultat</b>				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	247,471,984	0	247,471,984
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	45,273,521	681,422	45,954,943
Produits financiers	0	69,462	0	69,462
Charges financières	8,835,902	520,375	1,600,000	10,956,277

<b>31/12/2023</b>				
<b>EUR</b>	<b>Maison mère</b>	<b>Entreprises associées</b>	<b>Autres parties liées</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Actifs non-courants</b>				
Avances à long terme	0	130,000	280,000	410,000
	<b>0</b>	<b>130,000</b>	<b>280,000</b>	<b>410,000</b>
<b>Actifs courants</b>				
Créances commerciales	0	18,248,109	0	18,248,109
Autres créances (Note 18)	0	16,003,218	14,339	16,017,557
	<b>0</b>	<b>34,251,327</b>	<b>14,339</b>	<b>34,265,666</b>
<b>Passifs non-courants</b>				
Dettes financières (Note 23)	80,000,000	3,395,056	3,487,181	86,882,237
	<b>80,000,000</b>	<b>3,395,056</b>	<b>3,487,181</b>	<b>86,882,237</b>
<b>Passifs courants</b>				
Dettes financières (Note 23)	0	0	40,705,753	40,705,753
Dettes commerciales	0	16,879,628	6,031	16,885,659
Autres dettes (Note 24)	1,250,000	3,912,871	660	5,163,531
	<b>1,250,000</b>	<b>20,792,499</b>	<b>40,712,444</b>	<b>62,754,943</b>

<b>2023</b>				
<b>EUR</b>	<b>Maison mère</b>	<b>Entreprises associées</b>	<b>Autres parties liées</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Compte de résultat</b>				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	198,623,366	0	198,623,366
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	44,144,608	658,211	44,802,819
Produits financiers	0	254,618	0	254,618
Charges financières	5,786,549	310,356	2,003,287	8,100,192

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché.

Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations et Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par M. Hubert Fabri via Financière Privée. Cette dernière détient également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 6% (2022 : 4%). Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2023 est de 1.0 million d'euros. Au 31 décembre 2023, le solde restant dû s'élève à 20.4 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en juillet 2026.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 6% (2022 : 4%). Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2023 est de 1.0 million d'euros. Au 31 décembre 2023, le solde restant dû s'élève à 20.3 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en juin 2025.

Socfinaf n'a pas versé de dividende en 2023 à la maison-mère Socfin (2022: dividende nul). Socfinaf a contracté un emprunt de 80.0 millions d'euros auprès de Socfin (2022: emprunt de 120.0 millions d'euros). Des intérêts annuels au taux de 6.25% (2022 : 4.25%) sont payables sur ce prêt. A ce titre, Socfinaf a payé un intérêt de 5.8 millions d'euros en 2023 contre 8.8 millions d'euros en 2022.

### Note 32. Off balance sheet commitments

En 2019, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 10 milliards de naira, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2023, le solde du prêt s'élève à 7 millions d'euros (2022: 15 millions d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf, Plantations Socfinaf Ghana (PSG), a obtenu un prêt de 16.5 millions d'euros pour la construction d'une huilerie. Ce prêt est constitué d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros ainsi que d'un découvert bancaire de 1.5 million d'euros. Le contrat stipule que PSG Ghana affecte l'huilerie en garantie hypothécaire à hauteur du prêt consenti. Au 31 décembre 2023, le solde du prêt s'élève à 4.9 millions d'euros (2022: 8.1 millions d'euros) et le découvert bancaire est nul (2022: découvert nul).

En 2021, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 2 milliards de naira, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2023, le solde du prêt s'élève à 1 million d'euros (2022: 3 millions d'euros).

Conformément aux engagements du Groupe en matière de gestion responsable, la plupart des plantations du Groupe ont été certifiées RSPO. La certification RSPO contient des engagements pour soutenir des projets de reforestation, nommés plans de compensation. En parallèle de l'obtention de cette certification RSPO, le Groupe s'est engagé dans plusieurs projets de reforestation en Afrique, représentant un budget global de 19.6 millions d'USD (17.8 millions d'euros, non actualisés), qui devrait être dépensés entre 2023 et 2047.

### Note 33. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, São Tomé et Príncipe et Congo (RDC).

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Cameroun proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux du secteur Libéria uniquement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Sierra Leone, São Tomé et Príncipe et Congo proviennent uniquement des ventes d'huile de palme. Ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et dans le compte de résultat consolidés.

**\* Résultat sectoriel au 31 décembre 2022**

EUR	Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	Produits des activités ordinaires intersecteurs	Résultat sectoriel (*) Retraité
Europe	0	0	-2,823,953
Sierra Leone	58,553,604	0	21,826,293
Libéria	40,756,657	0	1,747,945
Côte d'Ivoire	200,451,040	136,882	38,224,054
Ghana	33,083,346	0	18,234,769
Nigéria	133,279,822	0	56,251,979
Cameroun	147,069,445	0	34,187,590
Sao Tomé-et-Principe	7,781,775	0	779,099
Congo (RDC)	16,366,246	0	-398,915
<b>TOTAL</b>	<b>637,341,934</b>	<b>136,882</b>	<b>168,028,860</b>
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-72,844
Juste valeur de la production agricole			5,115,356
Autres retraitements IFRS			-92,817
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			2,351,041
Produits financiers et gains sur cessions			8,730,381
Charges financières et pertes sur cessions			-42,996,783
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées			11,297,778
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits			-46,325,027
<b>Résultat net de la période</b>			<b>106,035,944</b>

(\*) Le résultat de la période comprend les autres charges externes s'élevant à 128.1 millions d'euros, correspondant principalement à des prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (entretien des routes, ...), et les autres charges opérationnelles pour 25.0 millions d'euros, non liées directement à l'activité opérationnelle (autres taxes, impôts fonciers, ...).

**\* Résultat sectoriel au 31 décembre 2023**

EUR	Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	Produits des activités ordinaires intersecteurs	Résultat sectoriel (*)
Europe	0	0	-3,017,768
Sierra Leone	44,340,974	0	13,979,176
Libéria	36,813,393	0	-1,791,812
Côte d'Ivoire	160,456,976	142,039	15,070,482
Ghana	34,514,182	0	18,494,533
Nigéria	113,518,677	0	50,396,027
Cameroun	156,987,751	0	27,824,017
Sao Tomé-et-Principe	5,511,788	0	-2,496,052
Congo (RDC)	10,923,105	0	-4,555,130
<b>TOTAL</b>	<b>563,066,846</b>	<b>142,039</b>	<b>113,903,472</b>
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-9,381,337
Juste valeur de la production agricole			-9,522,251
Autres retraitements IFRS			5,506,230
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			4,704,160
Produits financiers et gains sur cessions			23,005,905
Charges financières et pertes sur cessions			-43,365,744
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées			6,002,745
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits			-41,528,411
<b>Résultat net de la période</b>			<b>49,324,768</b>

(\*) Le résultat de la période comprend les autres charges externes s'élevant à 118.5 millions d'euros, correspondant principalement à des prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (entretien des routes, ...), les autres charges opérationnelles pour 14.7 millions d'euros et les autres revenus opérationnels pour 11.7 millions d'euros, non liées directement à l'activité opérationnelle (subventions gouvernementales, autres taxes, impôts fonciers, ...).

\* Total des actifs sectoriels<sup>G</sup>

<b>EUR</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Europe	1,489,353	2,063,733
Sierra Leone	123,185,982	128,721,882
Libéria	115,836,618	121,732,913
Côte d'Ivoire	151,924,753	166,346,688
Ghana	37,518,498	57,837,090
Nigéria	81,865,152	145,216,147
Cameroun	178,037,147	184,081,225
Sao Tomé-et-Principe	26,624,876	28,111,519
Congo (RDC)	51,567,843	68,260,622
<b>TOTAL</b>	<b>768,050,223</b>	<b>902,371,819</b>
IFRS 3 / IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-18,545,344	-25,692,506
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	1,036,347	11,304,647
Autres retraitements IFRS	-6,556,682	-7,621,916
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-52,372,458	-55,200,786
<b>Total des actifs sectoriels<sup>G</sup> consolidés</b>	<b>691,612,086</b>	<b>825,161,258</b>
<b>Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels</b>		
Droits d'utilisation des actifs	29,232,550	8,169,574
Participations dans des entreprises associées	24,499,660	27,288,358
Titres valorisés à la juste valeur par le biais de compte de résultat étendu	4,800,038	300,038
Avances à long terme	2,015,903	1,664,770
Actifs d'impôts différés	2,735,632	4,513,652
Autres actifs non courants	3,089,715	2,619,576
<b>Actifs consolidés<sup>G</sup> non courants</b>	<b>66,373,498</b>	<b>44,555,968</b>
Autres créances	23,131,220	21,440,996
Actifs d'impôts exigibles	9,549,095	12,438,610
<b>Actifs consolidés courants</b>	<b>32,680,315</b>	<b>33,879,606</b>
<b>Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels<sup>G</sup></b>	<b>99,053,812</b>	<b>78,435,573</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente	6,313,418	0
<b>Total actifs</b>	<b>796,979,317</b>	<b>903,596,831</b>

\* Total des passifs sectoriels<sup>G</sup>

EUR	31/12/2023	31/12/2022 Retraité
Europe	3,261,194	55,702,251
Sierra Leone	2,453,806	3,426,717
Libéria	7,008,789	13,882,723
Côte d'Ivoire	29,593,122	22,364,064
Ghana	597,314	1,066,056
Nigéria	3,674,454	6,950,565
Cameroun	27,352,202	20,840,351
Sao Tomé-et-Principe	4,435,416	3,492,126
Congo (RDC)	2,393,585	1,045,995
<b>TOTAL</b>	<b>80,769,881</b>	<b>128,770,849</b>
Autres retraitements IFRS	2,294,545	6,346,208
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-12,628,515	-62,888,128
<b>Total des passifs sectoriels<sup>G</sup> consolidés</b>	<b>70,435,910</b>	<b>72,228,929</b>
<b>Capitaux propres et passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels<sup>G</sup></b>		
Capitaux propres totaux	463,930,610	485,307,105
Passifs non-courants	166,147,779	219,777,491
Dettes financières à moins d'un an	64,103,627	83,477,324
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	2,778,042	1,532,064
Passifs d'impôts exigibles	28,701,137	40,651,438
Provisions	597,934	622,480
<b>Total capitaux propres et passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels</b>	<b>726,259,128</b>	<b>831,367,902</b>
<b>Passifs associés aux actifs classés comme destinés à la vente</b>	<b>284,279</b>	<b>0</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>796,979,317</b>	<b>903,596,831</b>

\* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels<sup>G</sup> durant l'exercice 2022

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Sierra Leone	0	2,125,221	0	2,125,221
Libéria	0	2,197,106	898,587	3,095,694
Côte d'Ivoire	32,003	5,966,349	3,393,844	9,392,196
Ghana	0	2,277,025	0	2,277,025
Nigéria	0	22,269,520	827,710	23,097,230
Cameroun	0	10,862,418	3,144,690	14,007,108
Sao Tomé-et-Principe	0	275,584	0	275,584
Congo (RDC)	0	906,694	0	906,694
<b>TOTAL</b>	<b>32,003</b>	<b>46,879,918</b>	<b>8,264,832</b>	<b>55,176,752</b>

\* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels<sup>G</sup> durant l'exercice 2023

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Sierra Leone	0	2,535,268	0	2,535,268
Libéria	0	2,492,307	1,238,634	3,730,941
Côte d'Ivoire	15,621	5,647,697	3,685,695	9,349,013
Ghana	0	1,580,958	160,462	1,741,420
Nigéria	0	10,397,083	759,758	11,156,841
Cameroun	0	12,548,621	3,801,263	16,349,884
Sao Tomé-et-Principe	0	811,212	0	811,212
Congo (RDC)	0	106,557	0	106,557
<b>TOTAL</b>	<b>15,621</b>	<b>36,119,704</b>	<b>9,645,812</b>	<b>45,781,136</b>

\* Information par secteur d'activité

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes :

EUR	2023	2022
Palmier	370,064,088	408,462,769
Hévéa	186,846,082	222,252,985
Autres produits agricoles	1,717,350	469,211
Autres	4,439,331	6,156,969
<b>TOTAL</b>	<b>563,066,850</b>	<b>637,341,934</b>

**\* Information par zone géographique**

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients :

EUR											2022
Implantation											
Origine \ Implantation	Europe	Libéria	Côte d'Ivoire	Nigéria	Cameroun	Congo (RDC)	Sierra Leone	Autre(s) pays africain(s)	Reste du monde	TOTAL	
Europe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sierra Leone	3,356,599	0	0	0	0	0	55,197,004	0	0	58,553,603	
Libéria	40,635,339	121,318	0	0	0	0	0	0	0	40,756,657	
Côte d'Ivoire	130,232,762	0	31,878,695	0	0	0	0	2,350,374	35,989,209	200,451,040	
Ghana	0	0	0	0	0	0	0	33,083,346	0	33,083,346	
Nigéria	0	0	0	133,279,822	0	0	0	0	0	133,279,822	
Cameroun	15,688,005	0	0	412,650	130,968,790	0	0	0	0	147,069,445	
Sao Tomé-et-Principe	7,196,400	0	0	0	205,800	0	0	379,575	0	7,781,775	
Congo (RDC)	0	0	0	0	0	16,366,246	0	0	0	16,366,246	
<b>TOTAL</b>	<b>197,109,105</b>	<b>121,318</b>	<b>31,878,695</b>	<b>133,692,472</b>	<b>131,174,590</b>	<b>16,366,246</b>	<b>55,197,004</b>	<b>35,813,294</b>	<b>35,989,209</b>	<b>637,341,934</b>	

EUR											2023
Implantation											
Origine \ Implantation	Europe	Libéria	Côte d'Ivoire	Nigéria	Cameroun	Congo (RDC)	Sierra Leone	Autre(s) pays africain(s)	Reste du monde	TOTAL	
Europe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sierra Leone	3,640,928	0	0	0	0	0	40,700,046	0	0	44,340,974	
Libéria	34,963,720	1,849,674	0	0	0	0	0	0	0	36,813,394	
Côte d'Ivoire	89,813,516	0	27,089,750	0	0	0	0	1,266,572	42,287,138	160,456,976	
Ghana	0	0	0	0	0	0	0	34,514,182	0	34,514,182	
Nigéria	0	0	0	113,518,677	0	0	0	0	0	113,518,677	
Cameroun	11,639,991	0	0	0	145,347,760	0	0	0	0	156,987,752	
Sao Tomé-et-Principe	5,222,997	0	0	0	0	0	0	288,791	0	5,511,788	
Congo (RDC)	0	0	0	0	0	10,923,105	0	0	0	10,923,105	
<b>TOTAL</b>	<b>145,281,153</b>	<b>1,849,674</b>	<b>27,089,750</b>	<b>113,518,677</b>	<b>145,347,760</b>	<b>10,923,105</b>	<b>40,700,045</b>	<b>36,069,545</b>	<b>42,287,138</b>	<b>563,066,847</b>	

**\* Information par secteur d'activité pour chaque zone géographique**

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par secteur d'activité et par zone géographique:

EUR				2022
Catégorie				
Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	TOTAL
Sierra Leone	58,553,604	0	0	58,553,604
Libéria	0	40,635,339	121,318	40,756,657
Côte d'Ivoire	39,919,401	157,537,222	2,994,417	200,451,040
Ghana	31,991,119	968,476	123,751	33,083,346
Nigéria	120,757,226	12,346,955	175,641	133,279,822
Cameroun	133,093,402	10,764,990	3,211,053	147,069,445
Sao Tomé-et-Principe	7,781,775	0	0	7,781,775
Congo (RDC)	16,366,246	0	0	16,366,246
<b>TOTAL</b>	<b>408,462,773</b>	<b>222,252,981</b>	<b>6,626,180</b>	<b>637,341,934</b>

EUR				2023
Catégorie				
Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	TOTAL
Sierra Leone	44,340,974	0	0	44,340,974
Libéria	0	36,813,393	0	36,813,393
Côte d'Ivoire	30,964,234	126,880,126	2,612,616	160,456,976
Ghana	33,301,860	1,136,571	75,751	34,514,182
Nigéria	101,319,579	12,017,173	181,926	113,518,677
Cameroun	143,702,547	9,998,817	3,286,387	156,987,751
Sao Tomé-et-Principe	5,511,788	0	0	5,511,788
Congo (RDC)	10,923,105	0	0	10,923,105
<b>TOTAL</b>	<b>370,064,087</b>	<b>186,846,079</b>	<b>6,156,680</b>	<b>563,066,846</b>

### Note 34. Gestion des risques

#### Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe surveille régulièrement ses ratios financiers, en particulier le ratio de dette nette sur capitaux propres.

#### Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

#### Risque potentiel

A l'exception du Ghana et de la Sierra Leone (voir note 1.27), les pays dans lesquels le Groupe opère ne correspondent pas à des économies hyperinflationnistes ou ne souffrent pas d'une menace immédiate de dévaluation des prix. Néanmoins, dans une minorité de ces pays, le système politique et la stabilité économique restent fragiles et pourraient conduire à une dévaluation de la monnaie ou à une hyperinflation.

### *Gestion du risque et opportunités*

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

#### **Risque de marché**

##### **\* Risque de prix sur les marchés des matières premières**

###### *Risque potentiel*

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

### *Gestion du risque et opportunités*

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Le Groupe réduit son exposition au risque de prix en investissant dans différents marchés géographiques et dans différents produits.

##### **\* Risque de devises étrangères**

###### *Risque potentiel*

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales, qui sont principalement le dollar et le naira nigérian. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Au Nigéria, la disponibilité des devises fortes est extrêmement limitée. La différence entre les taux de la Banque Centrale du Nigéria (CBN) et les taux de gré à gré (OTC) reste forte à fin 2023. Pour établir les états financiers consolidés, le groupe utilise les taux de la Banque centrale du Nigéria (CBN). Ces taux sont indiqués dans la Note 1.9 des états financiers. L'impact des opérations Nigérianes du Groupe sur le résultat consolidé est indiqué dans la Note 33 (Information sectorielle) des états financiers.

### *Gestion du risque et opportunités*

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, ainsi que de réduire ses emprunts.

Le Groupe surveille attentivement l'évolution de la situation du marché des changes au Nigéria, en vue de présenter une image fidèle des états financiers.

## **\* Risque de taux d'intérêts**

### *Risque potentiel*

Le premier risque lié au taux d'intérêt dénote une variation des flux de trésorerie relatifs aux emprunts à court terme, souvent à taux variable, ainsi qu'un niveau relativement élevé des taux d'intérêt de base sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le second risque est lié aux marchés en développement, lorsqu'il s'agit d'emprunter dans une monnaie locale.

### *Gestion du risque et opportunités*

Le premier risque est mis sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Le second risque quant à lui est pris en compte par une politique systématique de mise en compétition des banques locales et internationales avec les bailleurs de fonds internationaux pouvant offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

## **Risque de crédit**

### *Risque potentiel*

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

### *Gestion du risque et opportunités*

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'export des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Les informations sur les dépréciation d'actifs et de passifs financiers, incluant l'évaluation des pertes de crédit attendues, sont détaillées en Note 1.18.

## **Risque de liquidité**

### *Risque potentiel*

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

### *Gestion du risque et opportunités*

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Le Groupe choisit, dans la mesure du possible, de maintenir ses engagements financiers et de conserver ses liquidités (comme indiqué respectivement en Notes 23 et 19) auprès d'établissements ayant un faible risque de crédit.

## **Risque lié aux marchés émergents**

### *Risque potentiel*

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

### *Gestion du risque et opportunités*

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.

La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents. Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

#### **Risque d'expropriation**

##### *Risque potentiel*

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

### *Gestion du risque et opportunités*

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

#### **Risque de crédibilité**

##### *Risque potentiel*

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

### *Gestion du risque et opportunités*

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017, mise à jour en 2022. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

#### **Sensibilité aux risques**

##### **\* Risque de change**

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 10% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 0.1 million d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales en 2023 (incluant le dollar) s'élèvent à 374.0 millions d'euros. Les ventes globales (conclues principalement en dollars) en 2023 s'élèvent à 189.1 millions d'euros.

##### **\* Risque de taux d'intérêts**

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la Note 23. Suite au remboursement anticipé du prêt à taux variable par Socfinaf en 2023, l'exposition du groupe au risque de taux d'intérêts a diminué en 2023. La direction continue néanmoins de suivre de près l'évolution des taux d'intérêts.

### \* Risque de crédit

Au 31 décembre 2023, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent à 18.1 millions d'euros et 9.1 millions d'euros respectivement. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR (société mise en équivalence). Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

EUR	2023	2022
Créances commerciales	29,023,129	25,333,540
Provision principalement sur créances non-opérationnelles	-1,787,293	-1,814,318
Autres créances	23,131,220	21,440,996
<b>Total net des créances</b>	<b>50,367,056</b>	<b>44,960,218</b>
Montant non encore échu	50,345,512	44,704,982
Montant échu depuis moins de 6 mois	0	0
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	0	255,236
Montant échu depuis plus d'un an	21,544	0
<b>Total net des créances</b>	<b>50,367,056</b>	<b>44,960,218</b>

### Note 35. Passifs éventuels

La Société des caoutchoucs du Grand Bereby ("SOGB"), société anonyme de droit ivoirien et filiale du Groupe est impliquée dans un litige avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ("CNPS") de Côte d'Ivoire. Ce litige porte sur le contrôle de l'imposition des avantages en nature que la SOGB aurait dû verser à la CNPS pour avoir mis à disposition des logements à ses employés.

Suite à une première analyse pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2013, la CNPS a estimé un montant dû de 182 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 277,000 euros. Sur la base des calculs de la SOGB, le montant dû s'établit à 32 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 48,000 euros.

Suite à une contrainte, l'affaire a été portée devant le Tribunal de Sassandra. Ce dernier a invité les deux parties à aboutir à un règlement amiable du litige les opposant et à lui produire un accord transactionnel, le cas échéant.

A défaut d'un règlement amiable du litige, il appartiendrait au tribunal de Sassandra de se prononcer sur le fond.

La CNPS a effectué une seconde analyse portant sur les exercices de 2014 à 2018. La CNPS a ajouté au précédent montant, une somme de 1,650 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 2.5 millions d'euros. La SOGB a enregistré une provision d'un montant de 250 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 381,000 euros, qui correspond au montant qu'elle considère effectivement dû.

La question relative aux logements sur les plantations en zone rurale est une problématique d'ordre général et concerne la plupart des entreprises agricoles et forestières, notamment celles du secteur de l'hévéa, du palmier à huile et de la banane.

C'est la raison pour laquelle des actions ont été menées par des entreprises du secteur, soutenues en cela par l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ("CGECI"), en vue d'obtenir une position claire de la CNPS à ce sujet.

La CNPS avait toujours accordé une tolérance concernant la détermination des avantages en nature constitués par la mise à disposition de logement en zone rurale.

Une proposition d'arbitrage a été introduite auprès du Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale par un groupe de travail regroupant des membres de la CGECI et de l'UNEMAF. Des réunions de travail devaient avoir lieu dans le courant de l'année 2020 mais celle-ci ont été reportées en raison de la situation sanitaire et n'ont pas repris à ce jour.

A la date de clôture des comptes, la procédure amiable est donc toujours en cours. De son issue dépendra la saisine du tribunal de Sassandra qui aura seul le pouvoir de contraindre les parties. Dans la mesure où il n'existe, à ce jour, aucune contrainte légale et sur base des éléments précédents, la Direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible.

### Note 36. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, São Tomé et Príncipe et République Démocratique du Congo), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

### Note 37. Evènements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas d'évènements matériels après la date de clôture à mentionner.

### Note 38. Actifs détenus en vue de la vente

<b>EUR</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>ACTIFS</b>	
<b>Actifs non-courants</b>	
Droits d'utilisation d'actifs	33,851
Immobilisations corporelles	2,241,077
Actifs biologiques producteurs	1,969,162
	<b>4,244,090</b>
<b>Actifs courants</b>	
Stocks	956,711
Actifs biologiques courants	21,188
Créances commerciales	2,973
Autres créances	427,509
Actifs d'impôts exigibles	299,777
Trésorerie et équivalents de trésorerie	361,169
	<b>2,069,328</b>
	<b>6,313,418</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>	
<b>EUR</b>	
<b>LIABILITES</b>	
<b>Passifs non-courants</b>	
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	35,449
	<b>35,449</b>
<b>Passifs courants</b>	
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	10,417
Dettes commerciales	119,584
Autres dettes	118,829
	<b>248,830</b>
	<b>284,279</b>
<b>Passifs associés aux actifs classés comme destinés à la vente</b>	

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des actifs classés comme détenus en vue de la vente et les passifs y afférents sont attribuables à SRC. Au cours du dernier trimestre 2023, la direction de Socfinaf a mené des négociations sur la cession de SRC. En conséquence, SRC a été reclassée dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2023. La transaction est soumise à l'approbation des autorités locales et devrait être finalisée au cours du premier semestre 2024.

### Note 39. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

<i>EUR</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Audit (TVAC)	732,412	758,845

Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés au commissaire aux comptes indépendant du Groupe EY ainsi que ceux versés aux cabinets membres du réseau EY pour les années concernées. Aucun travail matériel de conseil ou autre service non lié à l'audit n'a été effectué par ce cabinet en 2023 ou en 2022.

# Rapport de gestion social

Présenté par le Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 29 mai 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2023.

## Activités

Socfinaf détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale dans les secteurs du caoutchouc et de l'huile de palme.

## Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur se présente comme suit :

(millions d'euros)	2023	2022
<b>PRODUITS</b>		
Reprises de corrections de valeur	0	0.4
Produits des immobilisations financières		
Dividendes	45.2	46.9
Cession	1.3	1.6
Produits de l'actif circulant	0	0.1
<b>Total des produits</b>	<b>4.5</b>	<b>5.8</b>
	<b>51.0</b>	<b>54.8</b>
<b>CHARGES</b>		
Corrections de valeur :		
sur immobilisations financières		
Autres charges externes	(1) 33.1	(2) 66.1
Intérêts et autres charges financières	3.4	2.9
Impôts	8.7	18.6
<b>Total des charges</b>	<b>3.2</b>	<b>4.7</b>
	<b>48.4</b>	<b>92.3</b>
<b>PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>2.6</b>	<b>-37.5</b>

- (1) Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration a décidé de réduire la valeur de son avance à Salala Rubber de 32,960,912 euros et de réduire la valeur d'acquisition de Socfinco de 115,675 euros.
- (2) Au 31 décembre 2022, le Conseil d'administration a décidé de réduire la valeur d'acquisition de Brabanta de 17,868,990 euros et la valeur de son avance de 48,250,914 euros.

## Produits des actifs financiers

(millions d'euros)	2023	2022
<b>Dividendes</b>		
Socapalm	10.6	16.0
Okomu	10.9	15.2
Befin	13.4	7.5
Socfinco FR	4.0	4.0
Sogescol FR	3.7	2.7
Safa	2.0	0.9
Autres	0.5	0.6
<b>Dividendes</b>	<b>45.1</b>	<b>46.9</b>

Les intérêts sur créances s'élèvent à 1.7 million d'euros et les gains de change à 4.3 millions d'euros.

La bénéfice de l'exercice s'élève à 2.6 millions d'euros contre une perte de 37.5 millions d'euros au 31 décembre 2023.

## Bilan

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de Socfinaf s'élève à 349.3 millions d'euros contre 398.6 millions d'euros au 31 décembre 2022.

L'actif de Socfinaf se compose principalement d'immobilisations financières à hauteur de 187.3 millions d'euros, de créances long terme pour 129.5 millions d'euros, de créances sur entreprises liées et d'autres créances pour 31.2 millions d'euros, et d'avoirs en banque pour 1.3 millions d'euros.

Les fonds propres s'élèvent à 223.9 millions d'euros avant affectation du résultat de l'exercice.

En tenant compte des flux de trésorerie positifs générés par l'activité pour EUR 28 millions d'euros et du remboursement des avances auprès des filiales (SAC et PSG) pour 37 millions d'euros, l'endettement de Socfinaf est passé de 177 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier à 125 millions d'euros au 31 décembre 2023.

## Portefeuille

### Mouvements

Au cours de l'année, une réduction de valeur non récurrente sur Socfinco a été enregistrée pour un montant total de 0.1 million d'euros. Par ailleurs, Socfinaf a participé à l'augmentation de capital de Management Associates.

### Valuation

Les investissements sont estimés à une valeur totale de 656.4 millions d'euros et comprennent une plus-value latente de 469.2 millions d'euros par rapport à leur coût d'acquisition, potentiellement ajusté.

## Investments

Les principales participations directes et indirectes ont évolué comme suit durant les derniers mois :

## Projets en exploitation - 31 décembre 2023

Millions d'euros

		AFRIQUE										TOTAL AFRIQUE
		Sierra Leone SAC	Liberia LAC & SRC	Cote d'Ivoire SOGB	SCC	Ghana PSG	Nigeria OKOMU	Cameroun SOCAPALM		SAFACAM	Sao Tomé AGRIPALMA	
CHIFFRE D'AFFAIRE S	Réalisé à fin Décembre 2022	58,436	40,675	140,233	57,224	31,615	132,867	112,852	35,406	7,782	16,345	637,895
	Réalisé à fin Décembre 2023	44,330	35,144	109,398	48,455	34,417	105,107	129,003	35,943	5,512	10,806	562,132
	Budget 2023	43,734	39,300	121,705	52,703	26,198	150,325	116,447	36,010	5,768	15,499	612,699
RESULTAT NET	Réalisé à fin Décembre 2022	16,483	1,278	23,863	4,858	5,560	38,955	16,269	4,189	909	-671	109,469
	Réalisé à fin Décembre 2023	11,124	-19,172	8,035	4,099	12,781	31,581	18,194	934	-2,463	-4,752	57,723
	Budget 2023	7,904	167	13,460	4,028	8,375	35,136	11,548	3,416	-1,775	-1,374	78,679
<b>PALMIER</b>												
SURFACES (HA)	Mature	12,349	-	7,471	-	6,140	19,044	29,458	5,306	1,879	6,072	87,719
	Immature	-	-	20	-	-	-	2,975	-	-	-	2,995
	<b>Total</b>	<b>12,349</b>	<b>-</b>	<b>7,491</b>	<b>-</b>	<b>6,140</b>	<b>19,044</b>	<b>32,433</b>	<b>5,306</b>	<b>1,879</b>	<b>6,072</b>	<b>90,714</b>
PRODUCTIO N FFB	Réalisé à fin Décembre 2022	218,363	-	148,447	-	94,048	247,175	475,157	73,423	27,328	54,291	1,338,232
	Réalisé à fin Décembre 2023	209,067	-	144,174	-	132,495	272,639	456,398	72,094	22,496	49,871	1,359,233
	Budget 2023	232,301	-	152,586	-	110,109	307,517	486,602	80,736	25,475	62,016	1,457,342
PRODUCTIO N HPB	Réalisé à fin Décembre 2022	51,919	-	35,301	-	25,375	54,101	146,231	16,526	6,429	13,769	349,653
	Réalisé à fin Décembre 2023	50,249	-	34,159	-	35,472	69,563	138,783	16,096	4,871	13,232	362,425
	Budget 2023	55,752	-	35,637	-	28,628	72,578	154,312	18,260	6,215	15,604	386,986
TAUX D' EXTRACTION	Réalisé à fin Décembre 2022	24	-	23	-	27	22	22	22	24	24	23
	Réalisé à fin Décembre 2023	24	-	22	-	27	22	22	22	22	26	23
	Budget 2023	24	-	23	-	26	22	22	23	24	24	23
CHIFFRE D'AFFAIRE S	Réalisé à fin Décembre 2022	58,436	-	39,919	-	30,688	120,544	111,190	24,811	7,782	16,345	409,715
	Réalisé à fin Décembre 2023	44,330	-	30,973	-	33,282	93,962	127,240	26,236	5,512	10,806	372,340
	Budget 2023	43,734	-	31,165	-	25,263	136,493	113,537	22,858	5,768	15,499	394,317
<b>CAOUTCHOUC</b>												
SURFACES (HA)	Mature	-	14,047	12,906	-	942	6,265	1,936	3,509	-	-	39,604
	Immature	-	2,668	2,879	-	-	1,070	-	917	-	12	7,546
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>16,715</b>	<b>15,785</b>	<b>-</b>	<b>942</b>	<b>7,335</b>	<b>1,936</b>	<b>4,426</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>47,151</b>
PRODUCTIO N	Réalisé à fin Décembre 2022	-	27,401	65,815	39,554	-	8,124	-	6,377	-	-	147,271
	Réalisé à fin Décembre 2023	-	27,694	64,309	38,559	-	9,907	-	9,004	-	-	149,472
	Budget 2023	-	29,082	67,000	39,000	-	9,975	-	9,473	-	-	154,530
CHIFFRE D'AFFAIRE S	Réalisé à fin Décembre 2022	-	40,675	100,313	57,224	927	12,323	1,662	10,595	-	-	228,179
	Réalisé à fin Décembre 2023	-	35,144	78,425	48,455	1,135	11,145	1,763	9,707	-	-	189,792
	Budget 2023	-	39,300	90,541	52,703	935	13,832	2,910	13,152	-	-	218,382

Les données de production correspondent aux quantités en tonnes de caoutchouc broyé et d'huile de palme brute. La production et les ventes de caoutchouc sont présentées après élimination des transactions entre sociétés. Les chiffres consolidés peuvent toutefois différer.

## Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de 2,658,856 euros, augmentée du report bénéficiaire antérieur de 93,870,859 euros, forment un solde bénéficiaire de 96,529,714 euros qu'il vous est proposé de reporter à nouveau.

A l'issue de cette affectation, l'ensemble des réserves se présentera comme suit :

Réserves	EUR
Réserve légale	3,567,330
Autres réserves	628,717
Réserve disponible	59,629
Report à nouveau	96,529,714
	<hr/>
	<b>100,785,391</b>

## Actions propres

La Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres, au cours de l'exercice 2023.

## Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2023, Socfinaf n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

## Instruments financiers

Au cours de l'exercice 2023, la Société n'a pas eu recours à des instruments financiers.

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

## Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

## Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

- a) b) f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 35,673,300 euros représenté par 17,836,650 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.
- c) Le 01/02/2017, Socfin a déclaré détenir une participation directe de 58.85% dans le capital de Socfinaf.  
Le 03/09/2014, Compagnie du Cambodge a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 9% dans le capital de Socfinaf 7.07% sont détenus par Compagnie du Cambodge, 1.08% par Société Industrielle et Financière de l'Artois, 0.49% par Bolloré et 0.36% par Compagnie des Glénans.
- h) Art. 13. des statuts : « *La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, personnes physiques ou morales. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles. Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année* ».
- Art. 23. des statuts : « *En cas de décès ou de démission d'un Administrateur, il pourra être pourvu provisoirement à son remplacement en observant à ce sujet les formalités prévues par la loi. Dans ce cas l'Assemblée Générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive* ».

Art. 32. des statuts : « Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-3 et 450-8 de la loi sur les sociétés, telle que modifiée ».

- i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : « Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil ».

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : « En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.

Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi.

En cas d'émission d'actions par apport en numéraire ou en cas d'émission d'instruments qui entrent dans le champ d'application de l'article 420-27 de la loi sur les sociétés et qui sont payés en numéraire, y compris et de manière non exhaustive, des obligations convertibles permettant à leur détenteur de souscrire à des actions ou de s'en voir attribuer, les actionnaires disposent de droits préférentiels de souscription au prorata de leur participation en ce qui concerne toutes ces émissions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés.

L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi ».

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les accords auxquels la Société est partie et qui prennent effet sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société suite à une OPA ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

## Politique de gestion responsable

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2023.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

## Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

La valeur estimée de Socfinaf au 31 décembre 2023 avant affectation du résultat de l'exercice s'élève à 693.1 millions d'euros. Cette valorisation intègre les plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse s'élevait à 10.80 euros à la fin de l'année 2023 contre 11.80 euros un an plus tôt.

## Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'entreprise n'avait pas d'engagements hors bilan significatifs.

## Principaux risques et incertitudes

Il faut souligner que les investissements du Groupe en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

En outre, la Société peut être exposée à des risques de change sur les avances à long terme accordées aux filiales. L'évaluation de ce risque est décrite dans les notes aux comptes annuels statutaires de la Société.

## Perspectives

Le résultat de l'exercice 2024 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales, qui ne sont pas encore déterminés.

## Nominations statutaires

Le mandat d'administrateur de M. Cyrille Bolloré, représentant de Bolloré Participations, arrive à échéance cette année. Il sera proposé à la prochaine Assemblée générale de renouveler ce mandat pour six ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2030.

## Etats financiers sociaux

### 1. Bilan au 31 décembre 2023

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>2023</i> <i>EUR</i>	<i>2022</i> <i>EUR</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<i>Immobilisations financières</i>	3		
Parts dans des entreprises liées		187,264,604.55	182,880,279.55
Créances sur des entreprises liées		129,533,966.49	178,795,759.27
		<b>316,798,571.04</b>	<b>361,676,038.82</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<i>Créances</i>			
Créances sur des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		28,993,195.61	33,284,161.85
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1,936,640.00	1,452,480.00
		<b>30,929,835.61</b>	<b>34,736,641.85</b>
<i>Valeurs mobilières</i>			
Parts dans des entreprises liées		248,406.09	248,406.09
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		1,301,619.70	1,939,330.90
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>		<b>349,278,432.44</b>	<b>398,600,417.66</b>

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

<i>PASSIF</i>	<i>Note</i>	<i>2023</i> <i>EUR</i>	<i>2022</i> <i>EUR</i>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4</b>		
Capital souscrit		35,673,300.00	35,673,300.00
Primes d'émission		87,453,866.21	87,453,866.21
<b>Réserves</b>			
Réserve légale		3,567,330.00	3,567,330.00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		688,346.92	688,346.92
		<b>4,255,676.92</b>	<b>4,255,676.92</b>
Résultats reportés		93,870,858.69	131,413,608.00
Résultat de l'exercice		2,658,855.71	-37,542,749.31
		<b>223,912,557.53</b>	<b>221,253,701.82</b>
<b>DETTES</b>			
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		7.00	9.03
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		225,304.17	220,624.09
Dettes envers des entreprises liées	<b>5</b>		
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		80,000,000.00	120,000,000.00
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1,252,128.31	14,947,456.73
Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	<b>6</b>		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		20,000,000.00	20,201,643.84
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		20,705,753.25	20,203,836.00
Autres dettes			
Dettes fiscales		2,130,637.50	1,665,126.39
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1,052,044.68	108,019.76
		<b>125,365,874.91</b>	<b>177,346,715.84</b>
<b>TOTAL DU BILAN (PASSIF)</b>		<b>349,278,432.44</b>	<b>398,600,417.66</b>

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

## 2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2023

	Note	2023 EUR	2022 EUR
<b>Matières premières et consommables et autres charges externes</b>			
Autres charges externes		-2,936,663.69	-2,685,678.73
<b>Corrections de valeur</b>			
sur éléments de l'actif circulant		-4,500.00	0.00
<b>Autres charges d'exploitation</b>		-421,143.32	-248,765.87
<b>Produits provenant de participations</b>			
provenant d'entreprises liées	7	45,173,448.69	46,958,007.91
<b>Autres intérêts et autres produits financiers</b>			
provenant d'entreprises liées	8	5,872,854.29	7,273,633.68
autres intérêts et produits financiers		10,081.36	109,529.96
<b>Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant</b>			
	3	-33,076,586.91	-65,679,615.45
<b>Intérêts et autres charges financières</b>			
concernant des entreprises liées		-6,638,801.02	-16,979,066.77
autres intérêts et charges financières		-2,069,245.77	-1,618,491.65
<b>Impôts sur le résultat</b>		-2,783,087.92	-4,134,647.39
<b>Résultat après impôts sur le résultat</b>		3,126,355.71	-37,005,094.31
<b>Autres impôts ne figurant pas ci-dessus</b>		-467,500.00	-537,655.00
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2,658,855.71</b>	<b>-37,542,749.31</b>

### Proposition de répartition bénéficiaire

	2023 EUR	2022 EUR
Report à nouveau	96,529,714.40	93,870,858.69
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	0.00	0.00
90% aux 17,836,650 actions	0.00	0.00
	<b>96,529,714.40</b>	<b>93,870,858.69</b>
<b>Dividende par action</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

### 3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2023

#### Note 1. Généralités

SOCFINAF S.A., ci-après la "Société", a été constituée le 22 octobre 1961 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de "soparfi" le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B6225 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0056569402.

La Société a pour objet (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts, ainsi que les obligations de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, cession échange ou de toute autre manière, de titres de capital, parts d'intérêts, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre ligne de crédit, ainsi que les contrats y relatifs et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société.

Bien que la Société soit intégrée dans les comptes consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin » et qui constitue l'ensemble le plus grand dans lequel la Société est consolidée, la Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : [www.socfin.com](http://www.socfin.com).

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre.

#### Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

##### Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

##### Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés et les pertes non réalisées sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les gains de change non réalisés ne sont pas comptabilisés.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

### **Evaluation des immobilisations financières**

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

- 1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la leur valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.
- 2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;
- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'imaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, ou de leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

### Geopolitical uncertainties

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

Le 7 octobre 2023, des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas lancent une offensive surprise coordonnée contre Israël, qui fait plus de 1 200 morts, principalement des citoyens israéliens. À la suite de cette attaque, Israël se déclare en état de guerre pour la première fois depuis la guerre du Kippour en 1973.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation de la société en 2023, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la société.

### Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2023 EUR	2022 EUR	2023 EUR	2022 EUR	2023 EUR	2022 EUR
<b>Prix d'acquisition/ valeur nominale au début de l'exercice</b>	<b>240,584,754.25</b>	<b>239,798,533.55</b>	<b>236,026,274.20</b>	<b>278,532,028.78</b>	<b>476,611,028.45</b>	<b>518,330,562.33</b>
Augmentations	4,500,000.00	1,428,708.64	1,553,615.15	3,049,548.88	6,053,615.15	4,478,257.52
Diminutions	0.00	-642,487.94	-17,854,496.02	-45,555,303.46	-17,854,496.02	-46,197,791.40
<b>Prix d'acquisition/ valeur nominale A la fin de l'exercice</b>	<b>245,084,754.25</b>	<b>240,584,754.25</b>	<b>219,725,393.33</b>	<b>236,026,274.20</b>	<b>464,810,147.58</b>	<b>476,611,028.45</b>
<b>Corrections de valeur au début de l'exercice</b>	<b>-57,704,474.70</b>	<b>-40,275,772.90</b>	<b>-57,230,514.93</b>	<b>-8,979,601.28</b>	<b>-114,934,989.63</b>	<b>-49,255,374.18</b>
Dotations	-115.675.00	-17,868,989.74	-32,960,911.91	-48,250,913.65	-33,076,586.91	-66,119,903.39
Reprises	0.00	440,287.94	0.00	0.00	0.00	440,287.94
<b>Corrections de valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>-57,820,149.70</b>	<b>-57,704,474.70</b>	<b>-90,191,426.84</b>	<b>-57,230,514.93</b>	<b>-148,011,576.54</b>	<b>-114,934,989.63</b>
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>	<b>187,264,604.55</b>	<b>182,880,279.55</b>	<b>129,533,966.49</b>	<b>178,795,759.27</b>	<b>316,798,571.04</b>	<b>361,676,038.82</b>

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable EUR	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres au 31/12/2022	Résultat net au 31/12/2022
Plantations Socfinaf Ghana	Ghana	100.00	32,503,775	31.12.2023	GHS	379,754,565	105,695,657
Socfin Agricultural Company	Sierra Leone	93.00	20,445,954	31.12.2023	USD	45,729,469	12,045,651
Libérien Agricultural Company	Libéria	100.00	13,793,904	31.12.2023	USD	42,913,181	-17,904,212
Salala Rubber Corporation	Libéria	100.00	0	31.12.2023	USD	-2,330,505	-2,856,146
Bereby-Finances "BEFIN"	Côte d'Ivoire	87.06	13,604,405	31.12.2023	XAF	20,499,851,949	10,155,656,943
Socapalm	Cameroun	67.46	40,640,840	31.12.2023	XAF	67,873,001,101	11,934,489,201
Okomu Oil Palm Company	Nigéria	66.38	22,151,171	31.12.2023	NGN	36,179,061,989	18,076,920,462
Brabanta	Congo (RDC)	100.00	0	31.12.2023	CDF	74,717,183,091	-12,076,986,217
Induservices	Luxembourg	30.00	30,000	31.12.2023	EUR	486,125	158,489
Socfinde	Luxembourg	20.00	801,000	31.12.2023	EUR	6,667,848	644,758
Terrasia	Luxembourg	33.28	246,705	31.12.2023	EUR	644,145	29,142
SAFA	France	100.00	26,535,600	31.12.2023	EUR	22,235,517	2,410,067
Induservices FR	Suisse	50.00	642,202	31.12.2023	EUR	877,365	-218,056
Socfinco FR	Suisse	50.00	486,891	31.12.2023	EUR	14,921,076	6,488,998
Sogescol FR	Suisse	50.00	1,985,019	31.12.2023	USD	16,660,468	6,705,434
Sodimex FR	Suisse	50.00	621,424	31.12.2023	EUR	4,313,232	609,180
Centrages	Belgique	50.00	4,074,577	31.12.2023	EUR	3,295,563	117,522
Immobilière de la Pépinière	Belgique	50.00	3,015,798	31.12.2023	EUR	3,518,757	-136,790
Socfinco	Belgique	50.00	763,875	31.12.2023	EUR	1,527,706	-9,367
STP Invest	Belgique	100.00	0	31.12.2023	EUR	1,770,880	-2,812
			<b>182,343,140</b>				

(\*) Sur base de données financières non auditées au 31 décembre 2023.

### Evaluation des parts dans des entreprises liées :

Au cours de l'année, la société a participé à l'augmentation de capital de Management Associates pour un montant de 4,500,000 euros.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration a décidé de réduire la valeur d'acquisition de Socfinco de 115,675 euros suite à la mise à jour de l'évaluation du portefeuille.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a pas d'autre réduction de valeur permanente pour les parts dans les entreprises liées.

### Evaluation des créances sur des entreprises liées :

Au 31 décembre 2023, les créances sur des entreprises liées se composent comme suit :

Contrepartie	Devise	Solde in currency	Solde In EUR	Gain / (Perte) de change latente * EUR
Induservices	EUR	130,000	130,000	0
Management Associates	EUR	280,000	280,000	0
Salala Rubber Corporation	USD	6,500,000	5,882,353	0
Brabanta	USD	21,000,000	19,688,730	-684,205
Socfin Agricultural Company	USD	63,779,256	52,293,824	5,424,960
Libérien Agricultural Company	USD	36,404,647	32,309,252	636,130
Plantations Socfinaf Ghana	USD	1,000,000	849,860	55,117
Agripalma	EUR	18,099,947	18,099,947	0
<b>Situation au 31 décembre 2023</b>			<b>129,533,966</b>	<b>5,432,002</b>

*\* Conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises, les créances sur des entreprises liées restent converties au taux historique et le résultat de change latent n'est pas comptabilisé dans le compte de profits et pertes, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.*

Au cours de l'exercice, la société a reçu un remboursement de 16,139,993 euros de Plantations Socfinaf Ghana, 7,313,274 euros de Socfin Agricultural Company et a versé une avance à Salala Rubber Corporation de 1,809,955 euros.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration a décidé de réduire la valeur de l'avance d'actionnaire accordée à Salala Rubber Corporation de 32,960,912 euros afin de ramener la créance à sa valeur probable de réalisation.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration est d'avis que ces prêts sont recouvrables et qu'aucune perte de valeur n'a donc été comptabilisée.

#### Note 4. Capitaux propres

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>35,673,300.00</b>	<b>87,453,866.21</b>	<b>3,567,330.00</b>	<b>688,346.92</b>	<b>124,914,492.68</b>	<b>6,499,115.32</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2021 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 31 mai 2021 :						
Résultats reportés					6,499,115.32	-6,499,115.32
Résultat de l'exercice 2021						-37,542,749.31
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>35,673,300.00</b>	<b>87,453,866.21</b>	<b>3,567,330.00</b>	<b>688,346.92</b>	<b>131,413,608.00</b>	<b>-37,542,749.31</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2019 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 mai 2023 :						
Résultats reportés					-37,542,749.31	37,542,749.31
Résultat de l'exercice 2023						2,658,855.71
<b>Situation au 31 décembre 2023</b>	<b>35,673,300.00</b>	<b>87,453,866.21</b>	<b>3,567,330.00</b>	<b>688,346.92</b>	<b>93,870,858.69</b>	<b>2,658,855.71</b>

### Capital souscrit

Au 31 décembre 2023 et 2022, le capital souscrit et entièrement libéré est de 35,673,300 euros représenté par 17,836,650 actions sans désignation de valeur nominale.

### Prime d'émission

Au 31 décembre 2023 et 2022, la prime d'émission s'élève à 87,453,866 euros.

### Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

## Note 5. Dettes envers des entreprises liées

Au 31 décembre 2023, les dettes envers des entreprises liées sont composées :

- une dette envers Socfin pour un montant nominal de 80,000,000 d'euros (2022 : 120,000,000 d'euros), qui porte un taux d'intérêt fixe de 6,25%. Les intérêts courus s'élèvent à 1,250,000 euros (2022 : 510,000 euros). Cette dette est remboursable par anticipation ou au plus tard le 10 novembre 2026. Au cours de l'exercice, la société a remboursé un montant de 40,000,000 d'euros à Socfin.

- au cours de l'exercice, la société a remboursé un montant de 13,615,803 euros à Socfin.

Au 31 décembre 2023 et 2022, la maturité des dettes sur des entreprises liées se présente comme suit :

	2023	2022
	EUR	EUR
<b>Dettes envers des entreprises liées dues</b>		
- à moins de un an	1,250,000	14,947,457
- entre un et cinq ans	80,000,000	120,000,000
	<b>81,250,000</b>	<b>134,947,457</b>

## Note 6. Dettes envers les entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation :

Au 31 décembre 2023, ce poste se compose principalement :

- d'une dette envers la société Bolloré Participations d'un montant nominal de 20,000,000 d'euros (2022: 20,000,000 d'euros), plus intérêts courus d'un montant de 403,288 euros (2022: 203,836 euros). Cette dette porte intérêt à un taux fixe de 6 % par an et est remboursable sur demande avec une échéance finale au 30 juin 2025.
- d'une dette envers la société Palmboomen Cultuur Maatschappij "MOPOLI" d'un montant nominal de 20,000,000 d'euros (2022: 20,000,000 d'euros), plus intérêts courus d'un montant de 302,466 euros (2022: 201,644 euros). Cette dette porte intérêt à un taux fixe de 6 % par an et est remboursable sur demande avec une échéance finale le 15 juillet 2026.

## Note 7. Produits provenant de participations

	2023 EUR	2022 EUR
Dividendes reçus	45,168,435	46,939,258
Plus-value sur cession d'immobilisation financière (*)	5,013	18,750
	<u>45,173,448</u>	<u>46,958,008</u>

(\*) Ce montant correspond à un reliquat de cession de l'année précédente.

## Note 8. Revenus d'autres investissements et prêts faisant partie de l'actif immobilisé

	2023 EUR	2022 EUR
Intérêts sur créances sur entreprises liées	<u>5,872,854</u>	<u>7,273,634</u>

## Note 9. Impôts

La Société est soumise à tous les impôts auxquels sont assujetties les sociétés commerciales luxembourgeoises.

La direction de la Société reconnaît, sur la base de la dernière déclaration fiscale déposée, que la Société dispose de 211,249,100 euros de pertes fiscales reportées au 31 décembre 2022 et estime à environ 39,004,876 euros les pertes fiscales supplémentaires pour la période en cours (exercice 2023).

En ce qui concerne la partie des pertes susmentionnées qui ont été générées à partir de l'exercice fiscal 2017 (environ 32,835,876 euros), ce montant peut être reporté pendant les dix-sept années suivant l'exercice fiscal au cours duquel les pertes ont été générées.

## Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2023, les membres du Conseil d'Administration ont perçu 7,500 euros (2022 : 9,062 euros) de jetons de présence et 230,000 euros (2022 : 630,000 euros) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2023, aucune avances ou crédits n'ont été accordés aux membres du Conseil d'Administration.

## Note 11. Environnement politique et économique

L'essentiel des participations sont détenues directement ou indirectement dans des sociétés qui opèrent en Afrique, plus particulièrement dans les pays suivants :

- Sierra Leone,
- Libéria,
- Côte d'Ivoire,
- Ghana,
- Nigéria,
- São Tomé et Príncipe,
- Cameroun,
- Congo (RDC).

Etant donné l'instabilité politique qui existe dans ces pays et leur fragilité économique (dépendance vis-à-vis de l'aide internationale, inflation dans certains cas, situation de guerre civile...), les titres détenus par la Société présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

### Note 12. Engagements hors bilan

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'entreprise n'avait pas d'engagements hors bilan significatifs.

### Note 13. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a affecté l'entreprise.

## Glossaire

**ACHATS DE TIERS** - Transaction commerciale impliquant une personne ou une entité autre qu'une société du groupe. En règle générale, les achats de tiers sont effectués auprès de petits producteurs locaux.

**ACTIFS SECTORIELS / PASSIFS SECTORIELS** - Les actifs et les passifs sectoriels ne font pas partie de l'information interne, mais sont inclus pour satisfaire aux exigences de la norme IFRS 8 :

- Les actifs sectoriels comprennent les immobilisations, les actifs biologiques, les créances commerciales, les stocks, la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils ne comprennent aucun ajustement lié à la consolidation ou aux normes IFRS ;
- Les passifs sectoriels comprennent uniquement les dettes commerciales et les autres dettes. Ils ne comprennent pas d'ajustements liés à la consolidation ou aux normes IFRS.

**ACTIVITES COMMERCIALES** - Activité consistant à vendre, acheter ou échanger des biens et des services dans le but de générer un profit. Cette activité commerciale est principalement centralisée au sein de Sogescol FR.

**AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL** - Éléments de produits et de charges (y compris les ajustements de reclassement) qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat comme l'exigent ou l'autorisent d'autres IFRS.

**CAOUTCHOUC SEC** - Il s'agit du poids de caoutchouc naturel produit, déterminé à la fin du processus de broyage et de séchage. Après la récolte, le latex liquide s'écoule des hévéas dans les champs, la plupart du temps après coagulation dans les champs. Toutefois, le "caoutchouc humide" contient encore de l'eau et de nombreux autres composants naturels en dehors des particules de caoutchouc. Le caoutchouc naturel est commercialisé sous forme de "caoutchouc sec" - après transformation - pour être utilisé dans de nombreuses chaînes de valeur industrielles, parmi lesquelles la fabrication de pneus est la plus importante.

**CAPITALISATION BOURSIERE** - Produit du nombre d'actions multiplié par le cours de clôture du marché.

**CIF Rotterdam** - Cost Insurance & Freight Rotterdam, correspond à :

- Le coût de la marchandise/du pétrole ;
- Le coût de l'assurance pour l'ensemble de l'envoi, du port de chargement jusqu'à l'arrivée et la livraison ;
- Frêt : le coût du transport depuis le port de chargement jusqu'à Rotterdam.

En d'autres termes, le vendeur paie les marchandises, le transport jusqu'au port de destination et l'assurance maritime.

**CONCESSION** - Contrat signé avec les autorités locales, accordant des droits spécifiques pour le contrôle d'une zone de terrain et pour la conduite d'activités spécifiques dans cette zone, pendant une période définie.

**CPKO** - L'huile brute de palmiste est une huile brute légère, extraite des noyaux de palmiers à huile, qui contient principalement de l'acide laurique.

**CPO** - L'huile de palme brute est une huile comestible extraite de la pulpe des fruits des palmiers à huile.

**DAP** - Delivered At Place est un terme commercial international (Incoterm) qui renvoie à l'idée que le vendeur assume tous les risques et les coûts de la livraison des marchandises à un endroit convenu.

**DROIT D'UTILISATION D'ACTIF** - Actif qui représente le droit du preneur à utiliser un actif sous-jacent pendant la durée du contrat de location.

**DUREE DE VIE OPERATIONNELLE** - Durée pendant laquelle un bien corporel ou incorporel peut être utilisé économiquement avant de tomber en panne. La durée de vie opérationnelle ne comprend pas les activités post-fermeture. À titre d'exemple, les hévéas et les palmiers ont une durée de vie opérationnelle estimée entre 20 et 33 ans.

**EBIT** - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier et impôts. Il s'agit du résultat des activités ordinaires de l'entreprise, servant à évaluer la rentabilité opérationnelle.

**EBITDA** - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier, impôt, dépréciation et amortissement. Cet indicateur clé permet de mesurer la rentabilité opérationnelle.

**ESEF** - European Single Electronic Format est le format électronique dans lequel les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur les marchés réglementés de l'UE doivent préparer leurs rapports financiers annuels afin de faciliter l'accessibilité, l'analyse et la comparabilité des rapports financiers annuels.

**EXW** - Ex works est un Incoterm, dans lequel un vendeur met à disposition un produit directement à partir de l'usine ou du lieu de fabrication. L'acheteur du produit doit organiser et s'acquitter du transport.

**FEUILLES FUMÉES** - Il s'agit d'un type de caoutchouc naturel brut sous forme de feuilles brunes obtenues en coagulant le latex avec un acide, en le roulant en feuilles et en le séchant sur des feux de bois ouverts. C'est la principale matière première des produits en caoutchouc naturel. Également appelé : feuille nervurée et feuille fumée.

**FLUX DE TRÉSORERIE LIBRES** - Les flux de trésorerie libres sont la somme des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. Ils sont également appelés "flux de trésorerie avant activités de financement". Les flux de trésorerie disponibles sont utilisés pour évaluer la performance financière.

**FOB** - Free On Board est un incoterm qui signifie que le vendeur est responsable des marchandises achetées et des coûts associés jusqu'à leur chargement sur le navire. Dès que les marchandises sont en sécurité à bord du navire, le risque est transféré à l'acheteur, qui assume la responsabilité du reste du transport.

**GPSNR** - Plate-forme mondiale pour un caoutchouc naturel durable. La GPSNR est une organisation internationale, multipartite et à adhésion volontaire, dont la mission est d'améliorer les performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

**IAS** - International Accounting Standards (normes comptables internationales). Normes comptables publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), qui ont été remplacées par les IFRS en 2001.

**IFRS** - Les normes internationales d'information financière sont des règles comptables destinées aux entreprises publiques, dont l'objectif est de rendre les états financiers des entreprises cohérents, transparents et facilement comparables dans le monde entier. Les IFRS sont publiées par l'IASB. Les IFRS comprennent les IAS (anciennes normes), les interprétations du comité d'interprétation des IFRS ou de l'IFRIC qui l'a précédé, ainsi que l'ancien SIC.

**IRSG** - Groupe d'étude international du caoutchouc. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale composée d'acteurs de la production et de la consommation de caoutchouc. Situé à Singapour, l'IRSG a été créé en 1944.

**MARCHANDISES FINIES** - Marchandises dont le processus de fabrication est terminé mais qui n'ont pas encore été vendues ou distribuées à l'utilisateur final (par exemple caoutchouc sec, huile de palme brute, graines, huile de palmiste, tourteau de palmiste).

**MATIÈRES PREMIÈRES** - Les matières premières sont les intrants ou les stocks dont une entreprise a besoin pour fabriquer ses produits (par exemple les régimes de palmier, le caoutchouc humide, ...).

**PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE** - Participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à une société mère.

**PRODUCTION EN COURS** - Stocks qui ont commencé le processus de fabrication et ne sont plus inclus dans les stocks de matières premières, mais qui ne sont pas encore des produits finis. Dans les états financiers, la production en cours est classée dans l'actif circulant, avec les autres éléments du stock.

**PRODUCTION PROPRE** - Quantités de matières premières (régimes de palmier à huile, caoutchouc humide, ...) usinées qui ont été récoltées dans les plantations propres gérées par le Groupe.

**RSS3** - Ribbed Smoked Sheet est un caoutchouc coagulé à partir de caoutchouc naturel de haute qualité. Le caoutchouc est ensuite transformé en feuilles, séché, fumé et classé visuellement. Les feuilles de caoutchouc RSS3 sont utilisées dans la production de pneus, de bandes de roulement, de chaussures, ...

**SAIGNEUR** - Travailleur agricole formé et qualifié pour "saigner" un arbre à l'aide d'un couteau spécial. Les arbres sont entaillés à intervalles réguliers (4-7 jours), ce qui libère le latex des vaisseaux lactifères situés dans l'écorce extérieure tendre de l'arbre.

**SGX** - Singapore Exchange est la principale bourse d'actifs de Singapour. La SGX cote des actions, des obligations, des contrats d'option, des devises et des matières premières, ce qui en fait, en 2021, le plus grand marché boursier d'Asie du Sud-Est.

**SOFR** - Le Secured Overnight Financing Rate (SOFR) est une mesure générale du coût des emprunts au jour le jour garantis par des titres du Trésor américain.

**SOPARFI** - Société de PARTICIPATIONS Financières. Les SOPARFI sont des sociétés commerciales ordinaires imposables, dont l'objet social consiste à détenir des participations et à exercer des activités de financement connexes.

**SPPI** - Solely Payments of Principal and Interest (Paiement unique du principal et des intérêts). Dans le contexte de l'IFRS 9, il s'agit de l'une des deux conditions requises pour classer un instrument au coût amorti. Elle précise que les conditions contractuelles de l'accord de prêt donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie contractuels qui sont soit:

- des remboursements du principal emprunté ou,
- des intérêts sur le montant du principal restant dû.

**TSR20** - Le grade Technically Specified Rubber correspond à un bloc de caoutchouc fabriqué par écrasement, nettoyage et séchage de caoutchouc solide. Les principaux pays producteurs ont leur propre norme TSR (STR en Thaïlande, SIR en Indonésie, ...). Les TSR sont classés en fonction de divers facteurs, notamment les matières volatiles, la teneur en cendres, la couleur et la viscosité, ...

**VALEUR NETTE PAR ACTION** - Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère à la période de clôture, divisés par le nombre d'actions. Permet aux lecteurs des états financiers de comparer facilement le prix de l'action à la période de clôture avec sa valeur dans les états financiers. A titre d'exemple, la valeur au 31 décembre 2023 est obtenue en divisant 425,338,285 euros (valeur des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) par 14,159,720 (nombre d'actions).